

Vallée du LARBOUST

14-18

Tome II

Ils sont revenus de l'Enfer...

- ST AVENTIN
- CASTILLON
- CAZEAUX
- OÔ
- BILLIÈRE



Christian RIVES

Vallée du Larboust

14-18

Tome II

Ils sont revenus de l'Enfer...

du même auteur :

| | |
|---|--|
| AVENTURES à LUCHON ~ Luchon côté jardin ~ | roman |
| HISTOIRE des THERMES de LUCHON | récit historique et technique |
| NICOLAS en vacances à CAZAUX-de-LARBOUST | album illustré par l'auteur |
| LE JOURNAL de 20 heures | dessins humoristiques |
| IL ME FAUT VOUS CONTER... | contes poétiques illustrés par l'auteur |
| LA MACHINE A REMONTER LE TEMPS ~ L'inconscient ~ | roman psychologique |
| PORTRAITS (livre + CD) | poésies, chansons, peintures et sculptures |
| MON JARDIN SECRET (livre + CD) | album illustré par l'auteur |
| SAINT AVENTIN ~Témoignages du temps passé ~ | récit historique |
| CAZEAUX-de-LARBOUST ~ En ce temps-là... ~ | récit historique |
| VALLÉE du LARBOUST - 14-18 Tome I <i>Morts pour la France</i> | récit historique |
| BILLIÈRE ~ Histoire...et souvenirs ~ | récit historique |
| CASTILLON-de-LARBOUST ~ Savoir d'où l'on vient... ~ | récit historique |
| SAINT AVENTIN ~ Église romane XI ^e et XII ^e siècles ~ | brochure |
| Oô - "Village que j'aime" | récit historique |
| GARIN - La pierre à l'édifice - | récit historique |
| VALLÉE du LARBOUST Histoire des églises romanes | récit historique |
| Le LARBOUST Vallée Gourmande | récit historique |
| CATHERVIELLE La terre nourricière | récit historique |
| VALLÉE du LARBOUST 14-18 Tome II - <i>Ils sont revenus de l'Enfer...</i> | récit historique |
| VALLÉE du LARBOUST 14-18 Tome III - <i>Ils sont revenus de l'Enfer...</i> | récit historique |

Vallée du Larboust

14-18

Tome II

Ils sont revenus de l'Enfer...

Christian RIVES

Photo-compo-Christian RIVES
Photo de couverture : Jean POUY de St Aventin

© Christian RIVES – LUCHON
ISBN N° 979-10-93962-09-2

Ce livre est dédié à tous nos soldats du Larboust qui ont défendu notre Liberté, en combattant durant la guerre de 14-18 - sans eux nous ne serions là pour témoigner de leur bravoure - puis sont **revenus de l'Enfer..**

Un hommage respectueux et solennel leur est rendu.

J'adresse mes chaleureux remerciements à toutes les familles du Larboust pour leurs précieuses contributions, par l'apport de :

- photos ;
- témoignages ;
- renseignements ;
- correspondances de guerre.

Témoignages obtenus de :

- Victorine ADER, née SAPORTE (1917-2014, Cazeaux-de-Larboust), en hommage à son père François ;
- Aventin PEYROULAN (1930-2017, Cazeaux-de-Larboust), à propos de son père Jean PEYROULAN ;
- Simone PINAUD (1923-2017, Oô), née LASSALLE, fille de François et nièce de Jean-Marie LASSALLE ;
- Raymonde LAHOUSSE née AGRAS à propos de son père Louis de St Aventin ;
- Jean OUSTALET de St Aventin, à propos également de Louis AGRAS, son voisin ;
- Marie PLAT, née PORTELA, à propos de son grand-père Jean POUY de St Aventin.

Généalogie :

- René LABÈRE membre de l'association d'entraide généalogique (EGMT) de Luchon, pour sa mise à disposition de l'arbre généalogique de sa famille LABÈRE de Oô.

Toutes les guerres sont inutiles
(Jean Giono)

Devoir de mémoire

Ce devoir de mémoire s'inscrit tout naturellement dans l'objectif fixé par l'association des Editions du Patrimoine Culturel du Larboust (E.P.C.L), qui a pour vocation - dans un cadre non lucratif, il faut le rappeler - de recenser, puis d'éditer pour mieux le protéger le Patrimoine de la Vallée.

En aucun cas il ne s'agit en l'occurrence d'un livre d'Histoire, loin s'en faut.

La Guerre de 14-18 a été maintes fois relatée par les médias et notamment par les éminents historiens, qui l'ont retracée dans ses grandes lignes.

Cette guerre a été évoquée encore plus souvent, en cette année de commémoration du centenaire de la fin des hostilités.

Les drames humains ont été plus rarement évoqués.

L'occasion nous est donc offerte ici de s'attarder davantage sur nos soldats revenus saufs des combats et qui ont traîné derrière eux des séquelles profondes, jusqu'à leurs derniers souffles de vie.

La Vallée du LARBOUST 14-18 (tome I) - livre édité en 2014 - a rendu hommage aux vaillants soldats « **Morts pour la France** ».

« *La Vallée du LARBOUST 14-18 - Ils sont revenus de l'Enfer...* » (Tome II et Tome III), rend hommage aux soldats qui sont revenus vivants des combats.

Certes ils sont revenus de l'Enfer, mais dans quelles conditions ?

Blessures diverses et variées :

- blessures par armes de guerre : éclats d'obus ou de balles qui les rendaient méconnaissables à leur retour au village et dans leurs foyers ;

- « gaz moutarde » qui entraînaient des lésions pulmonaires irréversibles.

Il faudra attendre bien des années avant que les Commissions de Réforme (*) de l'armée ne reconnaisse l'existence de cette maladie !

- blessures morales, psychologiques, stress post-traumatiques, gelures, etc.

Nos poilus ont attendu au plus fort de la guerre, en vain, les permissions promises qui n'étaient malheureusement plus accordées !

Les seules octroyées plongeaient certains de nos soldats dans le plus grand désarroi lorsqu'ils quittaient le Front. Ils retrouvaient des scènes inappropriées, à « l'arrière ».

Dans les grandes villes les scènes insoutenables étaient insoutenables : femmes vêtues de belles robes avec ombrelles assorties, messieurs dans leurs plus beaux appareils, voitures qui rayonnaient de mille feux dans les grandes avenues.

Bref ils découvraient une vie en tout point éloignée de la leur, face à l'ennemi...face à la mort.

Certains permissionnaires regrettaient cette courte pause, et préféreraient de loin leur vie au front, loin d'une société apparemment bien éloignée du quotidien des combattants.

En vérité cela était une apparence, car en réalité la France « bougeait », ce qui permettait d'approvisionner les lignes et leurs cantonnements de toutes denrées et munitions nécessaires ; le plus important était le « pinard », seul réconfort d'importance, avec les lettres des familles acheminées jusqu'à eux.

(*) abrégé par « CR » dans tout le livre.

Il ne semble pas évident que ces braves soldats se battaient pour la Patrie, en réalité ils se battaient pour la survie de leurs frères d'armes, les seuls qui à leurs yeux méritaient d'avoir leur plus proche attention.

Combien de ces soldats ont pensé franchir la frontière espagnole toute proche ? Mais ils ne pouvaient s'y résoudre en pensant aux copains qui étaient restés au front !

« - Lors d'une permission Jean Félix avait acheté au marché de Luchon un « truc », une cloche, pour son bélier. Avant de repartir rejoindre son régiment, il demanda à sa famille que de temps en temps et en son absence, elle fasse tinter la cloche. Puis il repartit au front... mais n'en revint pas, tout comme il le craignait.

Depuis, il est de tradition, à chaque réunion de famille, de faire sonner la cloche suspendue à la poutre, suffisamment fort afin que Jean Félix l'entende...depuis là où il se trouve. »

Dans les tranchées : des rats, de la boue, de la neige et le froid. Les plus jeunes qui montaient la garde – parfois âgés de 18, 19 ans enrôlés par manque de combattants – finissaient par s'endormir debout dans les tranchées, leurs vêtements blanchis par la neige.

Les cigarettes distribuées compensaient en partie l'ennui entre les assauts, mais surtout aidaient à masquer l'odeur pestilentielle des cadavres enlisés qui jonchaient le sol.

Les correspondances par courrier furent les seuls moyens de garder le contact avec les familles. Mais les soldats n'ignoraient pas que leurs lettres seraient détruites dans la mesure où leur contenu dénoncerait la vérité sur la vie au front, au quotidien.

La censure militaire veillait, et gommait bien d'autres réalités, beaucoup moins réjouissantes !

Bien des révoltes ont été enregistrées, elles étaient organisées par des mutins contre les dures règles imposées par les supérieurs hiérarchiques, notamment en ce qui concerne les permissions de plus en plus réduites sinon supprimées, et la répétition des jours de front imposés.

La règle, des 2 jours de front puis repli au 2^e rang durant 2 jours, enfin repli au 3^e rang pour deux autres jours de repos pour revenir au front par rotation, était désormais caduque.

Les soldats concernés par la Mobilisation Générale du 01/08/1914, relevaient des « classes » comprises entre 1887 et 1919.

Ce qui revient à dire que les plus anciens soldats, de la classe 1887 - nés 20 ans plus tôt en 1867- avaient 47 ans lors de la Mobilisation Générale du 01/08/1914.

De retour de l'Enfer, nos soldats, retournés aux travaux des champs, se sont réinsérés du mieux qu'ils purent pour retrouver leurs durs labeurs du quotidien, tout en masquant leurs infirmités.

Mais les séquelles physiques, pour beaucoup d'entre eux, les ont empêchés de créer leur propre foyer avec femme et enfants.

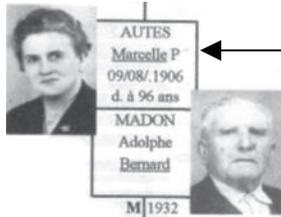
Pour eux ce fut une double peine !

C'est ainsi que les plus jeunes générations auront à cœur de s'informer du passé, de découvrir leurs ancêtres qui ont permis, de par leurs sacrifices humains, de faire en sorte qu'elles profitent cent ans après des doux moments de Paix.

Avant-propos

Afin de faciliter la lecture des pages suivantes, en voici les clés, par quelques exemples, plus particulièrement en ce qui concerne les arbres généalogiques de chaque soldat :

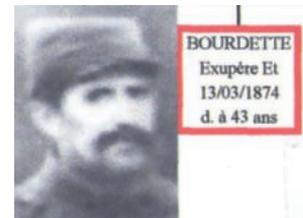
1- Cases des différents arbres généalogiques présentés :



* En règle générale les cases des arbres généalogiques sont bordées de traits pleins noirs. Au-dessous, Le « **M** » suivi de l'année indique la date du **Mariage** ;

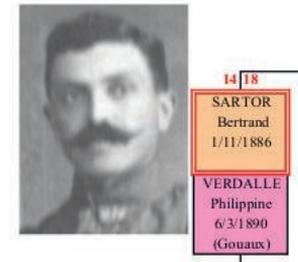
(dans d'autres cas, parfois, suivi de « **div.** » et l'année, mentionne la date du **divorce**).

* Les cases bordées de traits rouges épais continus, indiquent que le soldat est « *Mort pour la France* » durant la guerre 14-18, si non plus tard, des suites de ses blessures ou des maladies contractées (voir tome I du livre : « *La vallée du Larboust 14-18* » ;



* Les cases bordées de tirets rouges, indiquent que le soldat a été blessé durant la guerre de 14-18 ;

* Les cases bordées d'un double trait rouge, indiquent que le soldat a participé à la guerre, sans avoir, fort heureusement, été blessé.



2- Les légendes des couleurs utilisées, sont mentionnées en tête de chaque arbre généalogique présenté. Elles permettent une meilleure lecture du village d'origine des personnes qui figurent sur l'arbre généalogique considéré.



3- Les différents **Régiments**, corps d'armée, d'affectation des soldats de 14-18, sont abrégés comme suit :

- **RIC** : Régiment d'Infanterie Coloniale ;
- **RIT** : Régiment d'Infanterie Territorial ;
- **RIL** : Régiment d'Infanterie Légère ;
- **RA** : Régiment d'Artillerie ;
- **RAC** : Régiment d'Artillerie Coloniale ;
- **RAL** : Régiment d'Artillerie Lourde ;
- **RMZ** : Régiment de marche des Zouaves ;
- **R Dragon** : Régiment de Dragons ;
- **R Génie** : Régiment du Génie ;
- **Bat. Chass.** : Bataillon des Chasseurs à pied ;
- **Ch.** : Chasseurs à pied ;
- **C.O.A** : Commis et Ouvriers d'Administration

- Chaque Régiment est précédé de son numéro d'ordre : ex. **83^e RI**.
- Les caractères en **gras**, permettent d'accentuer et de faciliter la lecture des moments forts du parcours militaire du soldat.
- Ces parcours militaires en provenance des « Registres Matricules »^(*), sont notés en caractères de couleur **rouge**, de la couleur du sang versé, ce qui permet d'accentuer les plaies profondes tant physiques que morales.

Vocabulaire employé par l'armée :

- « **service d'active** » : après la conscription, les jeunes gens âgés de vingt ans étaient incorporés dans l'armée, afin d'effectuer leur service militaire. En période de paix il arrivait que l'on tire au sort les appelés ;
- « **réserve** » : dès la fin du service militaire, donc après deux ans, les soldats étaient versés, en temps de paix, dans un corps d'armée de réserve ;
- « **aux armées** » : en cas de conflit armé, c'est le temps passé en guerre, dans l'une ou l'autre des deux zones : 1) Zone des armées (ZA), au front ; 2) Zone intérieure (ZI), au **dépôt** ;
- « **rentrer au dépôt** » : après une blessure, le soldat changeait de « ligne », non plus en première au front, mais en deuxième voire troisième ligne, afin de soigner ses blessures ;
- « **sortir du dépôt** » : dès qu'il était guéri, le soldat revenait au front, en première ligne ;
- « **réforme** » : pour les soldats qui souffraient d'un problème de santé, qui les empêchait de participer au service actif ;
- « **service auxiliaire** » : y étaient versés les soldats les plus âgés, sinon blessés voire inaptes au service armée, les invalides. L'armée manquait d'hommes et n'hésitait pas à mobiliser un maximum de soldats pour des tâches auxiliaires, très utiles au demeurant ;
- « **démobilisation** » : temps à partir duquel le soldat ne faisait plus partie de l'armée ;
- « **exemptés** » : le soldat « soutien de famille » était provisoirement exempté de service, en période de paix. Chaque année une commission statuait sur l'évolution de sa position familiale. En cas de conflit armé, il était appelé « aux armées », sans attendre.

Par ailleurs, il est à noter que la règle édictée voulait que le soldat tué soit « enregistré » dans la commune où il résidait en partant aux armées.

Ceci étant, on ne manquera pas de relever « l'esprit » et « la lettre », plus ou moins respectés. Peut-on en vouloir aux villages de St Aventin et de Oô, d'honorer la mémoire du soldat Germain SORS, né à Oô le 13/11/1891 décédé le 18/08/1915, également mentionné sur la stèle de marbre blanc en l'église de St Aventin. Il y a bien d'autres exemples encore enregistrés.

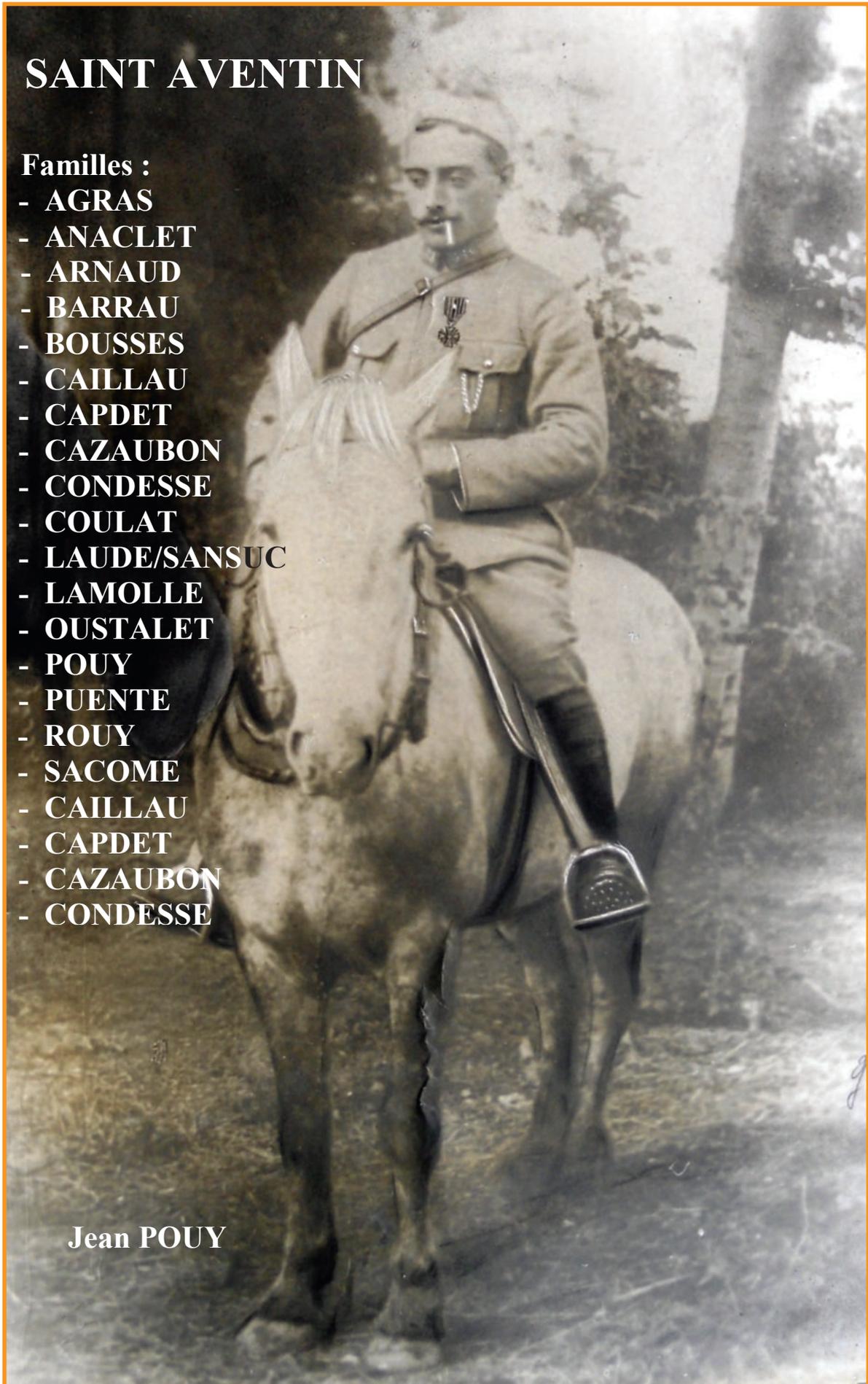
(*) CD31 : Conseil Départemental de la Haute Garonne.

SAINT AVENTIN

Familles :

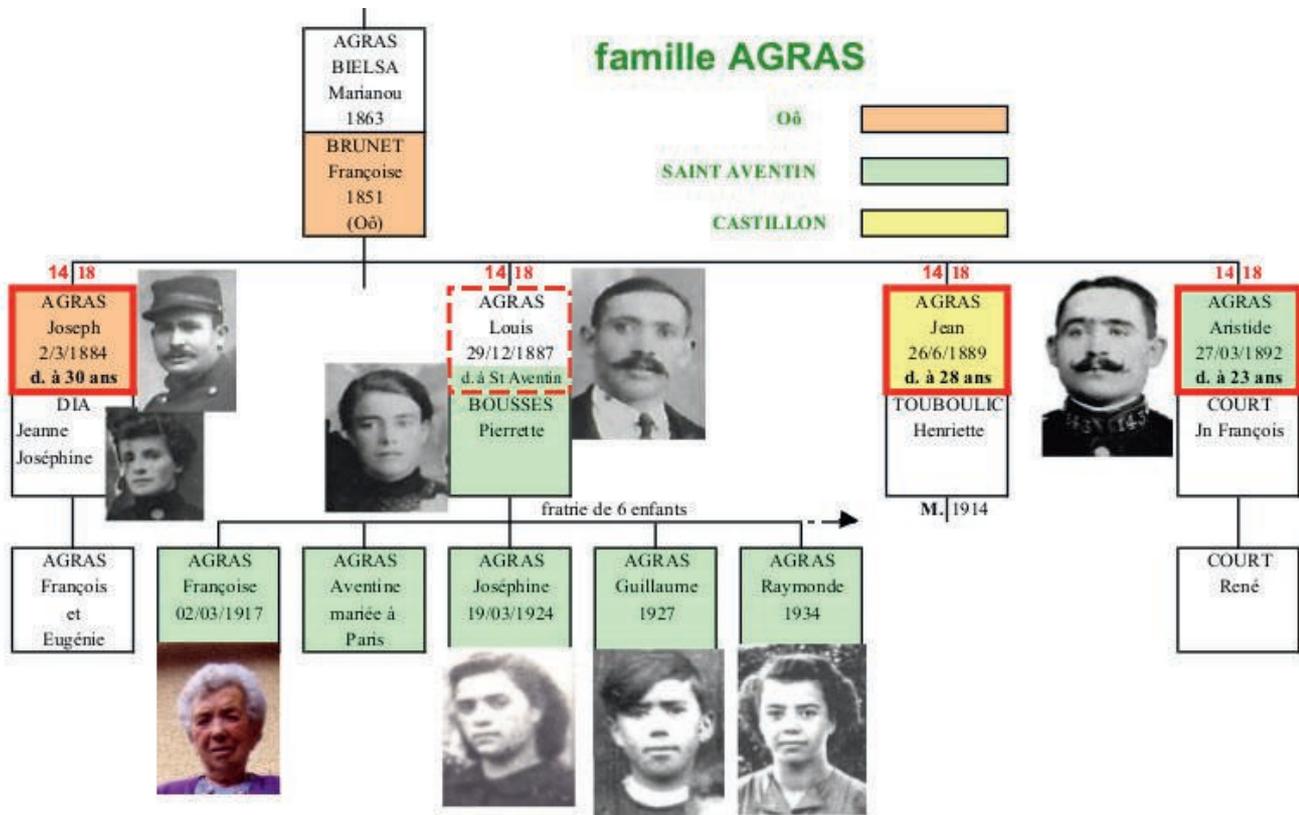
- AGRAS
- ANACLET
- ARNAUD
- BARRAU
- BOUSSES
- CAILLAU
- CAPDET
- CAZAUBON
- CONDESSE
- COULAT
- LAUDE/SANSUC
- LAMOLLE
- OUSTALET
- POUY
- PUENTE
- ROUY
- SACOME
- CAILLAU
- CAPDET
- CAZAUBON
- CONDESSE

Jean POUY



Louis AGRAS (blessé)

(Joseph, Jean et Aristide AGRAS morts pour la France (voir « Tome I »)
- trois frères tués et deux blessés durant la guerre de 14-18 (voir également Castillon)



AGRAS Louis Joseph, né le 29/12/1887 à **Luchon**, habitant à **St Avenir**, classe 1907, taille 1m63.

- mis en route le 08/10/1908, soldat 2^e classe au **83^e RI** ;
- mis en disponibilité le 25/09/1910, avec certificat de bonne conduite « accordé » ;
- aux armées le 09/08/1914, au **44^e RI** [à l'âge de 27 ans] ;
- blessé le 06/09/1914 : « *Amputé de la cuisse droite, blessé par balle bataille de la Marne* » ;
- proposé pension de 3^e classe, le 08/01/1915 : « *Amputation de la cuisse droite, blessé par une balle, opéré à l'hôpital temporaire N°3, à cause de gangrène gazeuse* » ;
- pension à **80% d'invalidité** le 11/04/1930 pour : « *Amputation de la cuisse droite et appareillage [jambe de bois]* » ;

- pension permanente à 100% d'invalidité, le 29/11/1937 : « 90% pour amputation cuisse droite et 10% pour troubles du moignon » ;
- décorations : **Médaille Militaire** « *Bon soldat, blessé très grièvement en se portant à l'assaut d'un village* », **Croix de Guerre** avec « Galène » ;



Témoignage de **Raymonde LAHOUSSE**, née AGRAS, fille de Louis.

« - Avant de partir à la guerre mon père était le cordonnier du village, tout en effectuant les travaux à la ferme avec ma mère.
Mais en 1915, il a été blessé par balle, et on l'a amputé de la cuisse droite.
Désormais il a porté une prothèse !

De retour à la ferme, il n'a pas pu continuer son métier de cordonnier, alors l'armée lui a proposé de tenir un débit de tabac à la maison, en compensation de ses blessures de guerre.

Nous avions beaucoup de monde qui venait chez nous pour s'approvisionner.

Malgré son handicap, mon père montait sur l'échelle pour élaguer les arbres, il appuyait simplement le pilon de sa prothèse sur les barreaux.

Avec ma mère, ils sciaient le bois à la maison, chacun de son côté du « passe-partout. »

Mon père, avec sa hache, coupait les troncs à la longueur voulue, puis il fendait les rondins avec une masse et le coin, puis il rangeait les bûches.

Nous montions à Gourron pour les fenaisons. Le soir il restait seul aux granges, ma mère et moi, nous redescendions le soir au village, pour le rejoindre dès le lendemain matin.

Nous avions à l'époque une jument, « Ponette ». Sur son bât nous chargions dans une corbeille en osier - fabriquée par mon père - le linge jusqu'au lavoir.

D'autres corbeilles, fabriquées également par mon père, servaient aussi à transporter le fumier jusqu'aux champs, toujours à dos de « Ponette. »

Mon père ne se plaignait jamais !

Mais le sort s'est acharné sur nous une nouvelle fois, lorsque notre maison et les bâtiments en toit de chaume ont pris feu en pleine nuit !

C'est un voisin qui a donné l'alarme. Tout le village s'est mobilisé.

J'étais en chemise de nuit, j'ai tout juste eu le temps de passer une robe et chausser mes pantoufles.

Nous n'avons pu récupérer qu'une pendule et une glace. C'est tout !

Toute la volaille a péri dans l'incendie. Heureusement les vaches n'étaient pas à l'étable cette nuit-là.

Ma mère a tenté de rentrer une dernière fois dans la maison en flamme pour sauver ce qui pouvait l'être, avant qu'une poutre ne s'écroulât près d'elle. Des mèches de ses cheveux ont brûlé.

La solidarité au village a fait qu'il n'y a pas eu de drame plus conséquent.

Sur le coup nous n'avons pas eu la présence d'esprit de détacher notre chien pour lui éviter le pire...

Quelques temps après nous l'avons vu revenir, dans notre maison d'accueil.

Toute une moitié de son corps avait les poils brûlés. Jamais de sa vie ils n'ont repoussé par la suite.

Chaque famille nous a aidés : l'une de la vaisselle, l'autre des vêtements, des chaises, etc. Nous n'avions plus rien du tout !

Dans un premier temps nous avons loué la maison des Cazeneuve au village avant de l'acheter par la suite... »

Désormais c'est là que nous avons habité... »

Témoignage de Jean OUSTALET



« - Louis AGRAS était blessé de guerre. Il avait une jambe de bois après son amputation. Petit de taille, il marchait difficilement appuyé sur sa canne. Il était agriculteur au village et habitait avec sa famille dans une maison au-dessous de chez Roubiro. La maison avec la grange, tout a cramé ! Il a ensuite acheté la maison aux Cazeneuve de Oô qu'il a habité jusqu'à sa mort.

Louis travaillait tout comme nous. Je me souviens qu'il allait en forêt couper du bois. Un jour il y a cassé le moignon de sa jambe de bois. Il l'a réparé sur place. Il se débrouillait de tout !



Mon oncle Pierre m'avait formé au métier de meunier que j'ai exercé quelque temps. Puis nous avons cherché au village un remplaçant pour respecter le tour de rôle, et c'est Louis qui a pris ma place.

Nous remontions du moulin après avoir moulu du blé pour mes cochons. Il me parlait... puis j'ai vu son béret tomber par terre. Il s'est écroulé sur lui-même, victime d'une crise cardiaque. On l'a transporté chez Fiscal (Coulat) pour des soins.

Je suis remonté chez Blaisine pour téléphoner depuis l'auberge, là j'ai rencontré le curé Bertrand Oustau qui repartait à St Paul, depuis Cazaux, à pied. Il m'a accompagné jusqu'à chez Fiscal, mais il a constaté que Louis était mort !

Alors je suis remonté pour prévenir sa femme.

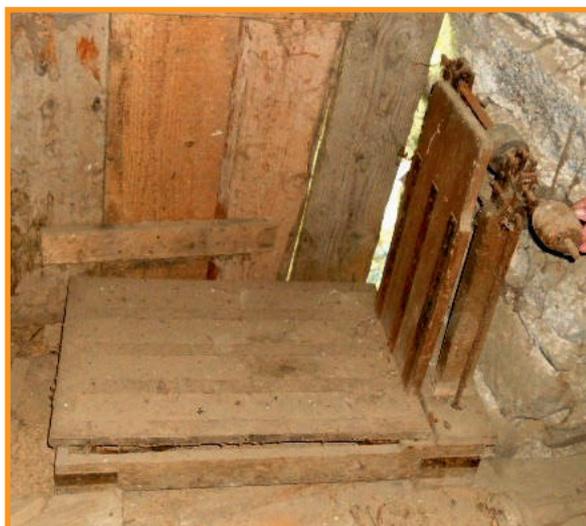
C'était le dernier meunier du village.

Le moulin s'est arrêté de tourner depuis. »

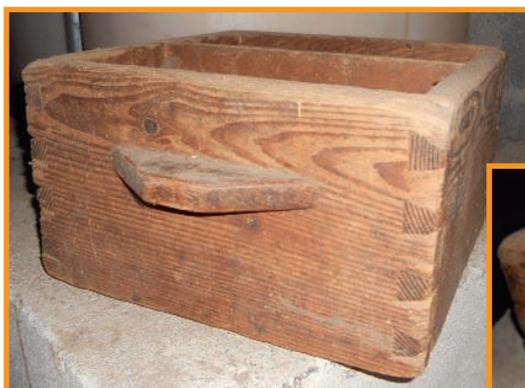
Tout est resté figé depuis lors.



L'une des trois meules du moulin utilisée par Louis AGRAS quelques minutes avant sa mort

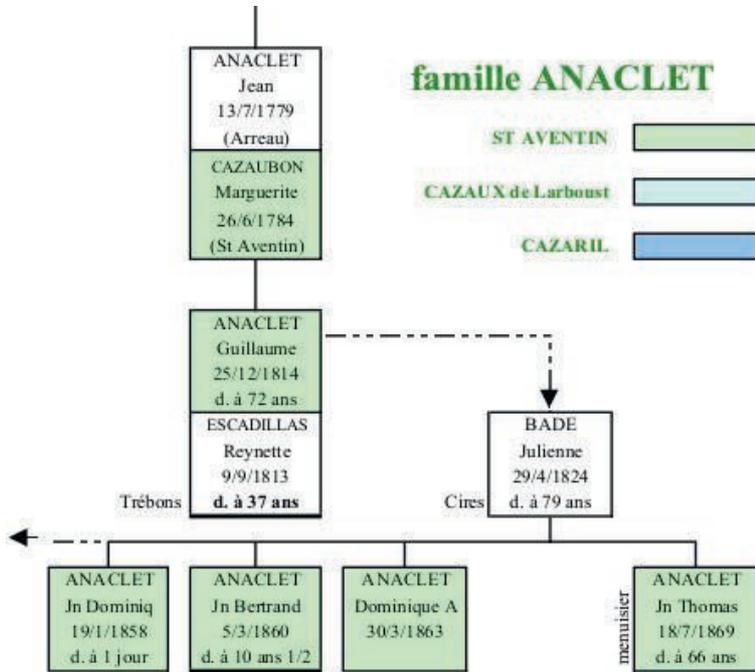


Bascule de pesage

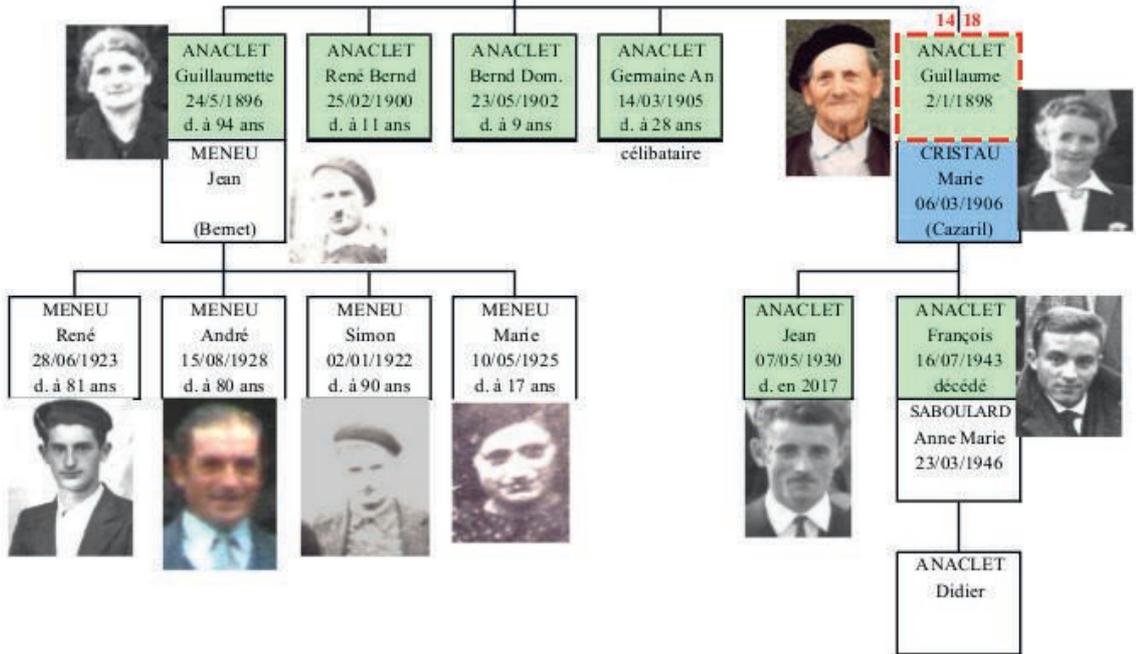


mesure du grain avec le « Cousset » de 2 fois 7 litres

ANACLET Guillaume



maison « LLARET »



ANACLET Dominique Guillaume né le 02/01/1898, cultivateur, classe 1918, n° matricule 875, taille 1 m71, fils de Jean Thomas et de VIDALUC Catherine.

- mis en route le 01/05/1917, soldat de 2^e classe [à 19ans] ;
- parti aux armées le 17/10/1917, passé au **14^e RI** le 17/10/1917 ;
- passé au **214^e RI** aux armées le 28/03/1918 ;
- évacué le 27/05/1918 sur l'hôpital de Dijon, blessé au chemin des Dames par une grenade, plaie superficielle de la région temporale ;
- rejoint les armées après congé de convalescence le 30/06/1918 ;
- désigné pour l'Armée d'Orient le 10/03/1919 ;
- embarqué le 26/04/1919 ;
- arrivé à Zagreb le 04/05/1919, rapatrié en France le 31/08/1919 ;
- affecté réserve au **9^e RI** le 01/01/1924 ;
- passé au CM aéro 102 le 05/05/1929 ;
- maintenu service armé, proposé pour pension temporaire 10% par décision de la CR de Toulouse du 24/06/1932 pour : « *Cicatrice superficielle région temporale gauche par éclat de grenade* » ;
- maintenu service armé proposé pour pension temporaire 10% par décision de la CR de Toulouse du 05/02/1934 pour : « *Blessure par éclat de grenade région temporale gauche* » ;
- l'intéressé a droit à une pension temporaire de 10%, notification ministérielle du 16/10/1934 ;
- affecté au centre de Mobilisation **RI 171^e** le 15/04/1935 ;
- maintenu service armé proposé pour pension temporaire 10% par décision de la CR de Toulouse du 17/02/1936 pour : « *Reliquat blessure par éclat d'obus région temporale gauche* » ;
- affecté au **CM d'Aviation** le 24/05/1936 base aérienne Toulouse Francazal ;
- pension définitive de 10% concédée par la CR de Toulouse le 09/08/1937 ;
- classé service auxiliaire le 12/01/1940 pour : « *Séquelles de blessure crânienne par éclat d'obus* » ;

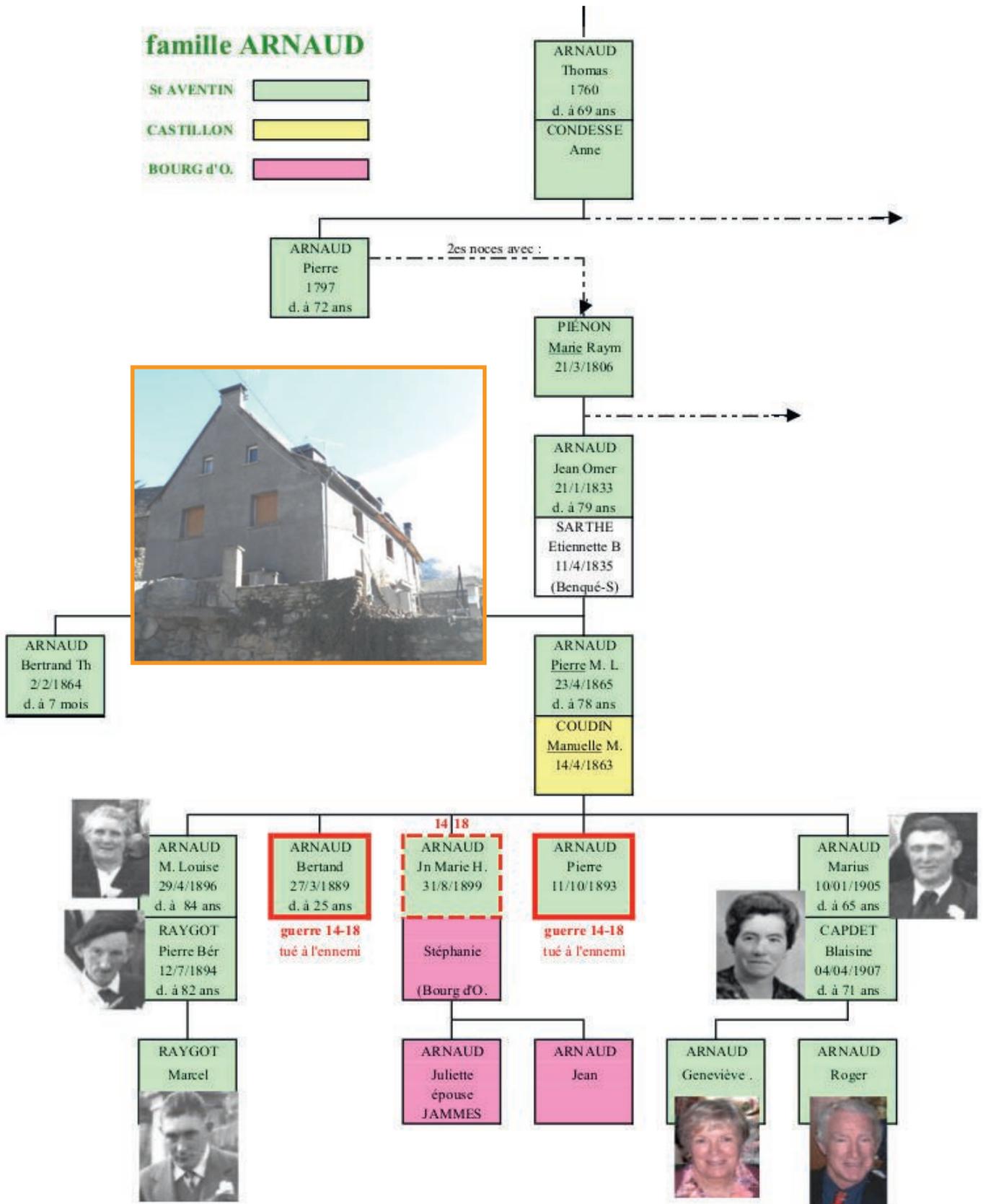
- rappelé à l'activité le 03/09/1939 ;
- affecté au Bataillon de l'air **101** le 03/09/1939 ;
- maintenu service auxiliaire pension définitive 10% par la CR de Toulouse du 17/04/1941 pour : « *Séquelles de blessures de la région temporale gauche par éclat d'obus* » ;
- mis en congé illimité de démobilisation le 10/07/1940 ;

- **citations :**
 - à l'ordre du Régiment 248 du 14/10/1918 : « *Jeune soldat très courageux, a fait preuve de belles qualités militaires au cours des combats du 02/10/1918* » ;
 - « *Soldat très courageux, s'est vaillamment comporté lors des dernières attaques contre les positions ennemies. A été un modèle d'entrain et de ténacité* ».

- **décoration : Médaille Militaire** avec traitement par décret du 15/12/1932.



Jean Marie ARNAUD



ARNAUD Jean Marie, né le 31/08/1899, cultivateur, classe 1919, n° matricule 1282, taille 1 m68, fils de Louis et de COUDIN Manuelle.

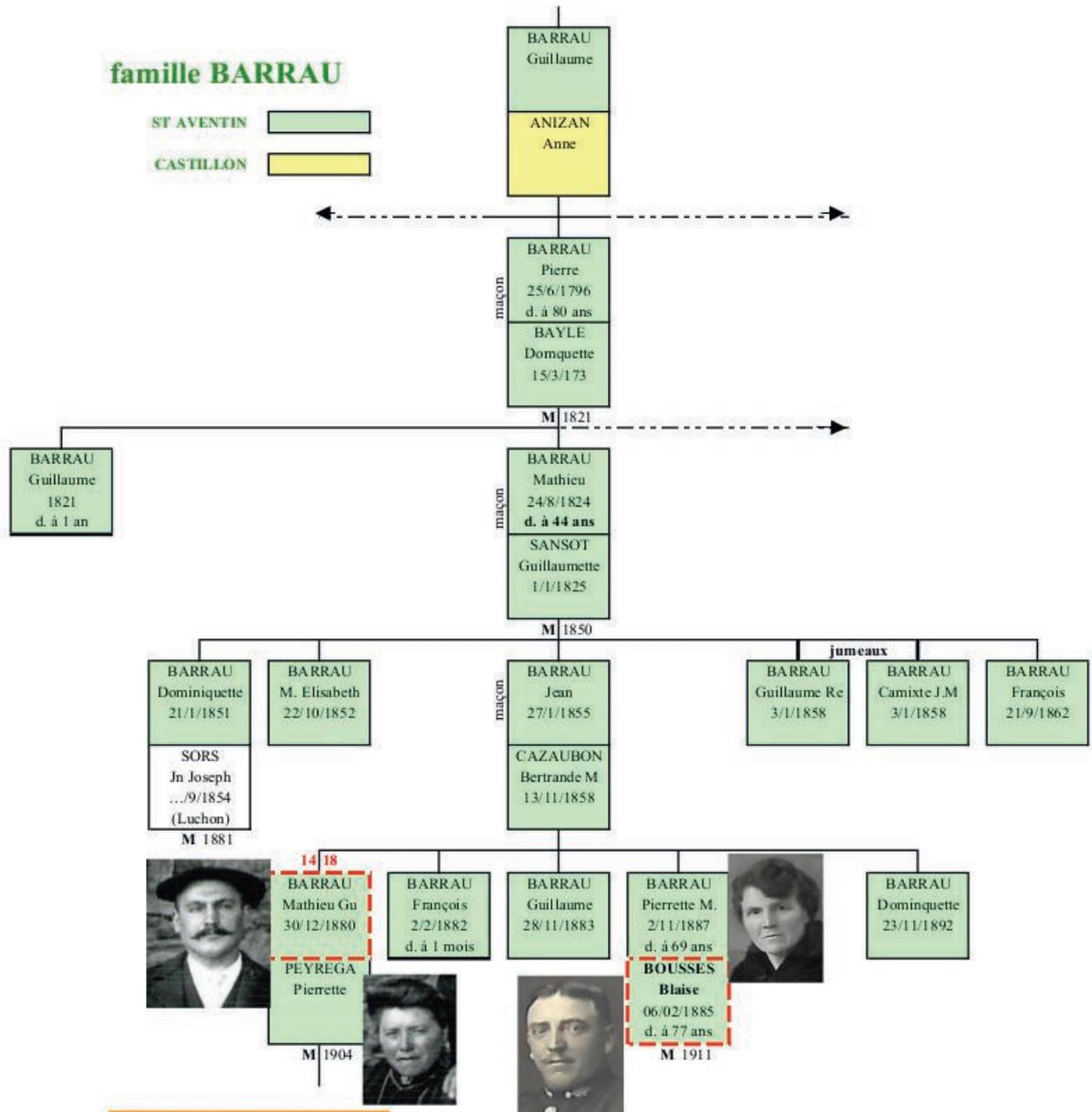
- mis en route le 17/04/1918, soldat de 2^e classe [à 19ans] ;
- passé au **9^e Bataillon** zone des armées du **59^e RI** le 01/09/1918 ;
- passé au **59^e RI** le 28/01/1919 ;
- passé **service auxiliaire** par la CR de Toulouse du 11/11/1918 pour : « *Surdité totale de l'oreille gauche par évidemment tibio masticités* » ;
- passé au **6^e R** de Tirailleurs le 20/07/1919 ;
- passé au **39^e R** de Tirailleurs le 01/10/1920 ;
- passé au **83^e RI** le 19/03/1921 ;
- renvoyé dans ses foyers le 21/03/1921 en attendant son passage dans la réserve ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- **deux frères tués** ;
- passé au **14^e RI** le 01/05/1927 ;

- rappelé à l'activité le 25/01/1940 ;
- démobilisé le 24/01/1940, marié, 2 enfants ;
- dirigé vers le dépôt d'Infanterie **n° 171** à Toulouse le 06/03/1940 ;

- **décorations : Médaille Interalliée, Médaille Commémorative** pour la période du 18/04 au 31/08/1918.



Mathieu Guillaume BARRAU

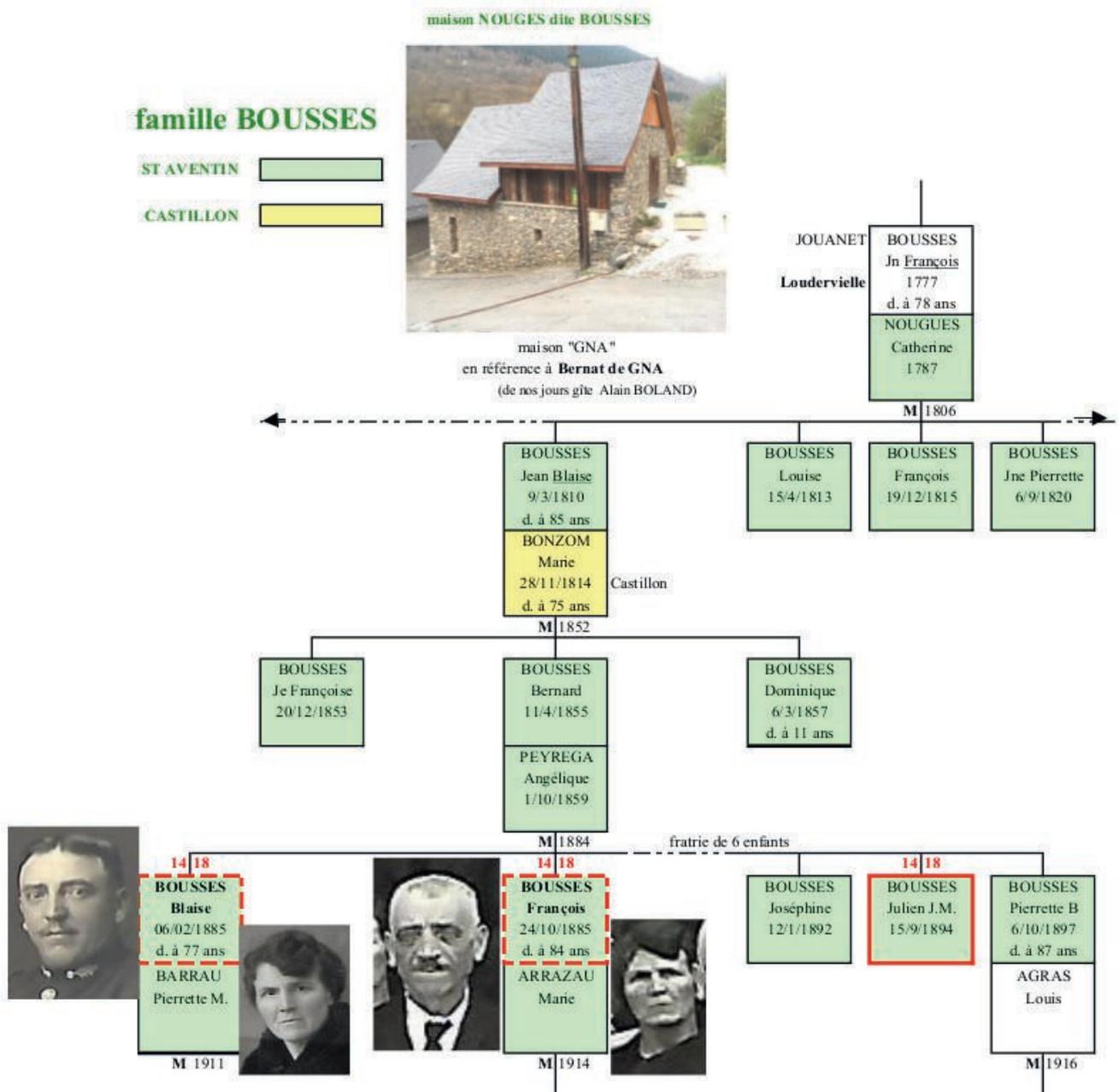


maison BARRAU - OUSTALET Barthélemy

BARRAU Mathieu Guillaume, né à St Aventin le 30/12/1880, taille 1m 68, maçon, classe 1900 (1898). Fils de Jean et de CAZAUBON Bertrande Marie.

- passé au service des armées en 1907 après un an d'ajournement pour raison de « faiblesse » ;
- arrivé sous les drapeaux, 2^e classe, le 16/11/1901 ;
- en disponibilité le 18/09/1904 ;
- en réserve le 1^{er}/11/1904 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- rappelé à l'activité le 01/08/1914 [à 34 ans] ;
- affecté au **58^e RA** le 28/06/1815 ;
- passé au **118^e RALourde** le 30/10/1915 ;
- réforme temporaire spéciale par la CR de La Rochelle le 14/04/1916 pour : « *orchet tuberculeux droit fistule* » ;
- reconnu apte au service armée le 28/07/1916 ;
- incorporé à compter du 18/08/1916 ;
- arrivé 2^e classe le 19/08/1916 ;
- déclaré inapte 1 mois, le 31/08/1916 ;
- dirigé le 16/01/1917, rayé des contrôles ;
- libéré du service militaire le 16/11/1929 ;
- passé au **232^e RALourde** le 01/04/1917 ;
- évacué sur l'intérieur ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 17/.../1919 ;
- dépôt de démobilisation **23^e RA** de Toulouse ;
- se retire à St Aventin, marié avec un enfant ;
- dégagé de toutes obligations pour pension temporaire **100%** le 18/11/1932, par la commission de réforme de Toulouse, pour : « *tuberculose génito urinaire* » ;
- proposé pension temporaire à **100%** par décision du 31/10/1934 pour : « *tuberculose génito urinaire* » ;
- a servi dans le : 10^e R dragon, 23^e RI, 58^e RA de Bordeaux, 118^e RA de la Rochelle, 23^e RA, 232^e RA, 23^e RA ;
- a reçu sa carte d'ancien combattant le 15/12/1929.

Blaise et François BOUSSÈS



BOUSSÈS Blaise né le 06/02/1885, cultivateur, n°matricule 1295, classe 1905, taille 1 m62, fils de Bernard et de PEYREGA Angélique

- mis en route 28/10/1906, soldat de 2^e classe ;
- rengagé pour 1 an le 30/05/1908 ;
- passé au 1^{er} Régiment des Hussards en Algérie, le 12/01/1909 ;

- le 19/03/1919, promenade dans la carrière : « *le cheval fit un écart et s'abattit, entraînant dans sa chute le chasseur Boussès qui fut atteint d'entorses libio tarsiennes gauches et contusion violente du gros orteil et du 1^{er} méta carpien gauche.* »
- rengagé le 24/09/1906 pour 1 an et 28 jours à compter du 01/10/1909 ;
- passé à la réserve le 25/10/1910 ;
- nommé **gendarme à cheval à la Légion** le 03/01/1911 ;
- passé à la **19^e Légion** le 15/02/1913 ;
- passé à la **17^e Légion de Gendarmerie** le 18/06/1914 [à 29 ans] ;
- passé à la **Prévôté de la Force Spéciale d'Amiens** le 21/10/1915 au 10/04/1917 ;
- passé à la Légion de gendarmerie d'Alsace-Lorraine le 01/08/1919 ;
- passé Chef de Brigade de 4^e classe le 10/08/1929 ;
- passé Chef de Brigade de 3^e classe à cheval le 10/10/1928 ;
- admis dans le cadre des sous-officiers de carrière le 1^{er}/04/1928 ;
- adjudant à cheval le 10/08/1929 ;
- passé à la 4^e Légion à compter du 1^{er}/09/1929 ;
- proposé pour le passage dans l'armée à pied pour : « *Reliquat de rupture fibrillaire des adducteurs de la cuisse gauche, algie vive à l'occasion de chaque séance d'équitation. Pointe de hernie et hémorroïde.* »
- proposé pour le maintien en activité invalidité inférieure à 10% par décision de la CR de Nancy du 14/10/1930 pour : « *Gêne fonctionnelle cuisse gauche attribuée à une rupture musculaire.* » ;
- affecté à la **2^e Légion de garde républicaine** le 04/10/1930 ;
- admis à la retraite d'ancienneté le 19/11/1934
- **campagnes :**
 - * Algérie : du 26/10/06 au 07/06/1908 ;
 - * Algérie du 01/08/1908 au 20/01/1909 ;
 - * Corse du 24/01/1911 au 10/03/1913 ;
 - * Algérie du 11/03/1913 au 01/06/1914 ;
 - * contre l'Allemagne jusqu'au 19/10/1919 ;
 - * Corse du 07/11/31 au 09/02/1932 ;
- Cité à l'ordre de la Légion pour : « *À la suite d'une série de vols commis à la gare de sa résidence, a organisé avec un de ses camarades un service de surveillance qui a amené l'arrestation rapide d'une douzaine d'individus tous employés de chemins de fer et auteurs de ces vols. A renoncé à tout repos pour découvrir les coupables et mener à bien cette affaire intéressante qui a produit la meilleure impression sur les populations émues depuis longtemps des vols considérables commis journellement sur le réseau d'Alsace-Lorraine.* » ;
- gratification de 100 francs pour s'être distingué depuis la formation de sa légion, par son zèle, son dévouement et le résultat obtenu dans l'accomplissement de sa mission ;
- lettre de félicitations du chef de Légion le 05/07/1920 ;
- **félicitation** à l'ordre de la Légion n° 21, du 24/01/ 1929 : « *Commandant de brigade qui s'emploie très activement et avec zèle soutenu à la recherche de malfaiteurs, donne une grande impulsion à son service et a obtenu de très bons résultats.* »
- **décoration : Médailles Militaire** le 23/12/1934.





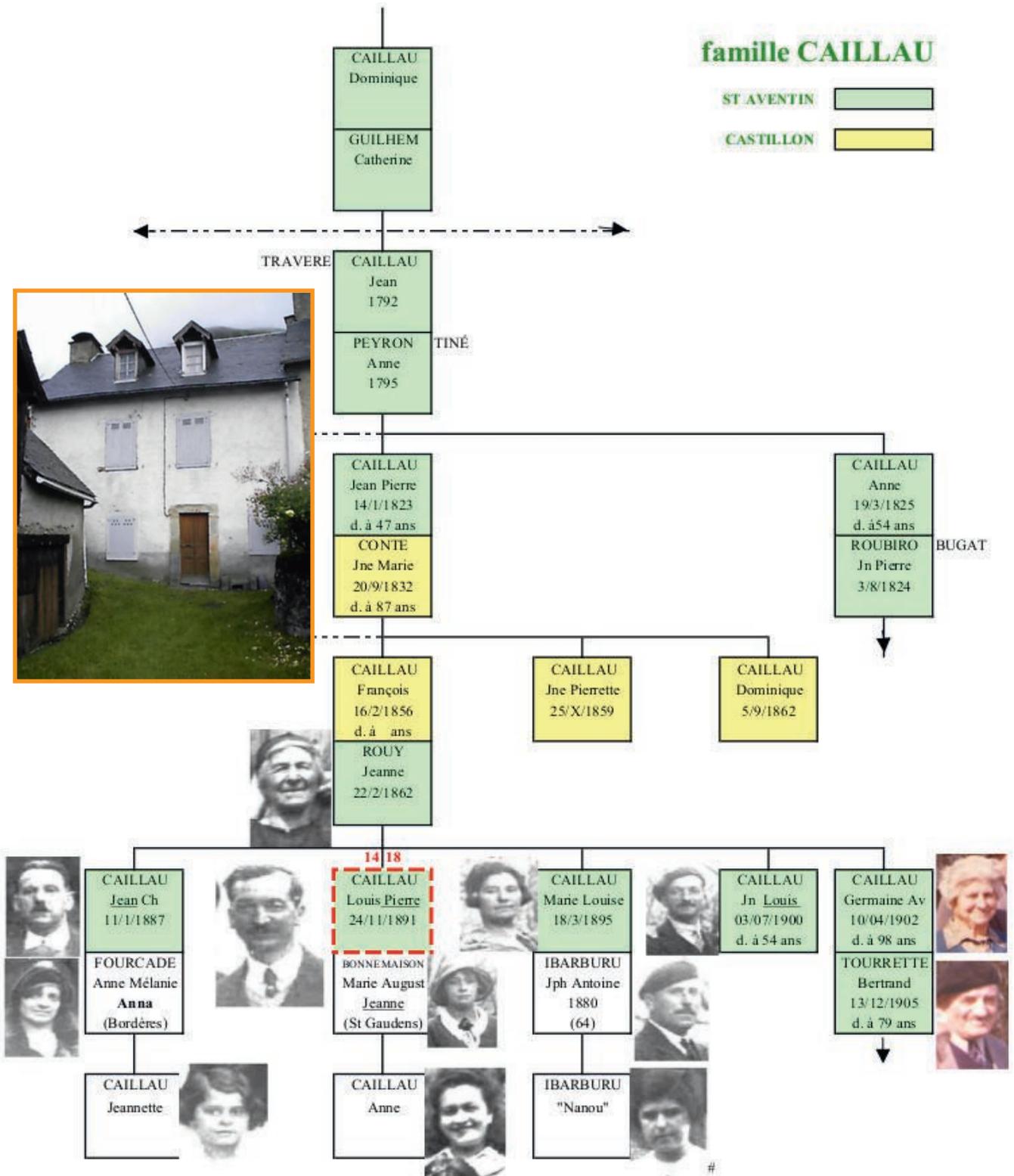
Blaise et Pierrette en Alsace

BOUSSÈS François né le 24/10/1886, contrôleur des chemins de fer, n° matricule 984, classe 1906, taille 1 m66, fils de Bernard et de PEYREGA Angélique

- incorporé au **4^e RI** ;
- mis en route le 09/10/1907, soldat de 2^e classe ;
- passé au **105^e RI** le 15/10/1908 ;
- envoyé en disponibilité le 25/09/1909 ;
- se retire à St Aventin ;
- affecté au **83^e RI** de St Gaudens ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

- rappelé à l'activité le 12/08/1914, parti au **283^e RI** aux armées [à 26 ans] ;
- **blessé évacué le 24/08/1914 : « plaie cuir chevelu par éclat d'obus »** ;
- rentré au dépôt le 03/10/1914 ;
- parti au **83^e RI** le 06/11/1914 ;
- **fait prisonnier le 16/06/1915 à Arras, interné à Munster** ;
- rapatrié le 04/09/1915 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 29/03/1919 ;
- dépôt démobilisateur **83^e RI** St Gaudens ;
- classé « sans affectation » ;
- affecté au **14^e RI** le 01/01/1924 ;
- rayé des contrôles le 01/07/1927 ;
- libéré du service militaire le 15/10/1935.

Louis Pierre CAILLAU



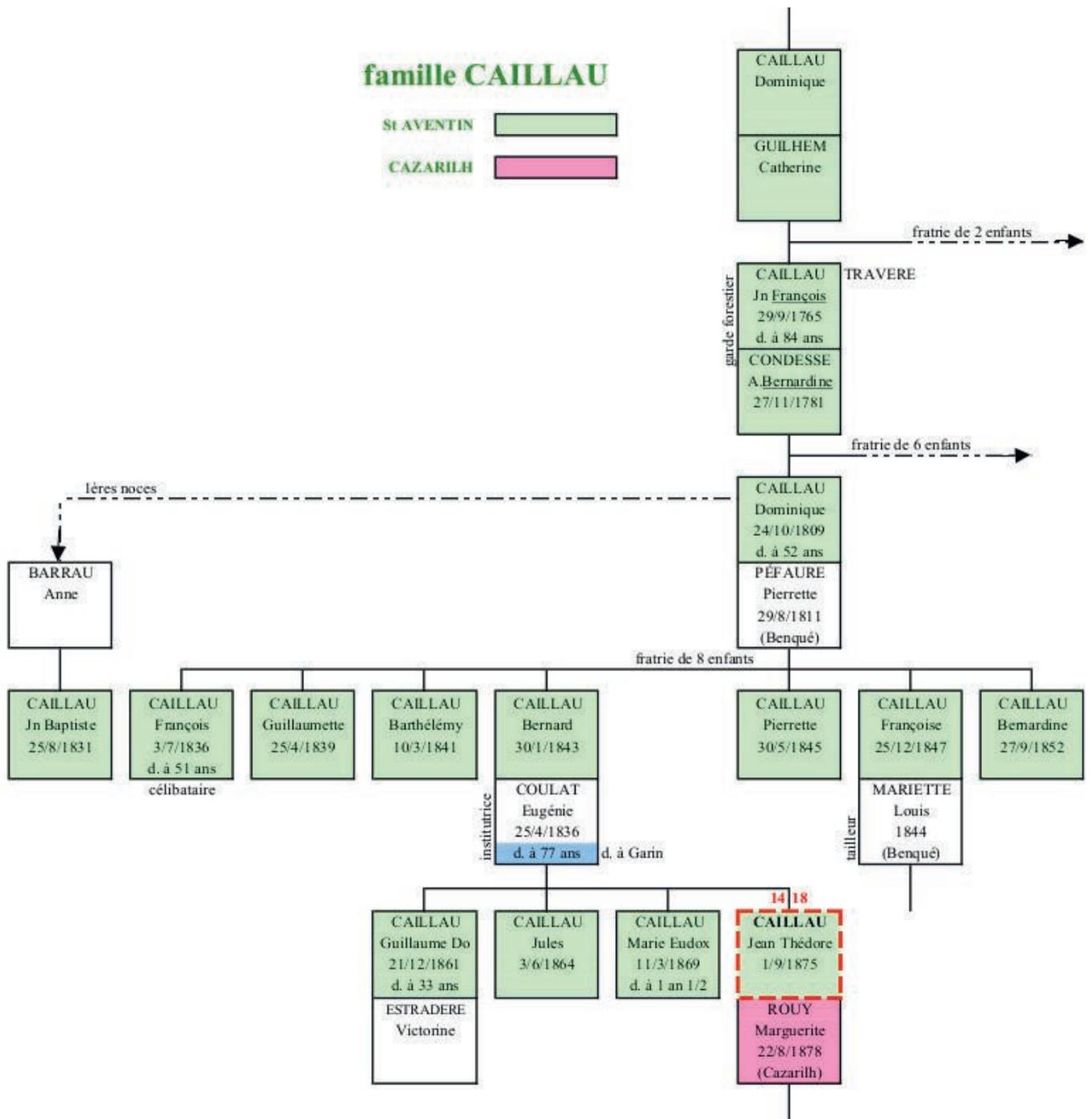
CAILLAU Louis Pierre né le 24/11/1891 à St Aventin, professeur de collège, classe 1911, n° matricule 1413, fils de François et de ROUY Jeanne.

- exempté en 1912, décision maintenue par la CR siégeant en 1914 ;
- reconnu propre au service armé sur sa demande par la C Spéciale de Réforme de St Gaudens du 18/03/1915 ;
- appel à l'activité le 10/04/1915, soldat de 2^e classe ;
- classé service auxiliaire sur proposition de la CR de Foix du 21/07/1915 pour : « **Rétraction cicatricielle de l'aponévrose palmaire** » ;
- passé au **17^e R COA** le 09/08/1915 ;

- **aux armées** le 24/02/1916 [à 25 ans] ;
- dirigé vers détachement principal de COA du Maroc le 21/12/1916 ;
- nommé Caporal le 01/05/1919 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 21/04/1919 ;
- dépôt démobilisateur **17^e section de COA** ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- classé affectation spéciale au titre de l'Instruction Publique en qualité de Professeur au collège de St Gaudens, à compter du 06/05/1927 ;
- renvoyé dans ses foyers le 02/07/1940 ;

- **citation** : le 07/09/1917, cité à l'ordre de l'Intendance de la 1^e Division de Marche du Maroc : « *Détaché au cours d'une offensive dans un magasin avancé situé à proximité des premières lignes et exposé à un bombardement continu des plus violents, a fait preuve de sang froid et la plus grande insouciance du danger en accomplissant sous le feu de l'ennemi un travail d'aménagement duquel dépendait la sécurité des approvisionnements confiés à sa garde* » ;

Jean Théodore CAILLAU



CAILLAU Jean Théodore né le 01/09/1875 à St Aventin, cultivateur, classe 1895, n° matricule 1719, taille 1 m62, fils de Bernard et de COULAT Eugénie.

- affecté au **2^e R de Zouaves** le 26/11/1896, soldat de 2^e classe ;
- nommé **caporal** le 11/01/1898 ;
- cassé de son grade et remis zouave de 2^e classe le 13/05/1899 ;
- passé le 31/05/1899 au **1^{er} R^t de Zouaves** ;
- envoyé en congé le 26/09/1899 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- campagnes en Afrique Algérie du 27/11/1896 au 05/11/1898 ;

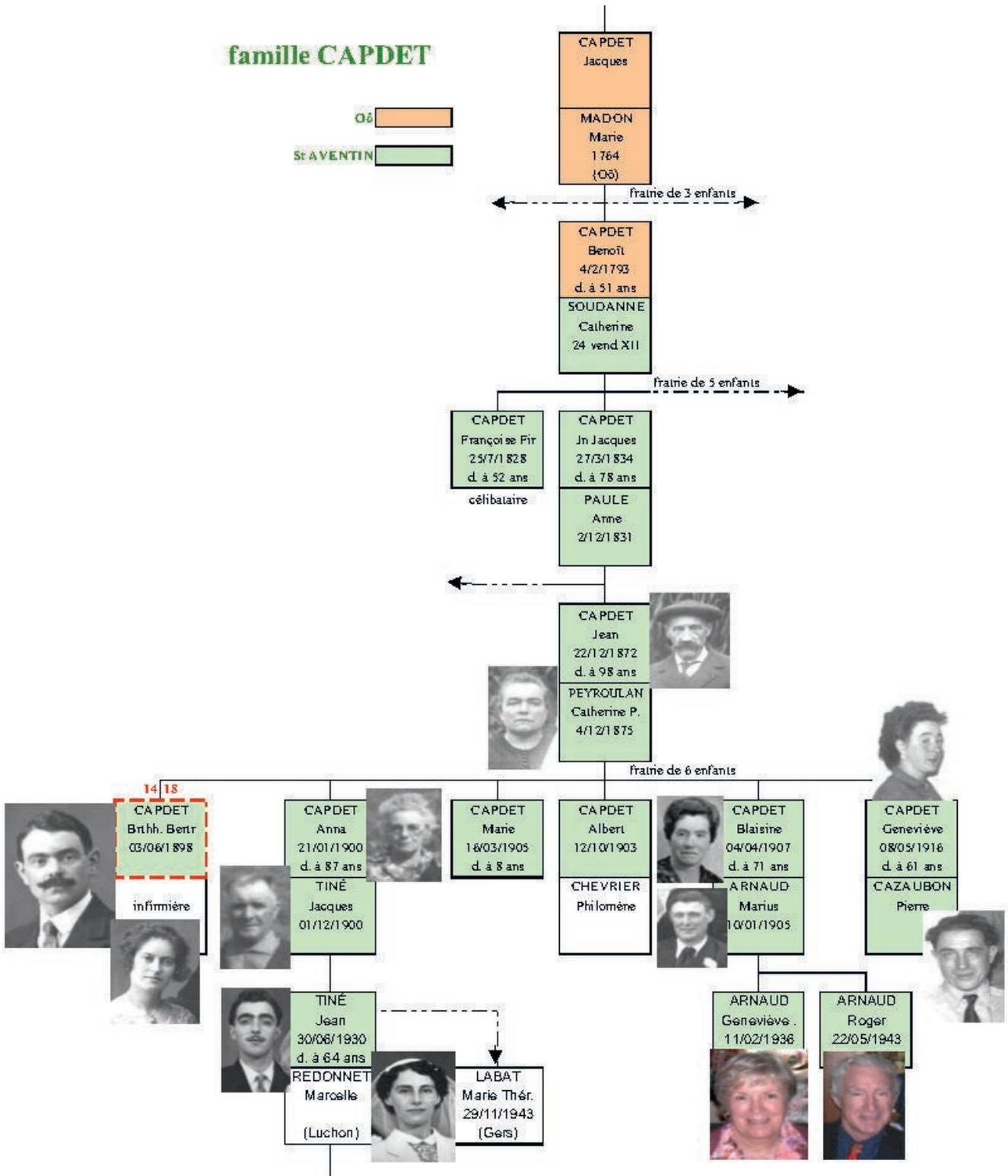
- rappelé à l'activité le 01/08/1914 [à 40 ans] ;
- parti en détachement au **136^e à Marseille** le 14/11/1914 ;

- parti **aux armées** le 01/09/1915 ;
- nommé **Caporal** le 18/09/1915 ;
- passé au **74^e RIT** le 06/05/1917 pour : « dissolution du 136^e » ;
- passé au **21^e RIT** le 14/10/1917 ;
- **disparu le 27/05/1918 au combat à Vailly (Aisne)** ;
- **en fait est fait prisonnier, interné à Neuhammer** ;
- rapatrié en vertu de l'Armistice ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 18/02/1919 ;
- **campagne contre l'Allemagne** du 15/08/1914 au 17/02/1919 ;
- dépôt démobilisateur le **83^e RI** à St Gaudens ;
- réformé temporairement et proposé pour pension temporaire de 10% d'invalidité par la CR de Toulouse du 07/04/1923 pour : « *Reliquat d'intoxication par gaz* » ;

- décédé à Luchon le 30/07/1923 **à l'âge de 48 ans**.

Barthélemy Bertrand CAPDET

famille CAPDET



CAPDET Barthélemy Bertrand, né le 03/06/1898 à St Aventin, garçon nourrisseur, classe 1918, n° matricule 889, fils Jean et de PEYROULAN Pierrette.

- incorporé à compter du 01/05/1917, soldat de 2^e classe ;
- passé au **14^e RI** le 19/09/1917 [à 19 ans] ;
- passé au **252^e RI** le 31/03/1918 ;
- passé au **118^e RI aux armées** le 10/06/1918 ;
- **hospitalisé le 01/01/1919** ;
- proposé réforme temporaire avec pension temporaire de 30% d'invalidité par la CR de Toulouse du 05/09/1919 pour : *« Limitation de la flexion du coude droit à 55°, légère obscurité respiratoire du sommet droit, bon état général »* ;
- réforme définitive et proposé pour pension temporaire 85% d'invalidité par la CR de Toulouse du 30/07/1920 pour *« Amputation jambe gauche 1/3 moyen. Limitation mouvement de flexion coude droit à 55°, extension à 175° »* ;
- réformé pension temporaire **90%**, 2 ans pour : *« Poussée aiguë d'ostéo arthrite du coude droit avec gonflement douloureux. Amputation de la jambe au 1/3 moyen »*, par décision de la CR de Bordeaux du 01/08/1921 ;
- réformé définitivement et proposé pour pension temporaire 90% d'invalidité par la CR de Toulouse du 24/06/1922 pour : *« Amputation jambe gauche. Ostéite arthrite coude droit d'origine bacillaire avec foyer fistuleux. Cicatrice d'abcès froid poignet droit »* ;
- réformé définitivement et proposé pour pension permanente d'invalidité 80% pour : *« Amputation de la jambe gauche au tiers moyen, ostéo arthrite bacillaire du coude droit, ankylose osseuse à 115° et atrophie »* par décision de la CR de la Seine du 03/05/1923 ;
- décédé à Vitry sur Seine le 22/12/1924 à l'âge de **26 ans**.

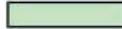


Barthélemy et son épouse (infirmière) Thérèse

François CAZAUBON

famille CAZAUBON / LANTRADE

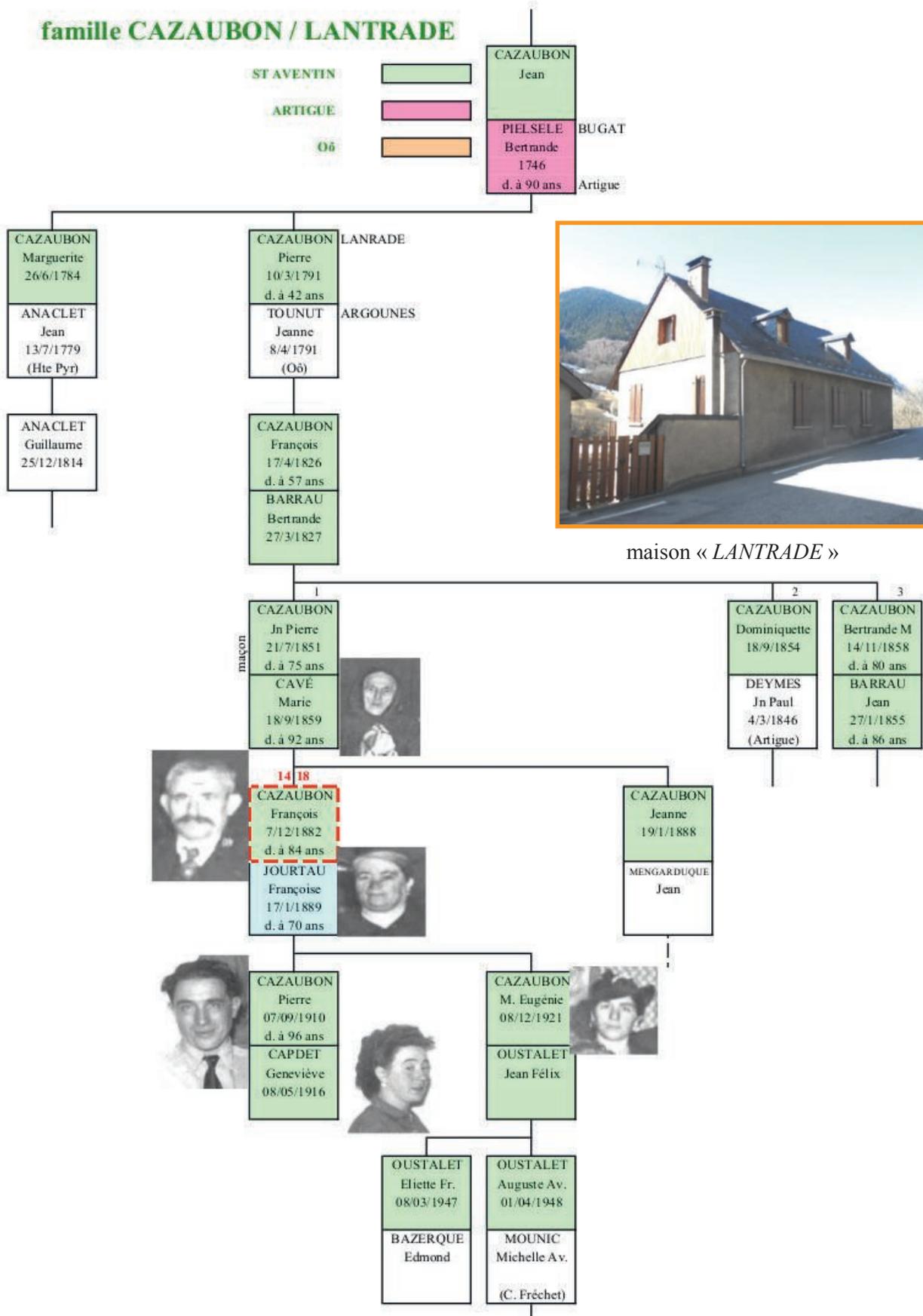
ST AVENTIN



ARTIGUE



Oô



CAZAUBON François né le 07/12/1882 à St Aventin, cultivateur, taille 1 m67, classe 1902, n° matricule 1631, fils de Pierre et de CAVÉ Marie

- mis en route le 16/11/1903 soldat de 2^e classe ;
- envoyé en congé le 18/09/1906 en attendant son passage dans la réserve qui aura lieu le 01/10/1906 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- passé au **24^e RIColoniale** le 15/04/1914 ;

- parti **aux armées** le 01/09/1914 [à 32 ans] ;
- **blesé le 21/09/1914 à Massignes plaie superficielle par éclat d'obus à l'aisselle gauche ;**
- **blesé le 06/05/1915 à Beauséjour, séton à la région lombaire, côté gauche, par éclat d'obus ;**
- passé **Armée d'Orient** le 16/09/1916 ;
- **blesé le 21/05/1917 : plaie au coude droit par Schrapnell [obus] ;**
- proposé au service auxiliaire, puis dirigé sur le centre spécial de réforme sur décision de la CR de Perpignan du 05/07/1918 ;
- classé service auxiliaire pour blessure de guerre gratification taux 10% par la CR de Béziers du 20/01/1919 pour : « *Limitation de la flexion et d'extension du coude consécutive à une blessure du coude par balle de Schrapnel* » maintenu service auxiliaire, même gratification par la CR de St Gaudens du 28/04/1919 pour le même motif » ;
- certificat d'Ancien Combattant délivré par St Gaudens le 25/02/1929 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 06/06/1919 ;
- dépôt démobilisateur **83^e RI** de St Gaudens ;
- maintenu service auxiliaire et proposé pour pension temporaire 10% d'invalidité par la CR de Toulouse du 01/09/1920 pour : « *Ankylose coude droit limitant la flexion à 65° et l'extension à 120°* » ;
- maintenu service auxiliaire et proposé pour pension temporaire 10% d'invalidité par la CR de Toulouse du 29/10/1921 pour : « *Limitation entre 65 et 120° des mouvements du coude droit* » ;
- maintenu service auxiliaire et proposé pour pension temporaire 10% d'invalidité par la CR de Toulouse du 13/10/1922 pour : « *Raideur coude droit entre 65 et 120°* » ;
- père de 2 enfants vivants, passé en démobilisation ;
- classé « sans affectation » le 16/01/1927 ;

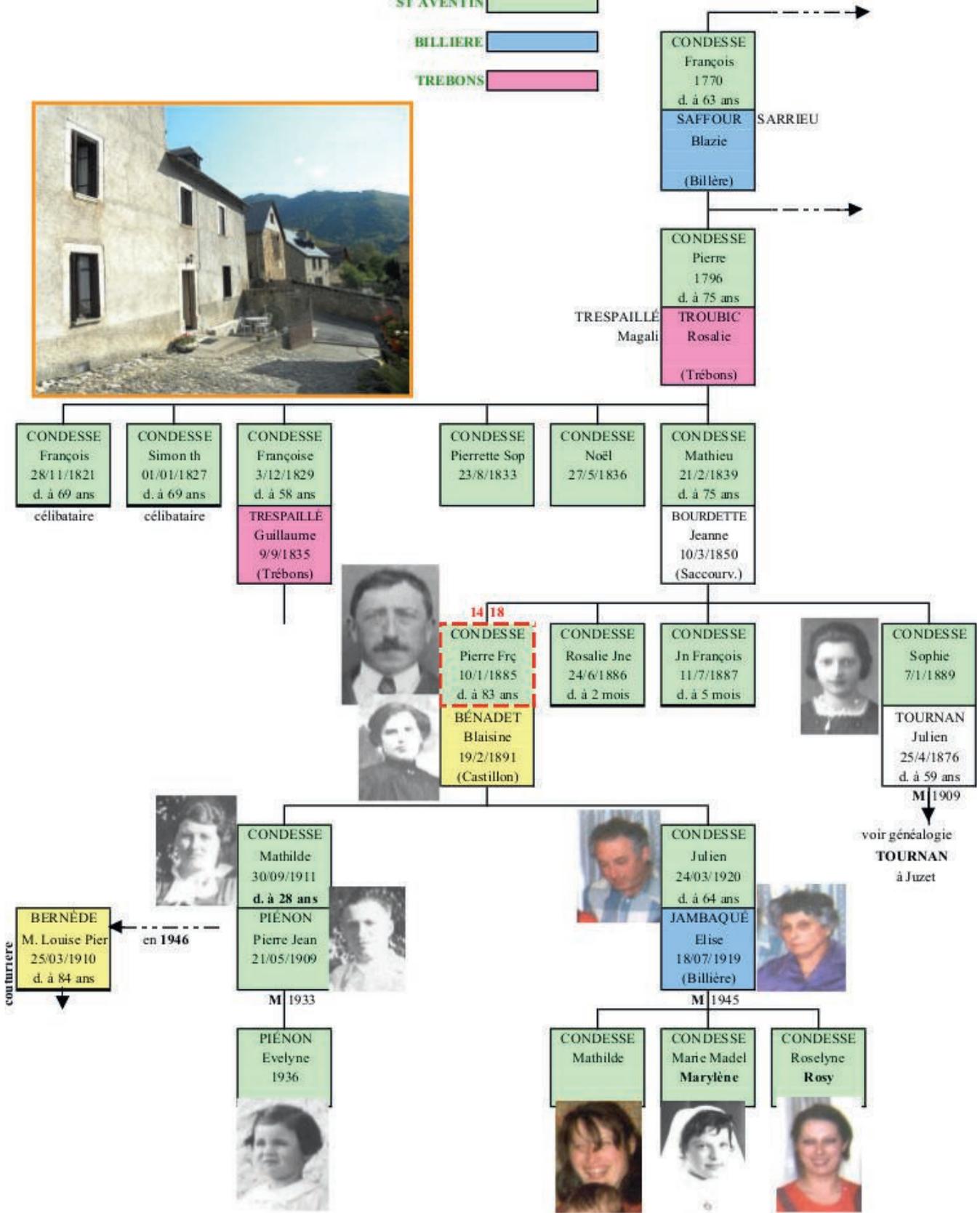
- **citation** : à l'ordre du Régiment n°442 du 05/06/1917 : « *Très bon soldat, une blessure. S'est toujours brillamment conduit au cours des combats où il a pris part* » ;

- **décoration** : Médaille Militaire par décret du 30/03/1935.



Pierre François CONDESSE

famille CONDESSE

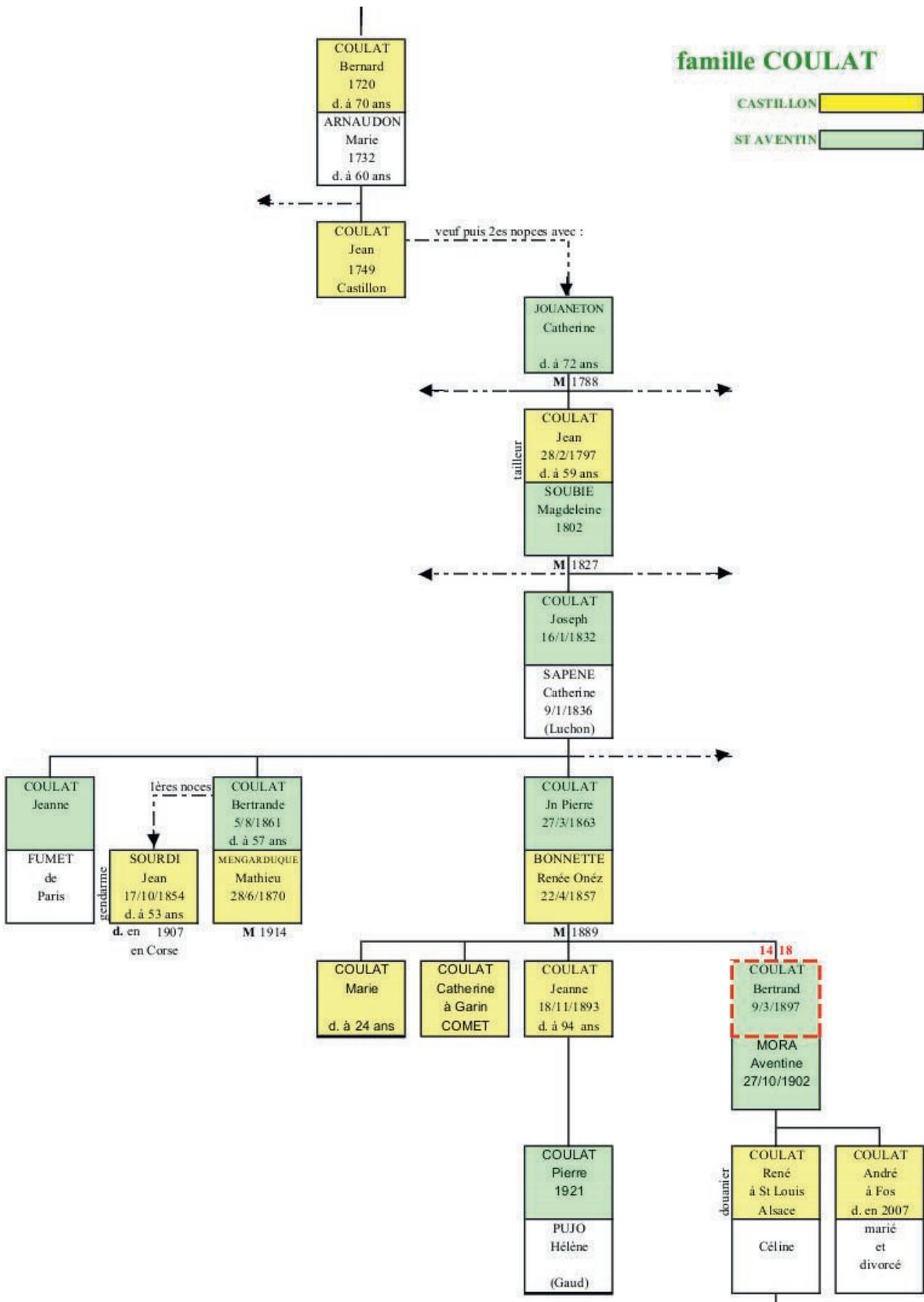


CONDESSE Pierre François, né le 19/01/1885 à St Aventin, cultivateur, taille 1 m70, n° matricule 1293, classe 1905, fils de Mathieu et de BOURDETTE Jeanne.

- mis en route le 06/10/1905, soldat de 2^e classe ;
- soldat de 1^{er} classe le 08/03/1908 ;
- envoyé en congé le 25/09/1908 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

- aux armées le 07/08/1914 [à 29 ans] ;
- évacué le 25/12/1914 ;
- rentré au dépôt le 17/03/1915 ;
- reparti aux armées le 02/10/1915 ;
- évacué le 15/10/1915 : « *Pied gelé* » ;
- proposé pour réforme temporaire avec gratification renouvelable par la CR de Toulouse du 31/12/1917 pour : « *Œdème du pied droit suite gelure* » ;
- maintenu proposé pour réforme temporaire par la CR de St Gaudens du 09/04/1918 pour le même motif ;
- admis à la réforme temporaire avec gratification de 300 francs le 19/09/1918 ;
- réforme temporaire renouvelée avec même gratification par la CR de St Gaudens du 03/02/1919 pour le même motif ;
- maintenu réforme temporaire et proposé pour pension temporaire 30% d'invalidité par la CR de Toulouse du 31/01/1920 pour : « *Limitation des mouvements de la tibio tarsienne droite entre 105 et 120°* » ;
- réforme temporaire et proposé pour pension temporaire 30% d'invalidité par la CR de Toulouse du 19/03/1921, pour : « *Membre inférieur droit limitation entre 105 et 120° des mouvements de la tibio tarsienne, amyotrophie d'un centimètre et demi du mollet* » ;
- réforme temporaire et proposé pour pension temporaire 30% d'invalidité par la CR de Toulouse du 25/02/1922 pour : « *Pied droit limitation entre 105 et 120° des mouvements de la tibio tarsienne, trouble verso moteurs.* » ;
- classé sans affectation et rayé des contrôles le 01/03/1927 ;
- certificat d'Ancien Combattant délivré par St Gaudens le 09/03/1929 ;
- affecté à la Poudrerie de Toulouse le 01/06/1932.

Bertrand COULAT



COULAT Bertrand né le 09/03/1897 à St Aventin, cultivateur, n° matricule 1425, classe 1917, taille 1 m74, fils de Jean Pierre et de BONNETTE Renée.

- incorporé à compter du 11/01/1916 soldat de 2^e classe [à 19 ans] ;
- passé au **11^e RI** le 06/11/1916 ;

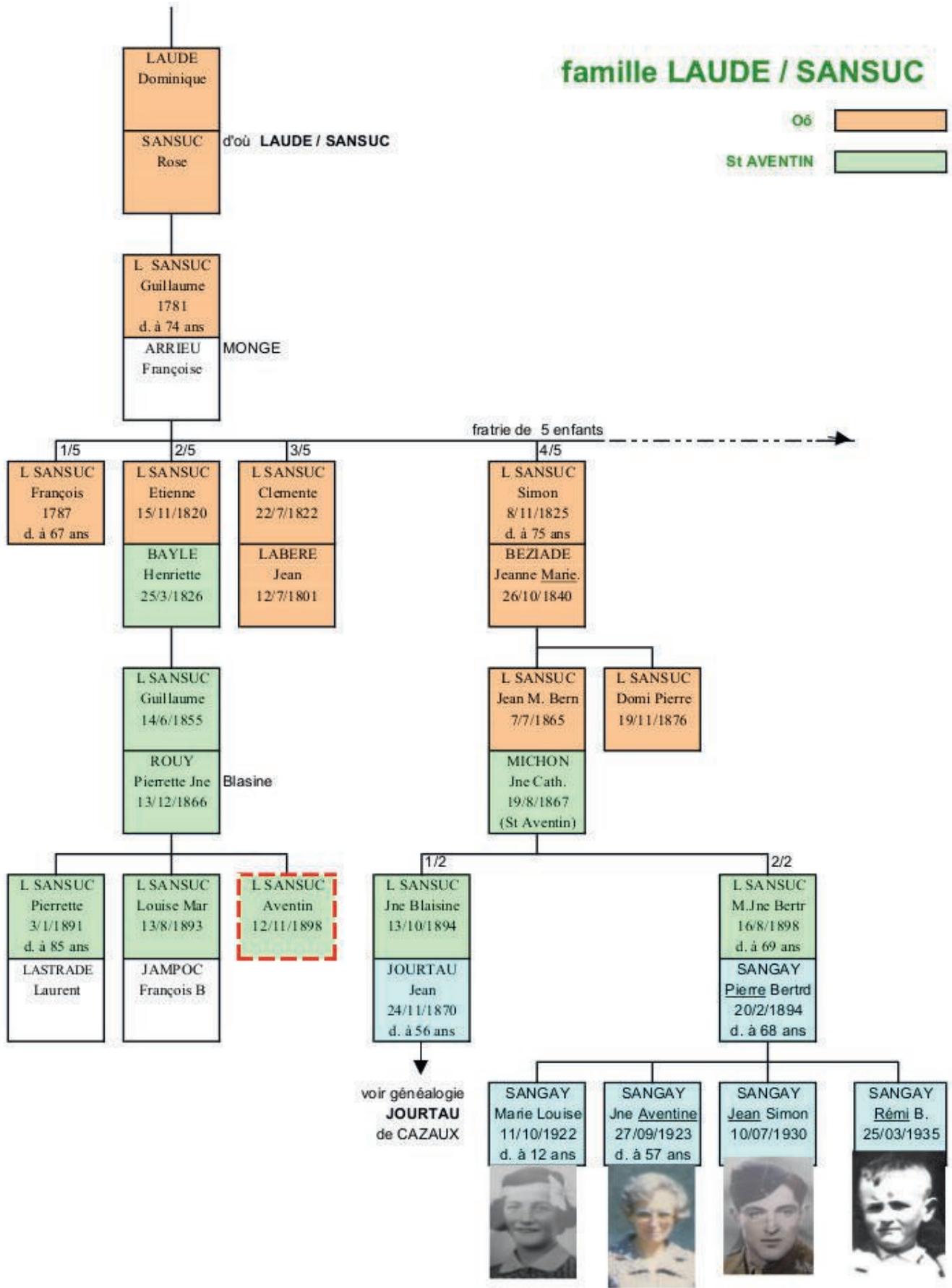
- passé au **112^e RI** aux armées le 26/05/1917 ;
- nommé soldat de 1^{ère} classe le 28/05/1918 ;
- nommé **Caporal** le 17/07/1918 ;
- nommé **Sergent** le 25/10/1918 sur ordre du Régiment ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 03/09/1919 ;
- dépôt démobilisateur le **83^e RI** de St Gaudens ;
- se retire à St Aventin ;
- classé affecté spécial des Douanes en qualité de préposé le 03/12/1920 ;
- passé dans la direction de Sarrebruck le 12/02/1921 ;
- passé en domicile dans la subdivision de Bayonne le 07/01/1929 ;
- réintégré dans sa subdivision d'origine par suite de son changement de domicile, préposé douanes à Fos le 05/03/1932 ;
- passé en domicile dans la subdivision de Bordeaux le 01/02/1936 ;
- muté du 17^e au **16^e Bataillon de Douaniers**, passé d'office en domicile dans la subdivision de Montpellier le 29/08/1939 ;
- mobilisé au **16^e Bataillon de douaniers** le 02/09/1939 ;
- démobilisé et renvoyé dans ses foyers le 11/07/1940 ;
- se retire à Fos ;

- **citation** : à l'ordre du Régiment du 10/05/1918 « *Grenadier d'élite, le 06/05/1918 après une reconnaissance de 32 heures dans les lignes ennemies a hardiment attaqué un ennemi nombreux et retranché, et l'a réduit à la grenade.* »

- **décoration** : **Croix de Guerre avec étoile de bronze.**



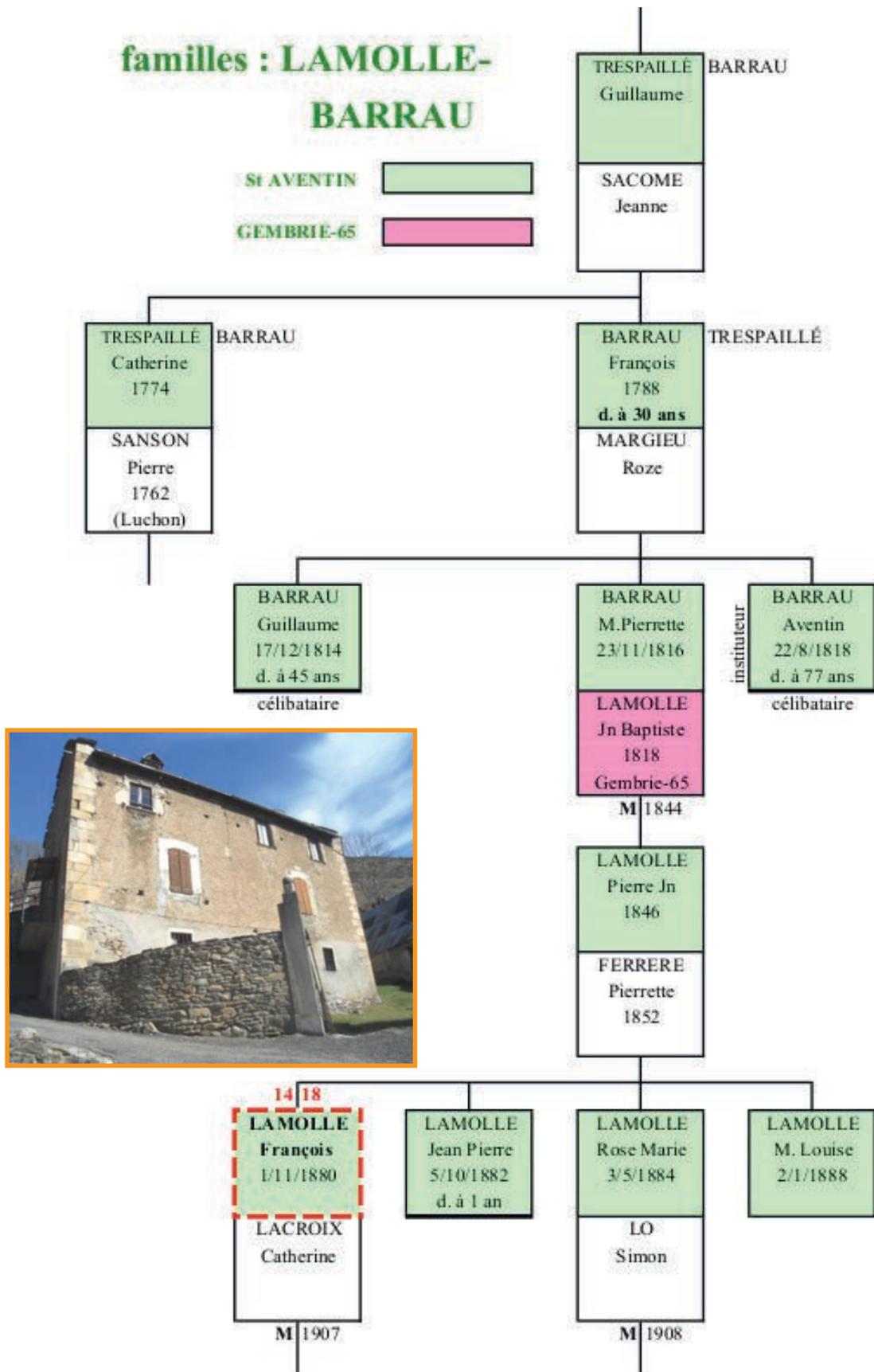
Aventin LAUDE-SANSUC



LAUDE-SANSUC Aventin, né le 12/11/1898 à St Aventin, douanier, n° matricule 904, classe 1918, taille 1 m60, fils de Guillaume et de Rouy Blaisine.

- incorporé à compter du 01/05/1917, soldat de 2^e classe ;
- passé au **113^e RI** le 30/03/1918, **aux armées** [à 20 ans] ;
- **disparu le 09/06/1918 à Beaumont sur Oise** ;
- **finalement rapatrié** le 21/11/1918 ;
- passé au **83^e RI** le 12/01/1919 ;
- passé au **15^e Escadron du Train** le 01/09/1919 ;
- renvoyé dans ses foyers et passé dans la réserve le 16/04/1920 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- passé par changement de domicile dans la subdivision de Casablanca le 13/04/1927, caserne des douanes ;

LAMOLLE François Guillaume Marie



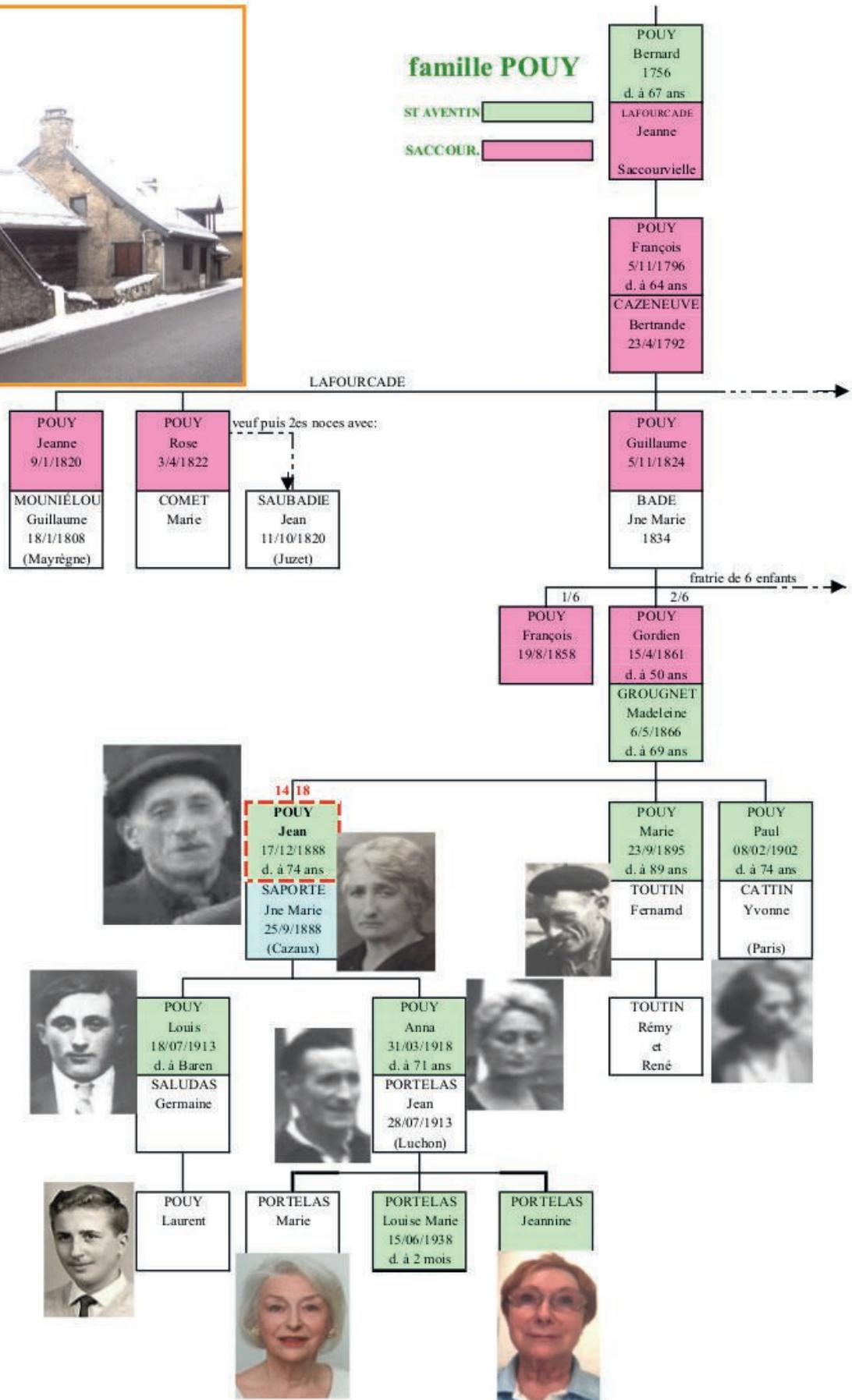
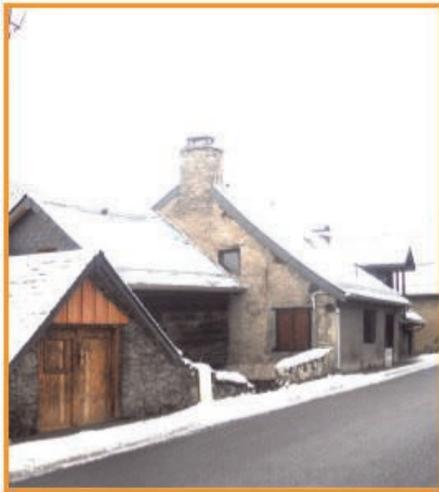
LAMOLLE François Guillaume Marie né le 01/12/1880, élève de **notaire**, classe 1900, n° matricule 1504, taille 1 m70, fils de Pierre Jean et de FERRERE Pierrette Aventure.

- pris « bon » en **1902** après un ajournement d'un an ;
- mis en route le 16/11/**1902**, canonnier de 2^e classe ;
- mis en congé et passage dans la réserve le 01/11/**1904** ;
- fils unique d'une femme actuellement veuve ;
- rayé des contrôles le 26/06/**1904** ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

- rappelé à la **Mobilisation de 1914**, le 11/08/**1914**, canonnier servant [à 34ans] ;
- affecté au **57^e RI** ;
- réformé par la CR de Toulouse du 06/05/**1915** pour : « *Hypertrophie du cœur* » ;
- maintenu réformé par la CR de Tarbes le 18/09/**1915** ;

- **campagne contre l'Allemagne** du 11/08/**1914** au 10/05/**1915**.

Jean POUY



POUY Jean né le 17/12/1888, cultivateur, classe 1908, n° matricule 908, taille 1 m68, fils de Gordien et de GROUGNET Madeleine.

- mis en route et arrivé au corps le 08/10/1909, canonnier conducteur de 2^e classe **23^e RA** ;
- mis en congé de 24/09/1911 en attendant passage dans la réserve ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

- rappelé le 03/08/1914 [à 26 ans], situation de famille : marié ;
- « sclérose pleuro pulmonaire » ;
- « intoxiqué par les gaz le 29/04/1917 au chemin des Dames » (intoxication homologuée en date du 29/12/1937) ;
- blessé le 03/11/1918 : « Bras gauche par explosion d'éclat d'obus. » ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 11/03/1919 ;
- certificat d'Ancien Combattant délivré le 15/02/1929 ;
- maintenu service armé invalidité inférieure à 10% « Sans origine » par la CR de Toulouse du 22/02/1929 pour « intoxication par gaz, auscultation négative » ;
- invalidité inférieure à 10% décision de la CR de Toulouse du 09/10/1931 pour « Pas de troubles pulmonaires » ;
- maintenu service armé proposé pour pension temporaire 10% pour : « Pas d'aggravation » décision du 22/08/1934 pour : « sclérose pleuro pulmonaire discrète » ;
- maintenu service auxiliaire proposé pour pension temporaire 10% par décision de la CR de Toulouse du 07/10/1936 pour : « Séquelles légères de bronchite » ;
- pension temporaire de 10% concédée le 07/12/1936, valable du 09/10/1935 au 07/10/1937 ;
- libéré du service militaire le 15/10/1937 ;
- dégagé des obligations militaires et proposé pour pension permanente 10% par la CR de Toulouse du 15/11/1937 pour : « Bronchite légère » ;
- proposé pour pension permanente 20% par la CR de Toulouse du 15/12/1937 pour : « Bronchites poussées aiguës fréquentes. » ;
- pension définitive de 10% concédée le 08/04/1938 ;
- proposé pour pension permanente 20% au 04/06/1940 pour : « Bronchite légère et sclérose » ;
- pension d'invalidité 40% concédée par arrêt du 26/09/1950 pour : « Sclérose emphysème pulmonaire avec bronchite... suite blessure de guerre reçue par gaz en avril 1917 » ;

- citation par ordre du Régiment le .. /05/1948 : « *Excellent conducteur, a toujours fait preuve d'un grand courage et d'un grand dévouement en particulier le 26/04/1918 où il est retourné 3 fois à la position de batterie bombarder sans arrêt ...* »

- décorations : Médaille Militaire avec traitement le 28/10/1938.



(NDA) Les Registres Matricules des archives du CD31 font apparaître une seule décoration, celle de la Médaille Militaire délivrée en 1939, or les archives personnelles de la famille POUY font état de surcroît :

- d'une nomination à l'Ordre National de la **Légion d'Honneur**, qui date du 07/04/1961.



- de l'obtention de la **Croix de Guerre**, que Jean POUY arboré sur son uniforme





Témoignage de Marie PLAT

« - Jean, mon grand-père, avait vécu de tels moments dramatiques lors de la guerre de 14-18, qu'il relativisait tous les événements : 'Ca va s'arranger disait-il, ça n'est pas grave !', dès que la situation du moment semblait nous échapper.

Il avait la faculté de faire la part des choses. L'expérience de la vie, l'avait aguerri.

Il devait sa vie, se plaisait-il à dire, au cheval qu'il montait : au garrot élevé, à l'encolure suffisamment haute au point qu'il inhala les gaz moutarde plus tard que les autres, ce qui le sauva.

Sans aucun doute en 1917, lorsque sa Compagnie fut gazée.

Quant à sa réinsertion dans la vie civile elle n'a pas été des plus faciles. Je me souviens de ses souffrances. En pleine nuit il avait des crises d'asthme. Toute petite près de lui, je me disais : Il va mourir ! C'était impressionnant. Il a dû son salut au docteur Bernard Boubes qui montait depuis Luchon avec sa « pétrolette ».

Je revois ma grand-mère qui priait : « Nôste Sénhe detch céu ». Il faut dire qu'elle l'avait « perdu » durant tant d'années du fait de la guerre, qu'elle craignait le perdre définitivement, plus on avançait dans le temps.

Je me souviens, bien que petite, de ses lèvres bleues par la maladie.

Mon grand-père assumait pratiquement toutes les tâches à la ferme, sauf peut-être la coupe du bois pour l'hiver, trop fatigante pour lui.

Puis sa maladie l'a rendu de plus en plus faible. Je le revois avec son bâton sur lequel il s'appuyait désormais. Il souffrait alors terriblement ... Au point qu'il n'a pu rester à St Aventin ; l'altitude ne lui convenait plus, l'air y était trop rare.

J'étais plus grandette lorsque mes grands-parents ont loué une maisonnette à Luchon, rue de l'étoile (près de la place du marché.)

Mon grand-père y résidait tandis que ma grand-mère s'occupait des bêtes à St Aventin puis elle redescendait à Luchon une à deux fois par semaine afin de rejoindre mon grand-père.

Il arrivait que mon grand-père remonte à St Aventin, suivant sa condition physique.

Il devait avoir bénéficié d'un emploi réservé en faveur des blessés de guerre car je me souviens qu'il était agent de police à Luchon. D'où la grande cape bleu marine qui l'enveloppait en permanence et qui avait tant marqué mon esprit.

Il était arrivé à un point où ses poumons avaient rétréci, comparables à ceux d'un nouveau-né !

Le jeudi je dormais chez mon grand-père pour ne pas le laisser seul, puis ma grand-mère reprenait le relais et venait faire le ménage, puis préparait les repas.

Mais la situation a dû se compliquer car quelques temps après ils ont déménagé au 7 de la rue Nérée Boubée. Ils passaient le meilleur du temps assis tous deux sur le grand balcon, au soleil.

C'était l'époque où désormais il n'avait plus aucune activité.

Sa santé s'est dégradée, et désormais mes parents les ont accueillis dans leur maison rue Gambetta. Là les escaliers étaient moins difficiles à gravir et les marches moins nombreuses.

De plus ce rapprochement était d'un grand confort moral pour tous.

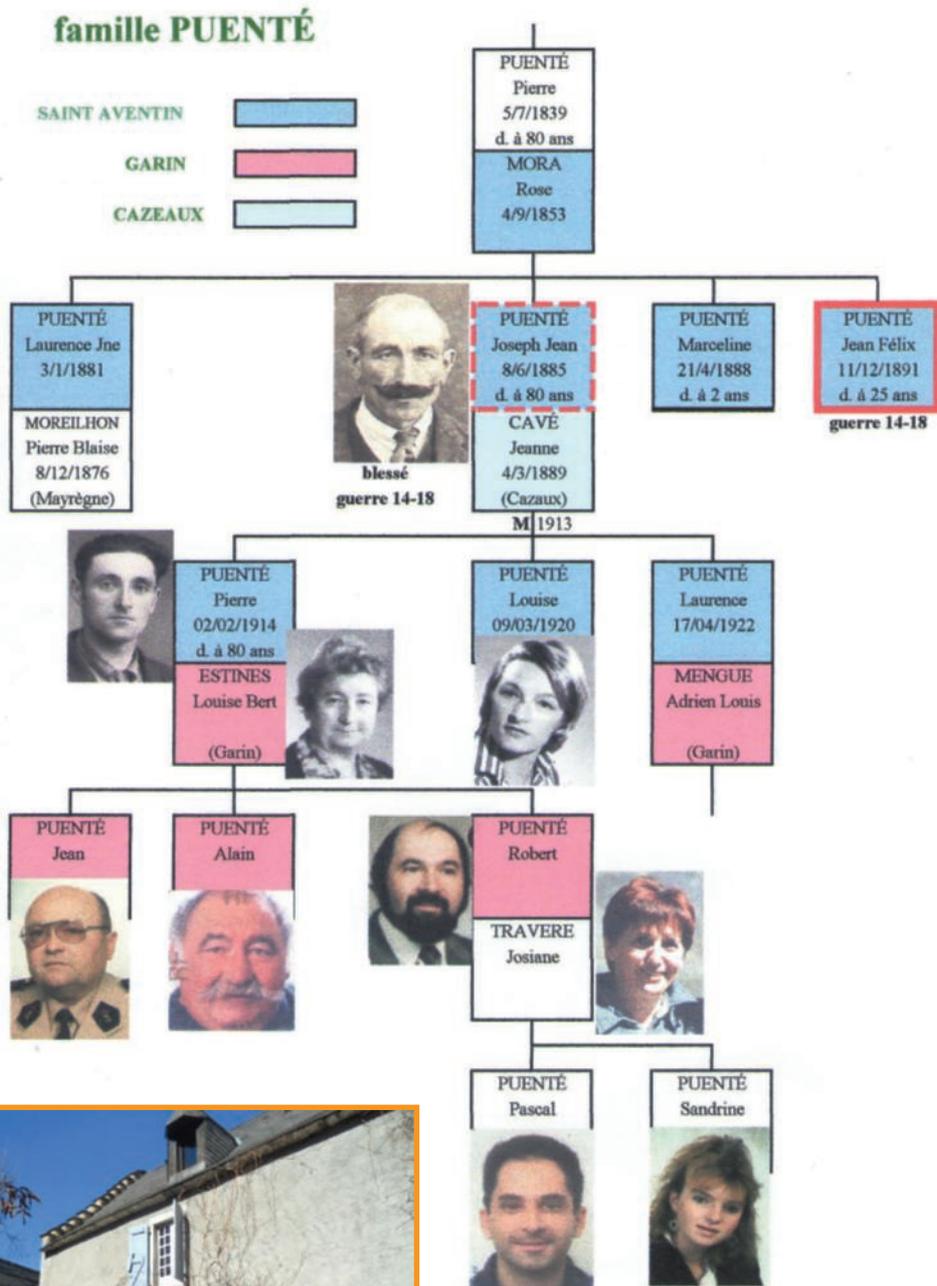
Le bétail a été vendu à St Aventin.

Le déracinement fut cruel !

D'un coup ils abandonnaient les voisins, les amis, chez qui, à la veillée, ils venaient boire le café et raconter leurs journées de labeur. »

Joseph PUENTÉ (blessé)

(Jean Félix PUENTE « Mort pour la France », voir Tome I)



maison PUENTÉ, en ço de PEYRA

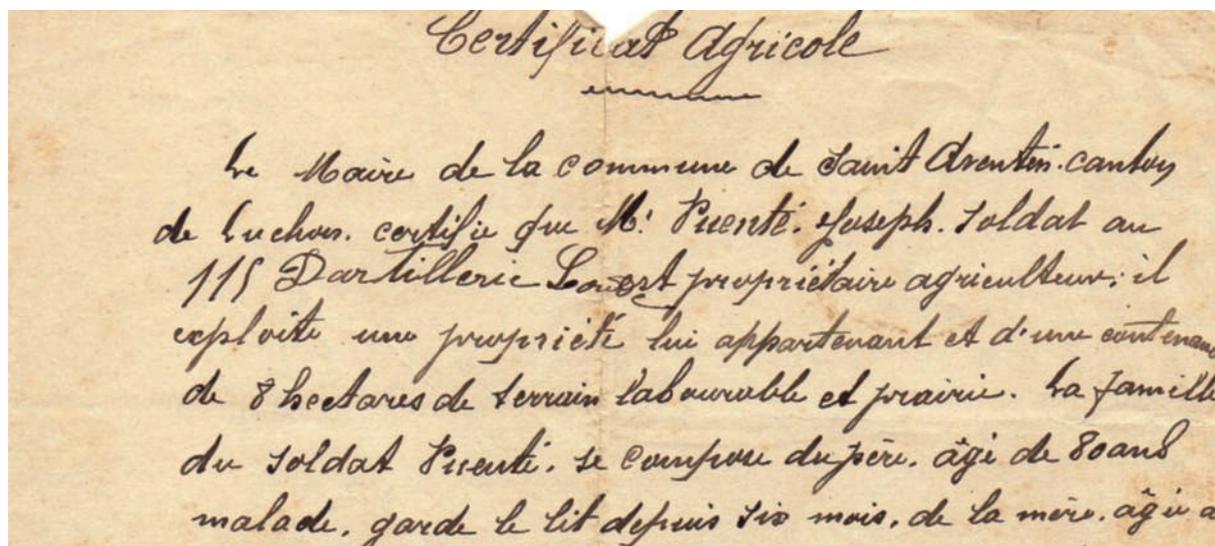
Joseph Jean PUENTÉ surnommé : « *LYAUTEY* »



PUENTÉ Joseph Jean, né le 08/06/1885 à **St Aventin**, classe 1905, taille 1m 66.

- durant 2 ans il fut ordonnance du Général Lyautey au Maroc, puis renvoyé dans ses foyers en septembre 1908, avec certificat de bonne conduite « accordé » ;
- rappelé sous les drapeaux pour participer à la guerre, en août 1914 [à 29 ans] ;
- versé au 9^e Chasseurs à cheval, du 11/08/1916 au 01/04/1917 ;
- incorporé au 115^e RALourde, du 02/04/1917 au 24/03/1919 ;
- situation de famille : marié, un enfant (Pierre), un frère tué au combat ;
- démobilisé le 25/03/1919, affecté au 117^e RA de la « réserve ».

Durant l'été 1917 il obtient une permission spéciale sur la demande du maire Raygot de St Aventin, afin d'effectuer les travaux des champs ; par manque de bras à la ferme.



67 ans. a été victime d'un accident d'automobile. qui l'a
gravement blessé à la jambe et est obligé de garder le lit
de sa femme et d'un garçon de trois ans. Cette situation
met la femme Picenti dans un grand embarras pour
l'exploitation de sa propriété, vu surtout que la main
d'œuvre fait absolument défaut dans la contrée

Dans ces conditions, le Maire, estime qu'une permission
de quelques jours. Serait indispensable au soldat Picenti
et prie l'autorité militaire, de vouloir bien lui accorder
la faveur qu'il sollicite à un si jeune âge

St Quentin. le 27 juillet 1917



le Maire
Ravao

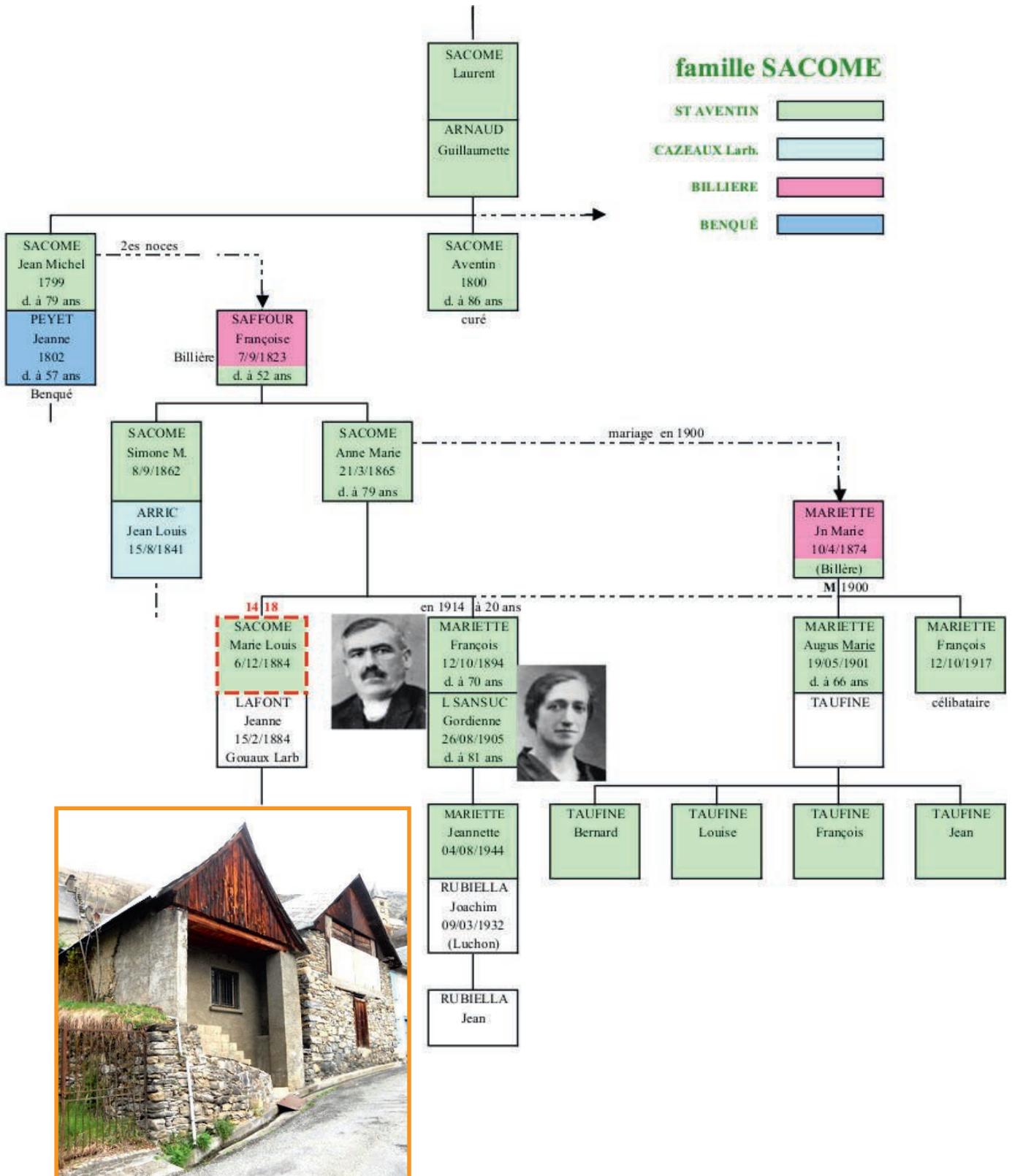
- le 20/02/1919, il est blessé en Belgique. Un éclat d'une bombe à retardement le laissera infirme de la main gauche et du bras, après avoir été admis à l'hôpital, 9 jours après l'accident.
- c'est en 1936 que ses blessures de guerre se réveillent au point qu'on l'opère d'un flegmon « très grave. » Il est admis à la clinique de St Gaudens pour une intervention chirurgicale.

ROUY Bertrand né le 01/02/1875 à St Aventin, cultivateur, classe 1895, n° matricule 1720, taille 1 m56, fils de Guillaume et de JOUANETON Simone..

- affecté au 59^e RI le 15/11/1897, soldat de 2^e classe ;
- réformé le 10/03/1898 par la CR de l'Ariège pour : « *infirmités ne pouvant être attribuées au service. Faiblesse générale* » ;
- passé dans la réserve de l'armée active le 01/10/1899 ;

- classé dans le service armé par décision du CR siégeant à Luchon le 09/12/1914 [à 39 ans] ;
- passé au **136^e RIT** le 23/08/1915 ;
- passé au **35^e RIT** le 09/03/1918 ;
- réformé invalidité temporaire **90%** par décision de la CR de Clermont Ferrand du 30/08/1919 pour : « *Dyspnée d'effort. Néoplasme de l'estomac* » ;
- réformé définitivement, invalidité inférieure à **10%** par la CR de Toulouse du 21/03/1923 pour : « *troubles digestifs subjectifs* » ;
- réformé et proposé pour pension temporaire de **30%** d'invalidité par la CR de Toulouse du 07/11/1923 pour : « *Troubles gastro intestinaux. Emphysème pulmonaire sans signe de bronchite* » ;
- libéré du service militaire le 10/11/1924.

Marie-Louis SACOME



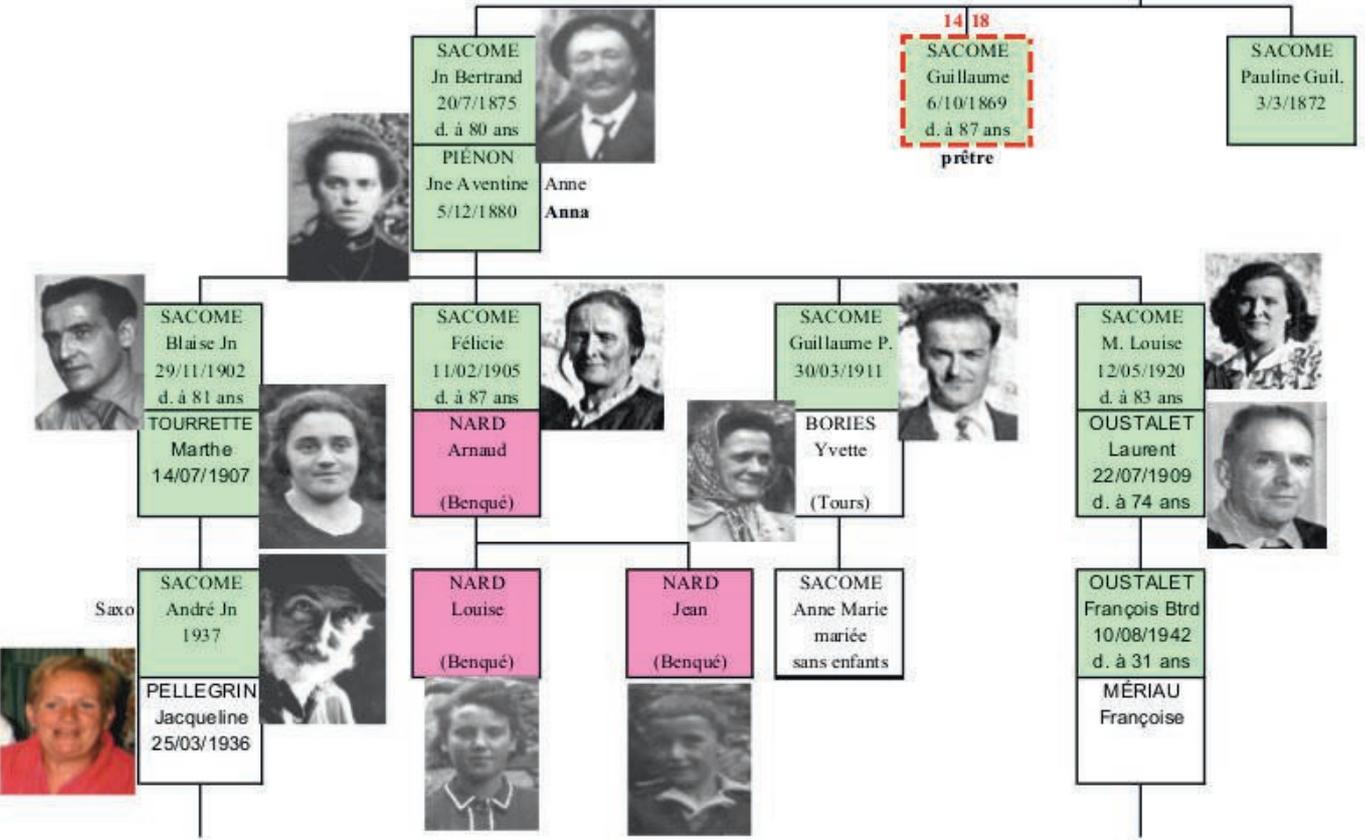
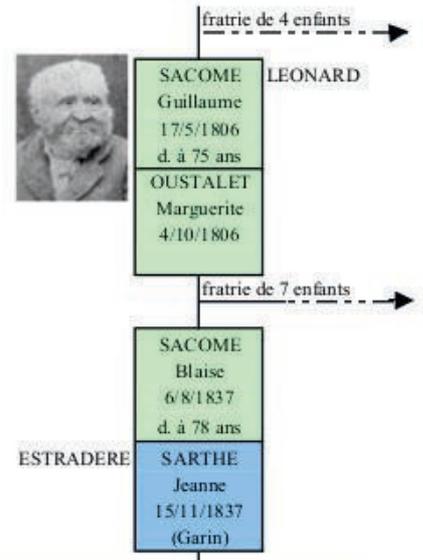
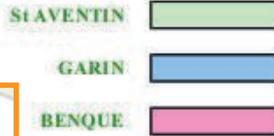
SACOME Marie-Louis, né le 06/12/1884, classe 1904, n°matricule 1472, taille 1 m66, fils de père inconnu et de SACOME Anne-Marie.

- mis en route le 10/10/1905 **dragon** de 2^e classe ;
- envoyé en disponibilité le 12/10/19... ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

- rappelé le 1^{er}/08/1914, passé au **23^e RA** le 26/08/1914 [à 30 ans] ;
- passé au **13^e RA** le 22/09/1916 ;
- passé au **238^e RA** de Campagne le 01/10/1917 ;
- passé au **176^e RA** le 01.04/1918 ;
- renvoyé en congé illimité de démobilisation le 18/03/1919 ;
- dépôt de démobilisation **23^e RA** à Toulouse ;
- se retire à Bagnères-de-Luchon, marié ;
- sans affectation, rayé des contrôles, **23^e RA** le 01/03/1927 ;
- certificat d'Ancien Combattant délivré par St Gaudens le 15/02/1929 ;
- maintenu service armé invalidité inférieure à 10% par décision de la CR de Toulouse du 29/05/1931 pour : *« reliquat de blessure du 1/3 moyen de la face postérieure de la cuisse droite par éclat d'obus. »*
- libéré du service militaire le 15/10/1933 ;
- invalidité inférieure à 10% imputable décision de la CR de Toulouse du 28/04/1937 pour : *« petite cicatrice cuisse droite »* ;
- demande de pension rejetée du 27/12/1937. N'est pas susceptible d'être admis au bénéfice d'une pension pour le motif suivant : *« La demande est recevable mais l'infirmité n'entraîne qu'une gêne fonctionnelle inférieure à 10%. »*

Guillaume SACOME

famille SACOME



SACOME Guillaume Bertrand né le 06/10/1869 à St Aventin, **séminariste**, classe 1889, n° matricule 1044, taille 1 m63, fils de Blaise et de SARTHE Jeanne.

- dispensé, admis à titre d'**élève ecclésiastique** à continuer ses études ;
- affecté au **83^e RI** le 11/11/1890, soldat de 2^e classe ;
- soldat de 1^{ère} classe le 05/09/1891 ;
- envoyé le 28/09/1891 en congé sur sa demande ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- classé non disponible de l'administration des cultes en qualité de curé à partir du 20/10/1909 ;

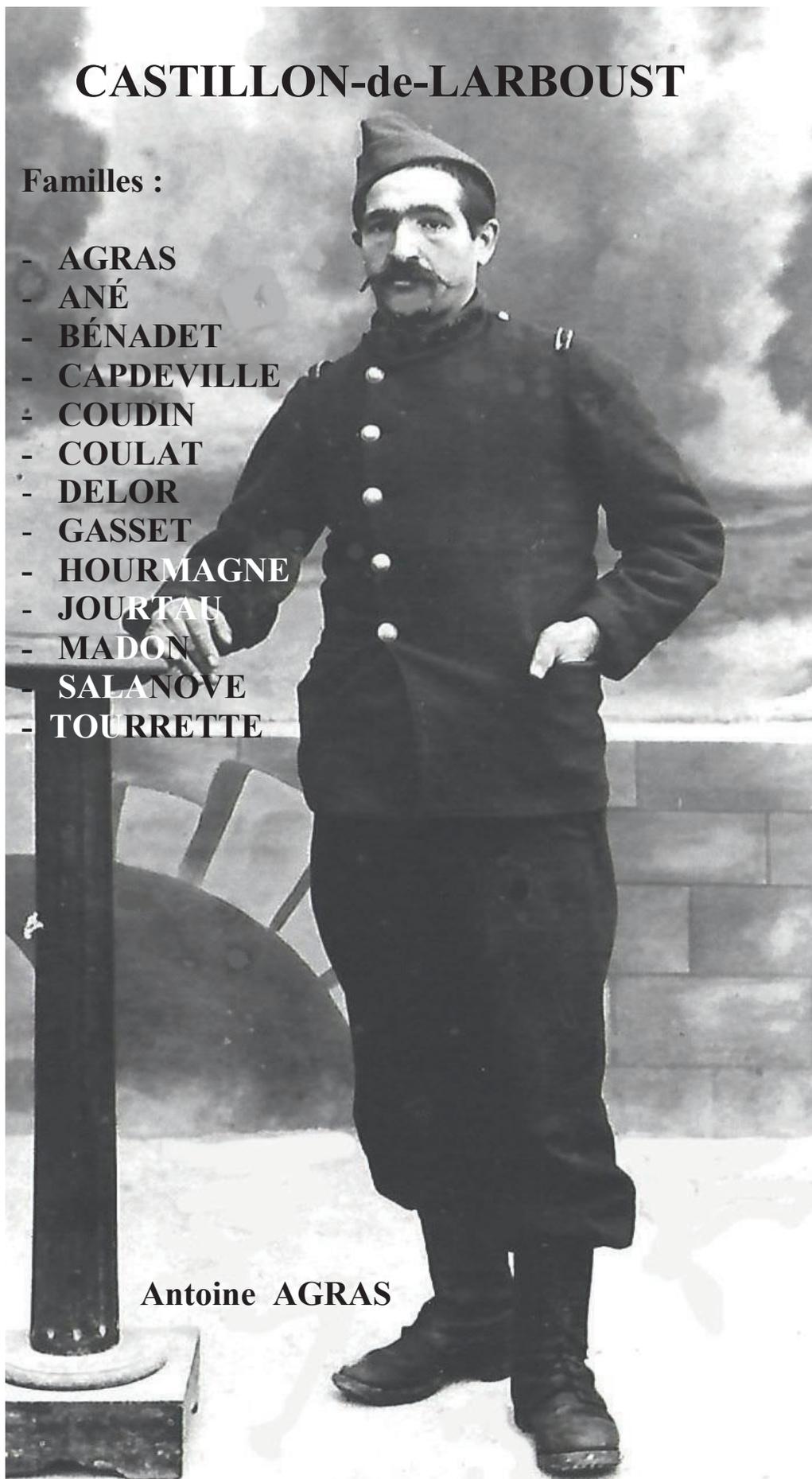
- rappelé à l'activité le 30/03/1915 [à 44 ans] ;
- classé service auxiliaire par la CR de St Gaudens du 15/09/1915 pour : « *Obésité et emphysème pulmonaire. Hémorroïdes, sommet droit douteux* » ;
- renvoyé provisoirement dans ses foyers le 01/10/1915 ;
- maintenu service auxiliaire par la CR de St Gaudens du 20/12/1915 ;
- campagne contre l'Allemagne du 30/03 au 01/10/1915.

CASTILLON-de-LARBOUST

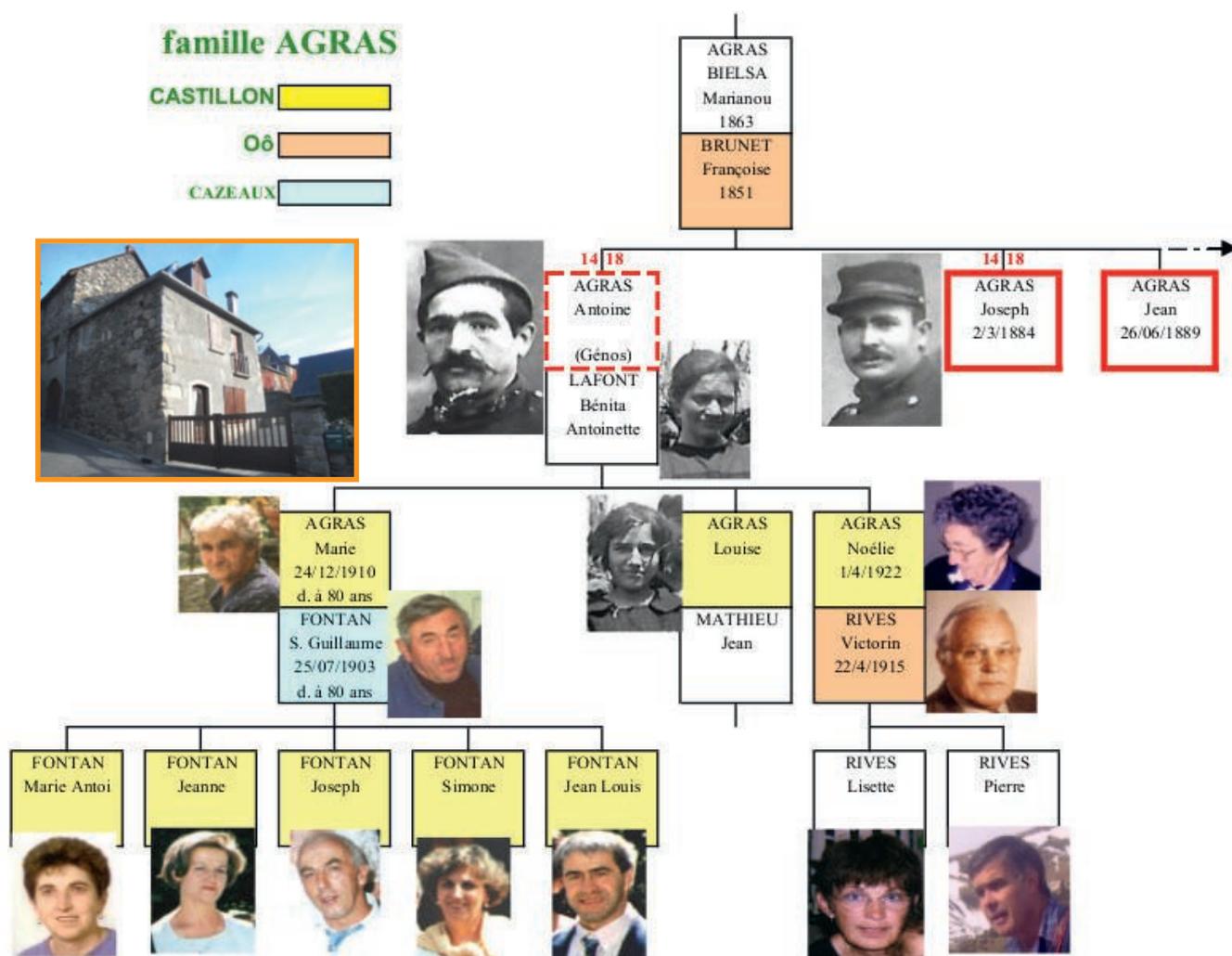
Familles :

- AGRAS
- ANÉ
- BÉNADET
- CAPDEVILLE
- COUDIN
- COULAT
- DELOR
- GASSET
- HOURMAGNE
- JOURTAU
- MADON
- SALANOVE
- TOURRETTE

Antoine AGRAS



Antoine AGRAS



Antoine AGRAS, né à Génos-65 le 14/06/1880, classe 1900.

- ajourné en 1902, puis versé au service auxiliaire en 1903 ;
- incorporé le 28/12/1914 au **83^e RI** [à 34 ans] ;
- blessé le 26/09/1915 à Massiges : « *Plaie à la région pariétale postérieure par éclat d'obus. Trépanation* » ;
- classé au service auxiliaire par la commission de réforme le 28/04/1916 pour : « *Trépanation* » ;
- renvoyé dans ses foyers le 29/04/1916 ;
- congé illimité de démobilisation le 07/05/1919 ;
- réforme avec pension à 30% d'invalidité le 08/10/1919 pour « *Perte de substance osseuse crânienne au niveau du pariétal gauche avec cicatrice adhérente* » ;

- réforme définitive avec pension à 40% d'invalidité le 17/09/ 1920 pour : *« Troubles nerveux consécutifs à la trépanation »* ;
- proposé pour une pension permanente à 90% d'invalidité le 03/ 08/1932 pour : *« Blessure du crâne par éclat d'obus, perte de substance osseuse région pariétale gauche. Syndrome subjectif »* ;
- décorations : **Croix de Guerre avec palme** et **Médaille Militaire**.



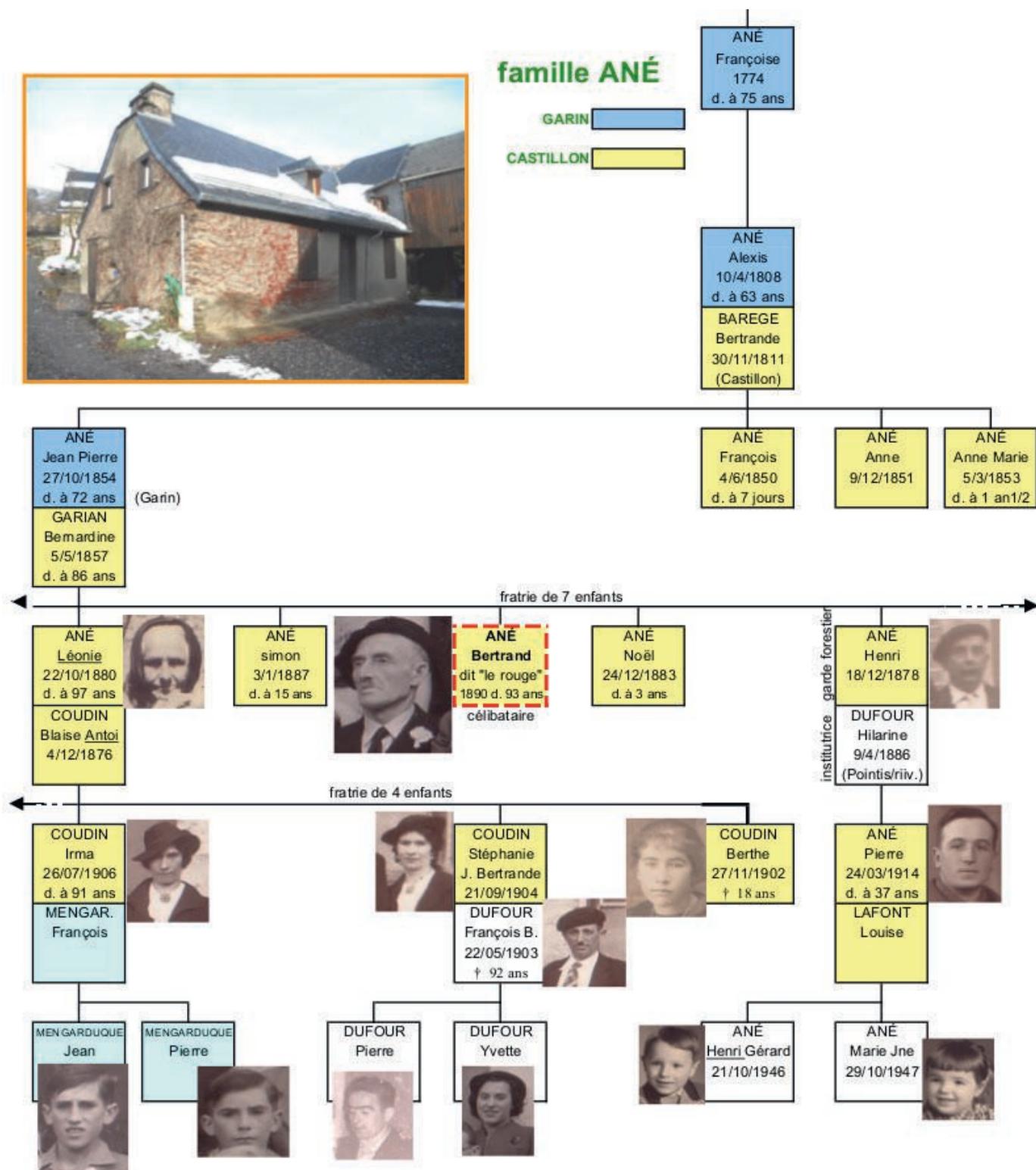
Bertrand ANÉ



famille ANÉ

GARIN

CASTILLON



ANÉ Jean Bertrand né le 02/11/1890 à Castillon-Larboust, cultivateur, classe 1910 n° matricule 1209, taille 1 m68, fils de Jean-Pierre et de GARIAN Bernardine.

- incorporé à partir du 02/10/1911, **dragon** de 2^e classe ;
- dans la réserve le 21/10/1913 ;
- aux armées le 06/08/1914 [à 24 ans] ;
- déclaré : « **décédé** » à Bagatelle le 20/06/1915 « **tué à l'ennemi, au combat** » ;
- **puis rectificatif** du 30/06/1915 par : « **Fait prisonnier au combat à Bagatelle, rapatrié et arrivé au dépôt de la 17^e Région le 13/12/1918** » ;
- rentré au dépôt le 19/04/1919 ;
- parti aux armées le 19/04/1919 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 08/08/1919 ;
- dépôt de démobilisation **10^e R de Dragons** de Montauban ;
- se retire à Castillon ;
- passé au **4^e Dragon** de Réserve le 15/03/1922 ;
- classé « sans affectation » le 01/05/1929 ;
- affecté à la **Poudrerie de Toulouse** en juin 1932 ;
- rappelé à l'activité le 13/09/1939 ;
- affecté à la **Poudrerie de Toulouse** ;
- puis renvoyé dans ses foyers le 19/12/1939 ;
- citation : cité à l'ordre du Régiment du 18/09/1914 pour le motif suivant : « **A abordé très courageusement la lisière du village de Moulotte sous le feu de l'ennemi** » ;
- **décoration : Croix de Guerre avec étoile de bronze**

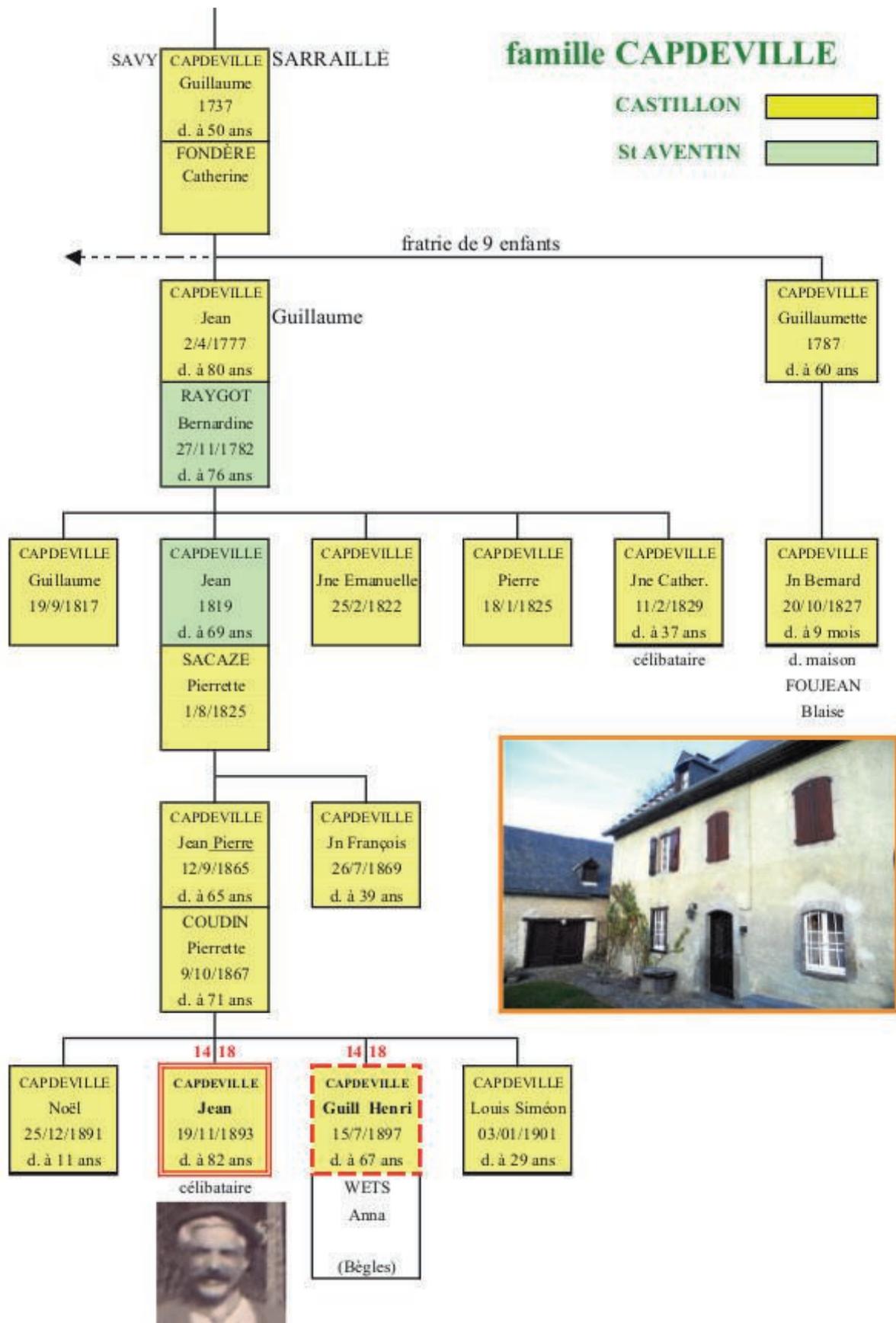


BÉNADET Joseph né le 20/09/1875 à Castillon Larboust, cultivateur, classe 1895, n° matricule 1741, taille 1 m67, fils de Jean François et de BONZOM Guillaumette.

- affecté au **88^e RI** le 16/11/1896, soldat de 2^e classe ;
- nommé **caporal** le 23/09/1897 ;
- passé au **126^e RI** le 19/01/1899 ;
- passé au 88^e RI 21/04/1899 ;
- envoyé le 20/09/1899 en congé ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- **campagnes en Algérie** du 30/01 au 17/08/1899 ;

- rappelé à l'activité le 01/08/1914 [à 39 ans] ;
- campagne contre l'Allemagne du 03/08/1914 au 12/08/1914 ;
- réformé par la CR de St Gaudens le 12/08/1914 pour : « *Hernie inguinale volumineuse* » ;
- maintenu réformé par le conseil de révision de la Hte Garonne du 08/07/1915 ;

Jean et Guillaume Henri François CAPDEVILLE



CAPDEVILLE Edmond Jean né le 19/11/1893 à Castillon Larboust, cultivateur, n°matricule 549, classe 1913, taille 1 m65, fils de Jean Pierre et de COUDIN Pierrette.

- incorporé à compter du 28/11/1913, soldat de 2^e classe ;
- parti aux armées le 03/08/1914 [à 21 ans] ;
- promu 1^{ère} classe le 19/01/1916 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- passé au 4^e **Dragon** (réserve) le 15/03/1922 ;
- passé au 56^e Dragon d'Artillerie le 1^{er} /05/1927 ;
- classé « sans affectation » le 01/05/1931 ;
- **citation** : à l'ordre du Groupe du 10^e Dragon du 15/11/1918 « *Cavalier très brave et plein de sang froid au feu, au front depuis le début, s'est fait remarquer particulièrement dans une reconnaissance le 08/12/1918* » ;
- **décoration** : Croix de Guerre avec étoile de bronze, Médaille de la Victoire, Médaille Commémorative.



CAPDEVILLE Guillaume Henri François né le 15/07/1897 à Castillon Larboust, cultivateur, n° matricule 1422, classe 1917, taille 1 m66, fils de Jean Pierre et de COUDIN Pierrette.

- incorporé à compter du 11/01/1916, soldat de 2^e classe ;
- passé au 4^e **RIColoniale** le 06/11/1916 ;
- passé au 41^e **RIColoniale** le 31/03/1917 ;

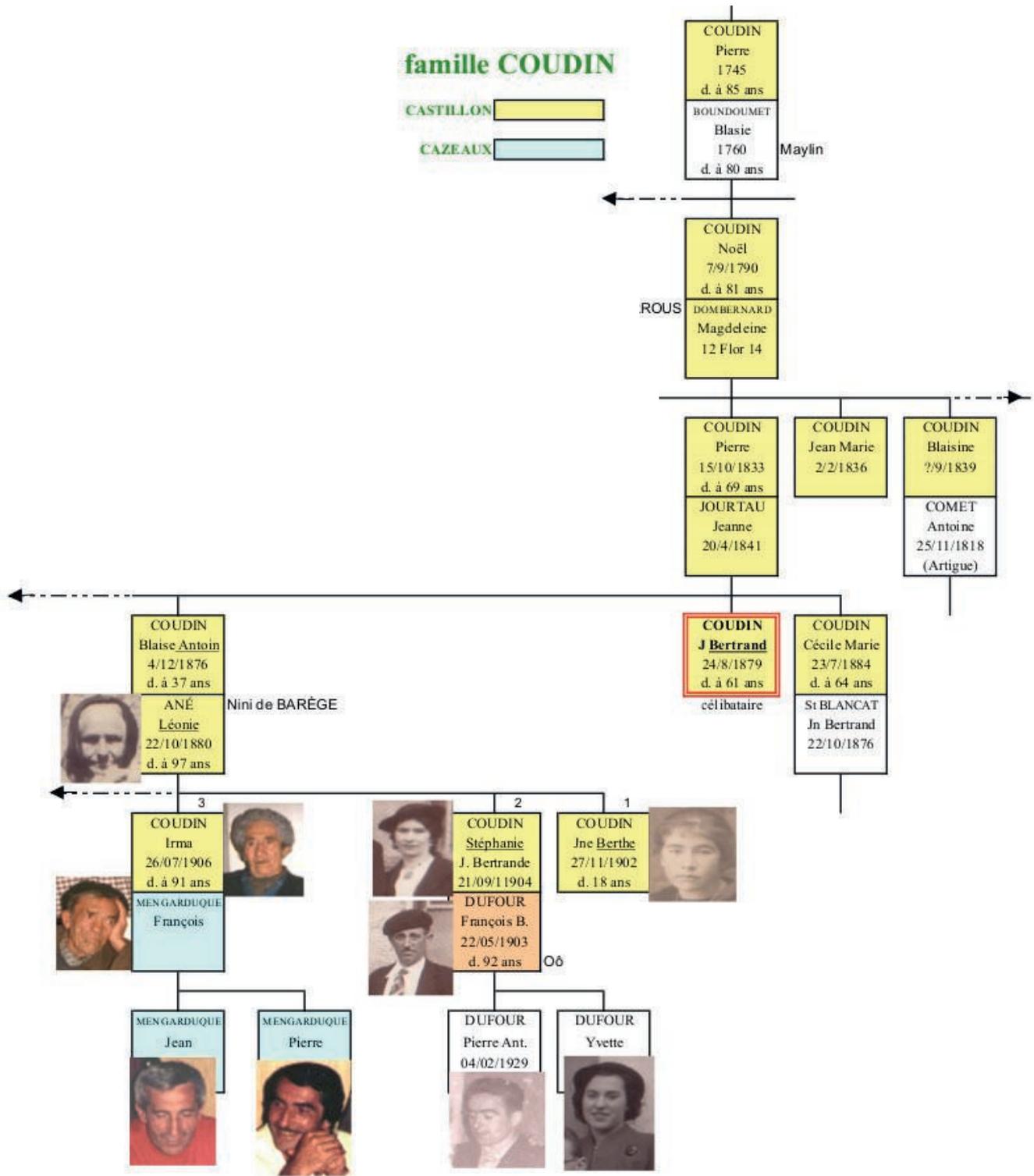
- passé **aux armées** avec le **24^e RIColoniale** le 01/05/1917 [à 20 ans] ;
- **blessé évacué le 30/07/1917 par éclat de grenade épaule gauche** ;
- **blessé le 14/06/1918, ensevelissement par éclat d'obus, petite plaie dans le dos (sans évacuation)** ;
- **blessé le 05/07/1918 par éclat de grenade à la figure côté gauche et éclats multiples bras gauche** ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 30/09/1919 ;
- dépôt démobilisateur le **83^e RI** à St Gaudens ;
- se retire à Castillon Larboust ;
- classé affecté spécial des douanes de Mulhouse en qualité de préposé à St Louis du 20/.../1921 ;
- maintenu service armé par décision de la CR de Colmar du 28/03/1924 ;

- **citation** : à l'ordre du Régiment du 05/03/1918 : « *Soldat brave et énergique. Le 01/03/1918 s'est offert spontanément pour aller assurer la liaison avec un petit poste violemment bombardé par l'ennemi et a parfaitement rempli sa mission, une blessure antérieure* »

- **décorations** : **Croix de Guerre avec étoile de Bronze, Médaille Militaire**



Jean Bertrand COUDIN



COUDIN Jean Bertrand né le 24/08/1879 à Castillon Larboust, cultivateur, classe 1899, n° matricule 1595, taille 1 m61, fils de Pierre et de JOURTAU Jeanne.

- dispensé pour frère au service ;
- incorporé au **83° RI** à compter du 14/11/1900, soldat de 2^e classe ;
- envoyé dans la disponibilité le 21/09/1901 en attendant son passage dans la réserve ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

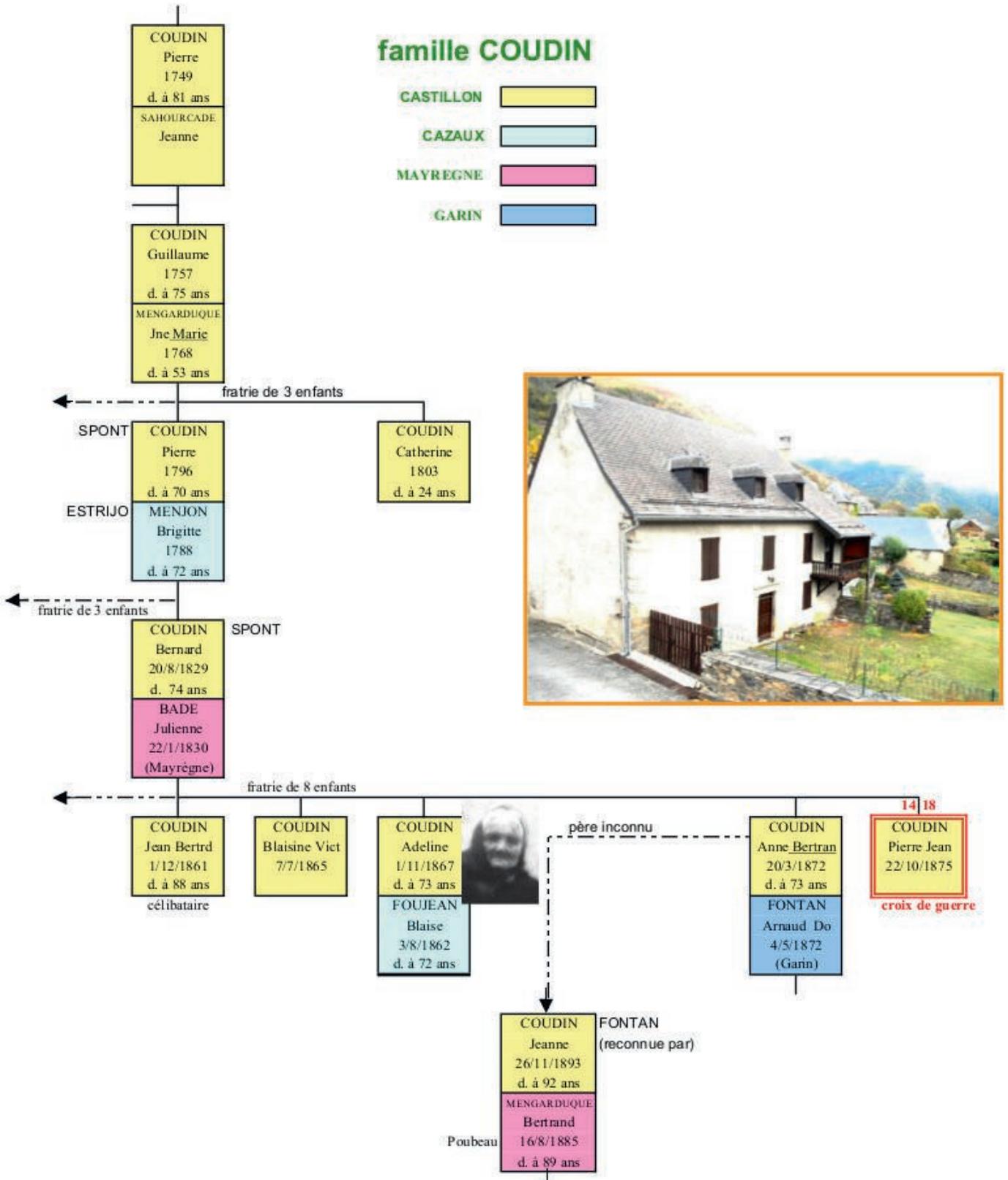
- rappelé à l'activité **Mobilisation Générale** du 01/08/1914 [à 35 ans] ;
- passé au **130^e RIT** le 17/09/1917 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 04/02/1919 ;
- dépôt démobilisateur **83° RI** à St Gaudens ;
- se retire à Castillon Larboust ;
- marié, 2 enfants ;
- classé « sans affectation » le 15/01/1927 ;
- libéré du service militaire le 10/11/1928 ;

- **citation** : à l'ordre du Régiment du 29/01/1918 : « *Au front depuis octobre 1914. Bien que de classe ancienne a toujours fait preuve du plus grand courage et du plus entier dévouement. S'est particulièrement distingué devantdu 20 au 30 décembre 1917* »

- **décoration** : Croix de Guerre avec étoile de bronze



Pierre Jean COUDIN



COUDIN Pierre Jean né le 22/10/1875 à Castillon de Larboust, cultivateur, célibataire, classe 1895, n° matricule 1770, taille 1 m77, fils de Bernard et de BADE Julienne.

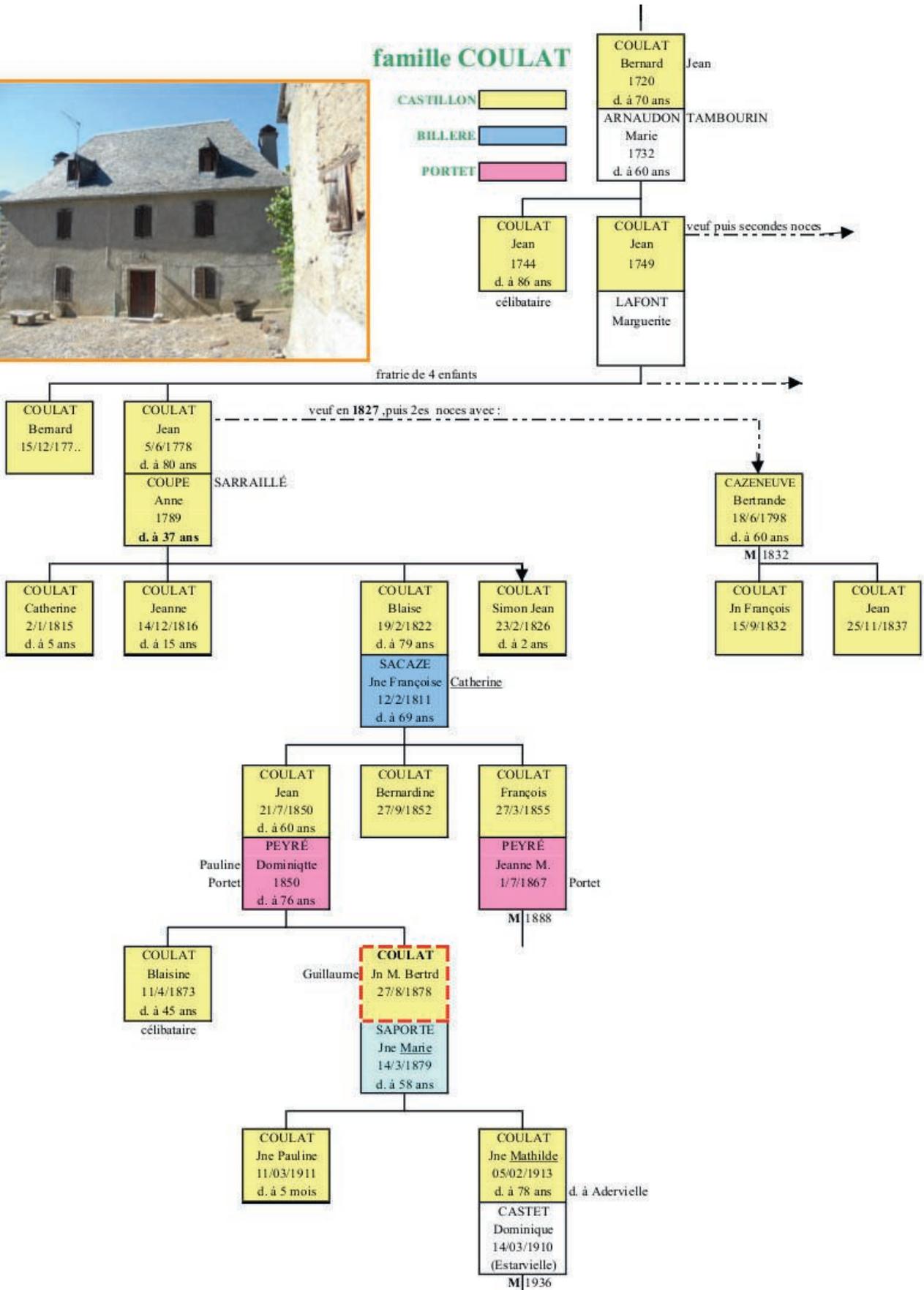
- affecté au **7^e Bataillon à pied**, mis en route le 16/11/1896, soldat de 2^e classe ;
- envoyé le 10/10/1899 en congé illimité ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

- rappelé à l'activité le 14/08/1914 [à 39 ans] ;
- passé au **24^e Bataillon de chasseurs à pied** le 29/10/1914 ;
- parti en campagne le 08/11/1914 ;
- **prisonnier le 12/01/1915 à Crouy (Aisne), interné à Langensalza (Allemagne) ;**
- **hospitalisé à Weissembourg (Suisse) le 21/05/1918 ;**
- rapatrié d'Allemagne le 06/12/1918 ;
- affecté au **83^e RI** le 08/01/1919 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 08/02/1919 ;
- dépôt démobilisateur le **83^e RI** de St Gaudens ;
- se retire à Castillon-Larboust.

Jean Marie Bertrand COULAT



famille COULAT



COULAT Jean Marie Bertrand né le 27/08/1878 à Castillon de Larboust, cultivateur, classe 1898, n° matricule 1658, taille 1 m64, fils de Jean et de PEYRÉ Paule.

- a fait valoir devant le conseil de révision, l'infirmité suivante : « Myopie et rhumatismes » ;
- dispensé soutien de famille ;
- mais en route le 14/11/1899, soldat de 2^e classe ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

- rappel à l'activité Mobilisation générale le 01/08/1914 [à 36 ans] ;
- passé au **133^e RIT** le 21/10/1914 ;
- passé au 9^e Bataillon du **93^e RIT** le 28/01/1918 **aux armées** ;
- passé au **137^e RI** le 11/06/1918 ;
- **blessé à Perthes le 21/10/1918, plaie au cuir chevelu et menton par éclat d'obus** ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 22/01/1919 ;
- dépôt démobilisateur **83^e RI** de St Gaudens ;
- se retire à Castillon de Larboust ;
- maintenu service armé par la CR de Toulouse dans sa séance du 19/12/1919, invalidité inférieure à 10% pour : « *Cicatrices souples de la région pariétale droite, cicatrice sous-maxillaire gauche* » ;
- dégagé de toutes obligations militaires, invalidité inférieure à 10% non imputable par décision de la CR de Toulouse du 12/12/1932 pour « *Troubles gastro intestinaux* ».

-
- **citation** : à l'ordre du Régiment n° 423 du 15/11/1918 « *Brancardier très courageux, a fait preuve du plus grand mépris du danger du 1^{er} au 4 octobre 1918 en se portant au secours des blessés du Bataillon, malgré les feux nourris de mitrailleuses. A été blessé en accomplissant sa mission* » ;

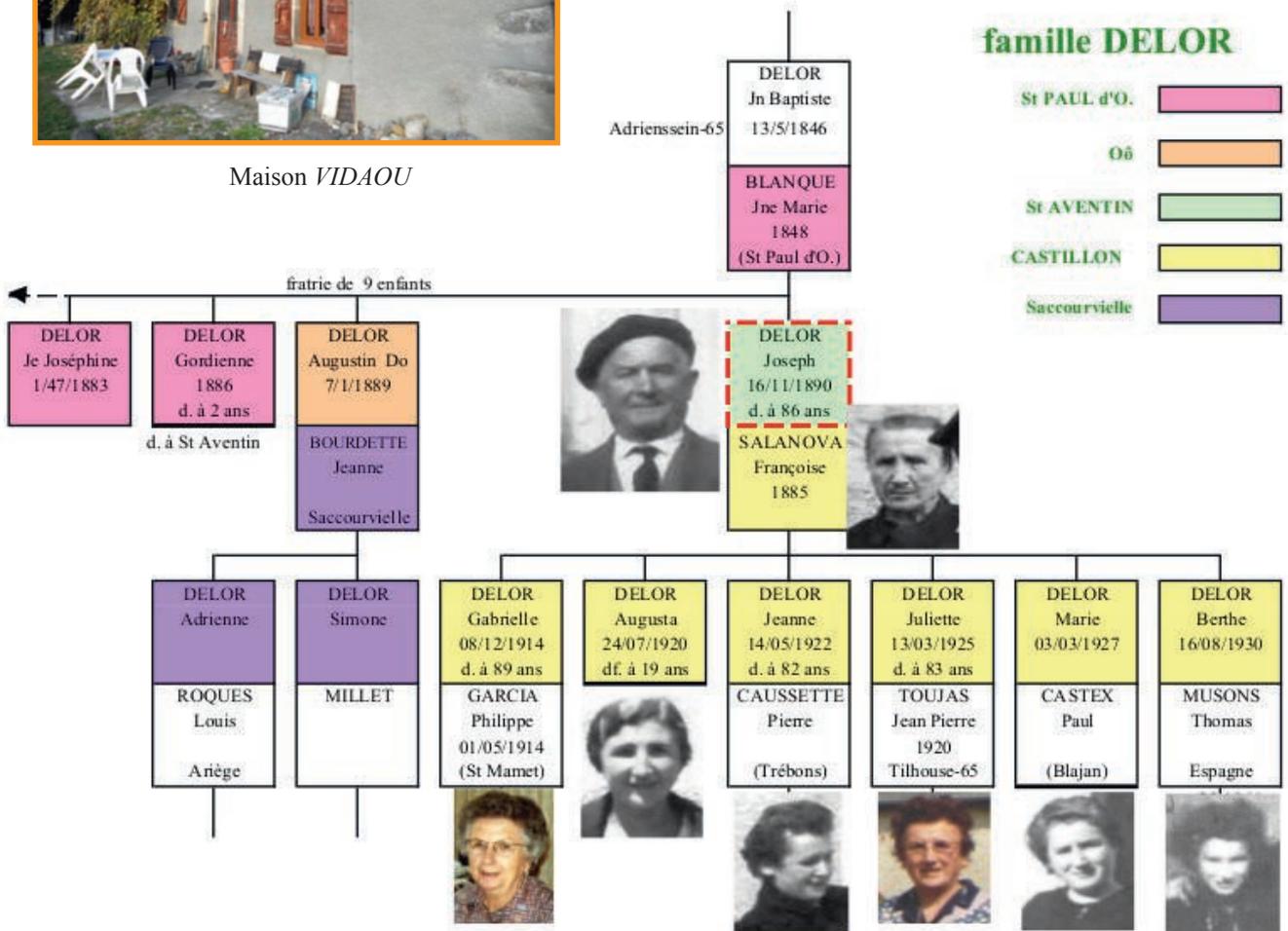
- **décoration : Croix de Guerre**



Joseph DELOR



Maison VIDAOU



DELORT Joseph né le 16/11/1890 à St Aventin, **habitant Castillon**, cultivateur, classe 1910 n° matricule 1210, taille 1 m63, fils de feu Baptiste et de BLANQUE Jeanne Marie.

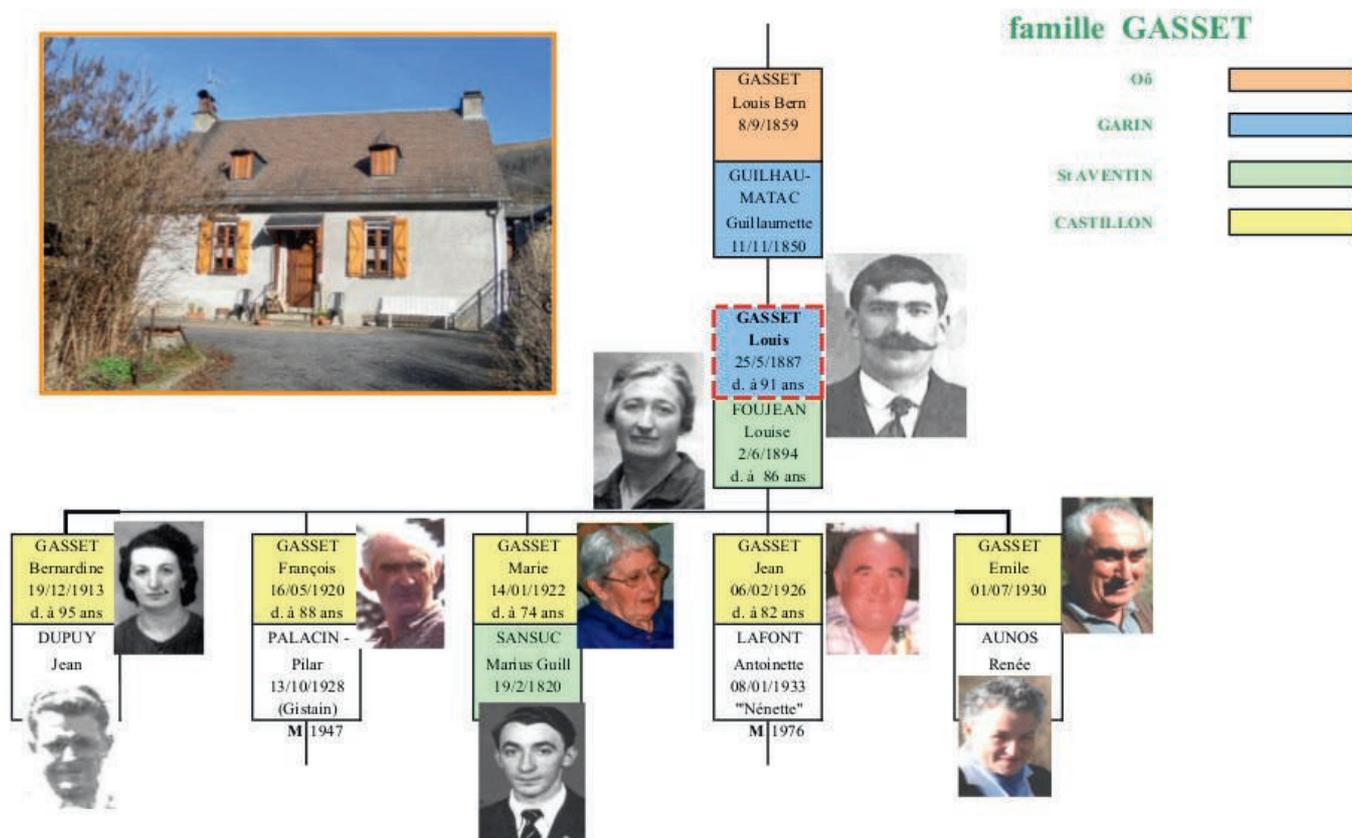
- incorporé à compter du 10/12/1911 ;
- canonnier conducteur de 2^e classe le dit jour ;
- passé dans la Réserve le 08/11/1913 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

- rappelé aux armées le 06/08/1914 [à 24 ans] ;
- quitte les armées du Nord-Est et embarqué à Marseille à destination de l'armée d'Orient le 01/04/1917 ;
- rentre en France et débarqué le 28/08/1918 ;
- placé en sursis d'appel en qualité de cultivateur à Castillon le 28/02/1919 ;
- sursis renouvelé jusqu'au 30/08/1919 ;

- maintenu service armé invalidité inférieure à 10% sur décision de la CR de Toulouse du 13/01/1931 pour : « *Paludisme* » ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 08/08/1919 ;
- dépôt de démobilisation le 23^e RA de Toulouse ;
- se retire à Castillon ;
- classé « sans affectation » à la date du 01/03/1927 ;
- affecté à la **Poudrerie de Toulouse** ;
- libéré définitivement de toute obligations militaires à partir du 12/12/1932 ;
- **marié, père de 6 enfants** ;

- **blesse**: « *Le 13/11/1911, étant à la manœuvre à cheval sur la route, a été projeté par son cheval contre un arbre, a été blessé, et présentait une fracture des os du nez avec hémorragie abondante par les fosses nasales et contusions de la face.* »

Louis GASSET

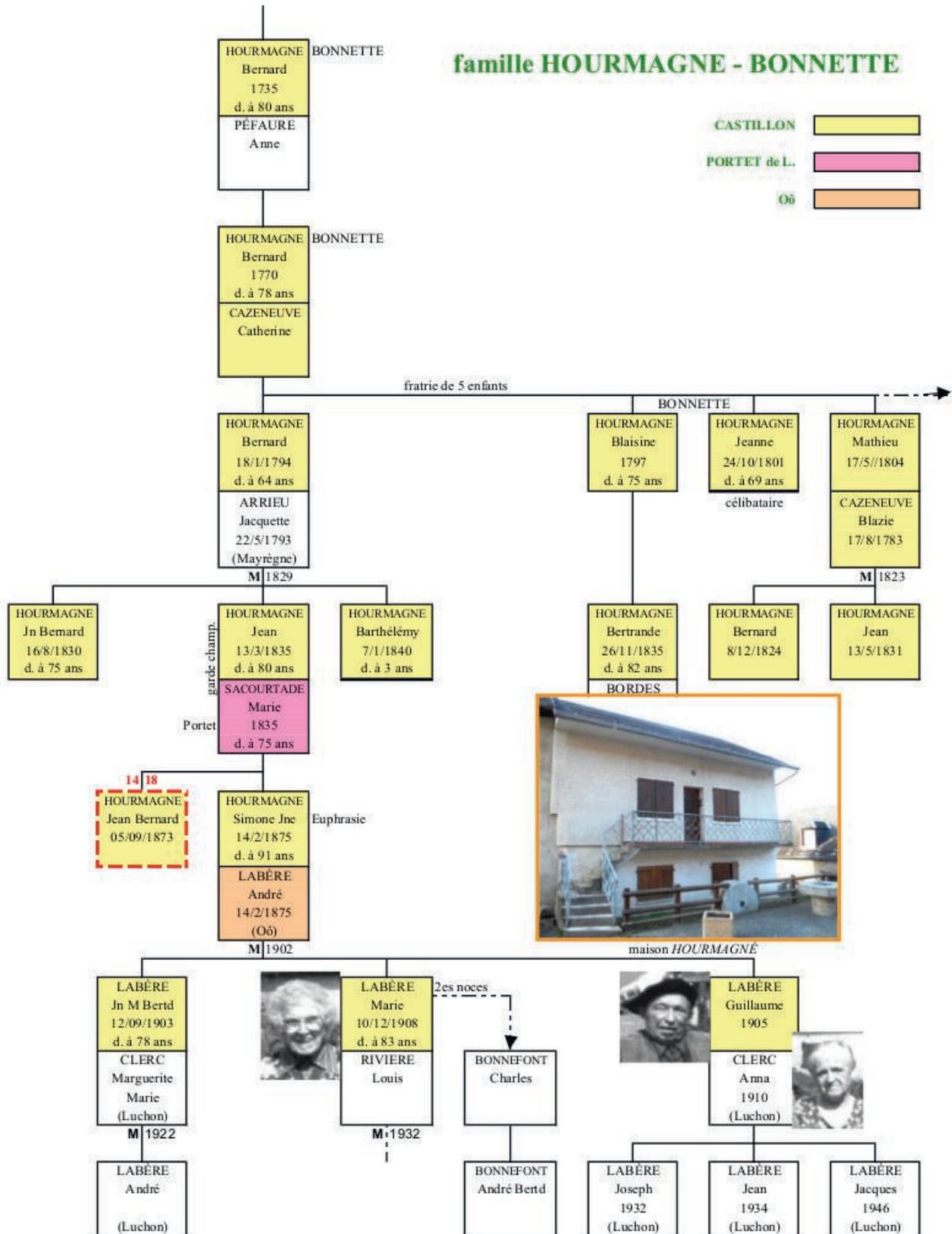


GASSET Louis Jean Marie, né le 25/06/1887 à Garin, **habitant Castillon-de-Larboust**, cultivateur, classe 1907, n° matricule 1011, taille 1 m76, fils de Bernard et de GAILHOMOTAC Guilhaumette.

- mis en route le 08/10/1908, soldat de 2^e classe ;
- envoyé dans la disponibilité le 25/09/1910 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- rappelé le 01/08/1914 [à 27 ans] ;
- nommé caporal le 26/05/1915 ;
- **blessé le 02/02/1916 : « Plaie région deltoïdienne » ;**
- **blessé le 01/07/1916 à Dampierre : « Par balle à l'omoplate droite » ;**
- placé en sursis provisoire à partir du 15/12/1917 au profit de mines de fer dans le P.O ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 30/08/1919 ;
- dépôt de démobilisation 23^e RI de St Gaudens ;

- maintenu service armé et proposé pour pension temporaire 10% d'invalidité par la CR de Toulouse du 03/12/1919 pour : « *Légère limitation des mouvements d'élévation du bras droit.* »
- maintenu service armé invalidité inférieure à 10% par la CR de Toulouse du 16/12/1921 pour : « *Très légère limitation élévation bras droit.* » ;
- sans affectation le 01/08/1927 ;
- certificat d'Ancien Combattant délivré par St Gaudens, le 25/02/1929 ;
- service armé invalidité inférieure à 10% par la CR de Toulouse du 08/05/1929 pour : « *Reliquat de blessure épaule droite par balle.* »
- affecté à la Poudrerie de Toulouse et libéré du service militaire le 15/10/1936.

Jean Bernard HOURMAGNE



HOURMAGNE Jean Bernard, né le 05/09/1873 à Castillon de Larboust, cultivateur, classe 1893, n° matricule 1201, taille 1 m59, fils de Jean et de SACOURTADE Marie.

- affecté au **523^e RA** le 16/11/1894, canonnier de 2^e classe ;
- ouvrier tailleur le 13/10/1896 ;
- envoyé le 19/09/1897 en congé ;
- passé dans la réserve le 01/11/1897 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

- classé dans le service armé par le conseil de révision siégeant à Luchon le 09/12/1914 [à 41 ans] ;
- classé non disponible de la Préfecture du Rhône en qualité de **gardien de la paix** à Tarare du 07/01/1915 ;
- classé service auxiliaire par la CR du Rhône-Nord du 15/11/1916 pour : « *bronchite chronique, mauvais état général* » ;
- libéré du service militaire le 01/10/1921.

Jean Mathieu JOURTAU

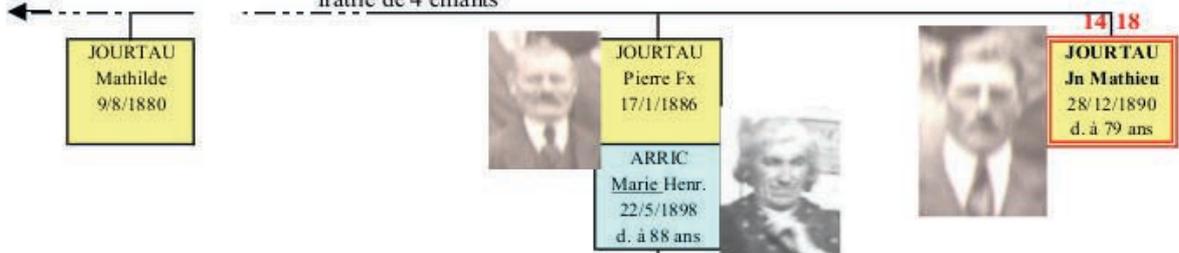


famille JOURTAU

- CASTILLON
- CAZEAUX
- St AVENTIN



fratrie de 4 enfants



jumeaux



JOURTAU Jean Mathieu né le 20/12/1890 à Castillon Larboust, cultivateur, classe 19010, n° matricule 1215, taille 1 m69, fils de Bernard et de BAYLE Bernardine (décédée).

- incorporé à partie du 02/10/1911 ;
- **Spahis** de 2^e classe le 06/10/1911 ;
- 1^{ère} classe le 25/03/1913 ;
- maintenu sous les drapeaux loi du 21/03/1905 ;
- passé dans la Réserve le 08/11/1913 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

- **aux armées** le 02/08/1914 [à 24 ans] ;
- passé au **8^e R de chasseurs** le 24/05/1915 comme ordonnance d'officier ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 13/08/1919 ;
- dépôt de démobilisation **10^e Dragons** de Montauban ;
- se retire à Castillon-de-Larboust ;
- classé « sans affectation » le 15/05/1928 ;
- rappelé à l'activité le 14/09/1939 ;
- affecté à la **Poudrerie de Toulouse** le 14/09/1939 ;

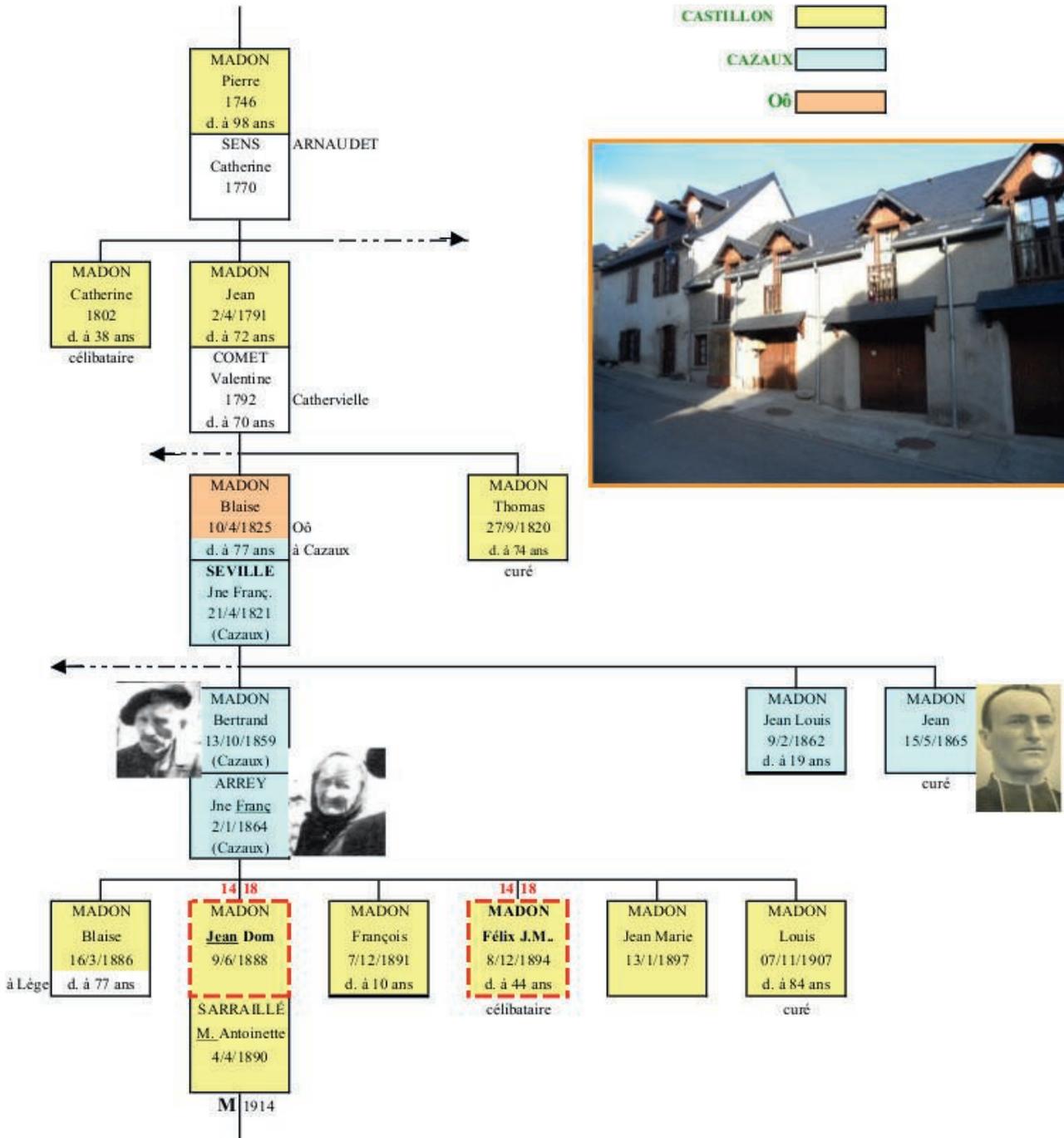
- **citation** : à l'ordre du Régiment le 23/01/1919 : « *Chasseur hors pair par son entrain au feu et son endurance, a rendu maints services surtout en 1916 sous Verdun.* »

- **décorations** : **Croix de Guerre** avec étoile de bronze, **Médaille de la Victoire et de la Grande Guerre**



Jean et Félix Jean Marie MADON

famille MADON



Descendants :

- Juliette CAZAUX-DELMAS à Lège
- Gisèle CAZAUX à Cierp-Gaud

MADON Jean Dominique, né le 09/06/1888 à Castillon-de-Larboust, monteur électricien, classe 1908, n° matricule 869, taille 1 m72, fils de Bertrand et ARREY Françoise.

- incorporé à compter du 07/10/1909 ;
 - période d'instruction comme conducteur de voitures en guides du 17/04 au 22/05/1910 dans le **17^e Escadron du Train**, à obtenu la mention « très bien » ;
 - envoyé dans la disponibilité le 24/09/1911 ;
 - certificat de bonne conduite « accordé ».
-
- rappelé le 03/08/1914 [à 26 ans] ;
 - passé au **417^e RI** le 01/04/1915 ;
 - passé au **137^e RI** le 10/10/1917 (dissolution du 417^e) ;
 - **citation** : à l'ordre du Régiment le 05/07/1919 : « *Soldat courageux et dévoué. Au front depuis le début de la campagne. Très belle attitude au feu. A pris part aux combats et a fait preuve de calme et de mépris absolu du danger* » ;
 - démobilisation le 26/07/1919 ;
 - « sans affectation » le 01/08/1927 ;
 - certificat d'Ancien Combattant délivré par St Gaudens le 18/09/1929 ;
 - maintenu service armé, invalidité inférieure à 10% par décision de la CR de Toulouse du 29/04/1931 pour : « *Séquelles d'intoxication par gaz (allégées)* » ;
 - affecté à la Poudrerie de Toulouse, libéré du service militaire le 15/10/1937 ;
 - invalidité 15% non imputable ni constat ni filiation par décision de la CR de Toulouse du 11/01/1939, demande de pension rejetée frappée de forclusion.
-
- **distinction** : **Croix de Guerre avec étoile de bronze** le 12/07/1918.



MADON Félix Jean Marie, né le 08/12/1894 à Castillon Larboust, cultivateur, n° matricule 1365, classe 1914, taille 1 m70, fils de Bertrand et de ARREY Françoise.

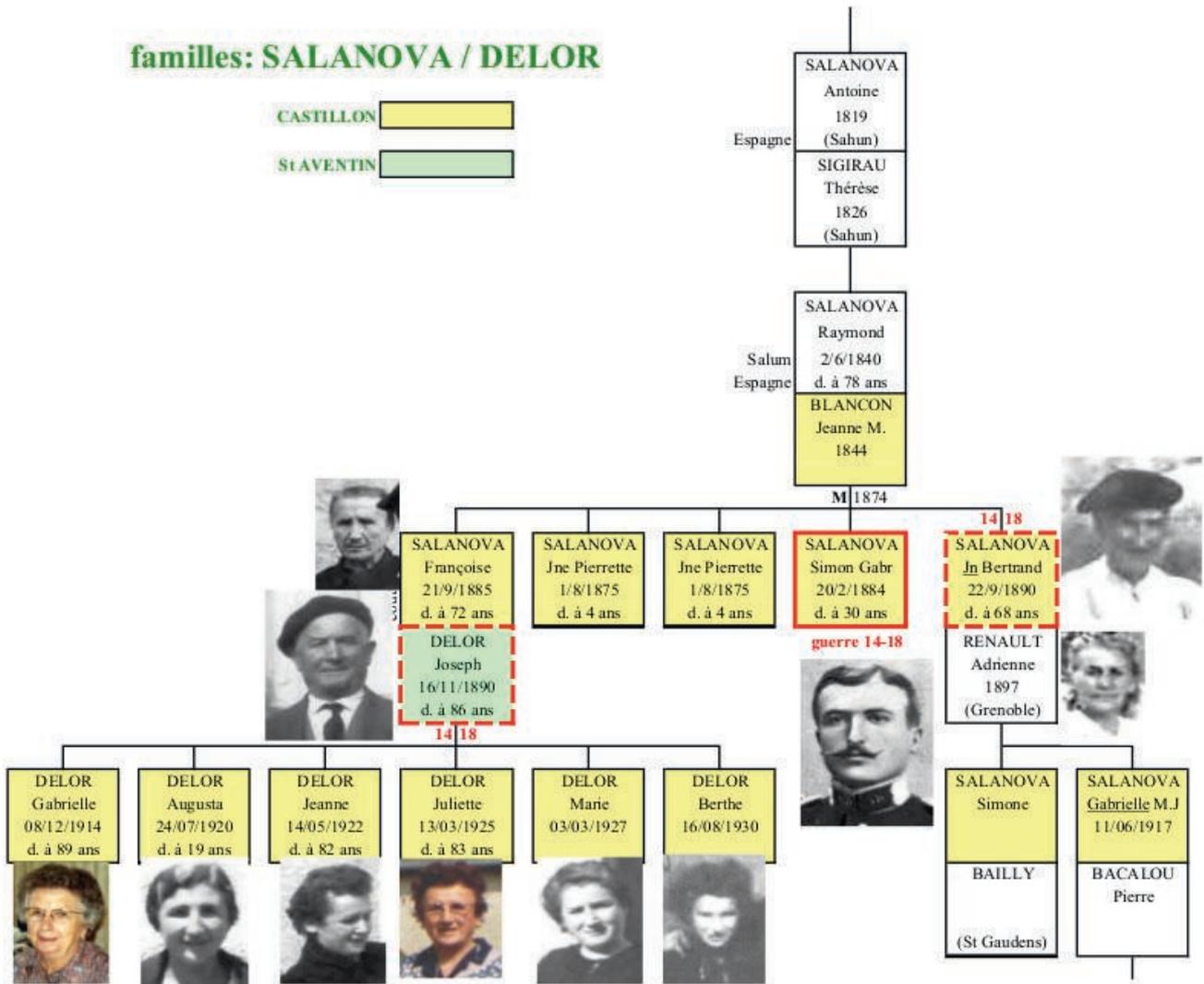
- incorporé à compter du 01/09/1914, soldat de 2^e classe [à 20 ans] ;
- placé en sursis d'appel jusqu'au 30/09/1919 en qualité d'agriculteur chez son père à Castillon Larboust ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 03/10/1919 ;
- dépôt démobilisateur **23^e RA** de Toulouse ;
- se retire à Castillon Larboust ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- maintenu service armé invalidité inférieure à 10% par la CR de Toulouse du 28/04/1924 pour : « *Reliquats inappréciables de fracture simple du péroné droit articulation tibio tarsienne et orteils libres, reliquats d'embarras gastriques, foie normal* » ;
- maintenu service armé invalidité inférieure à 10% « pas d'aggravation », décision de la CR de Toulouse du 20/04/1932 pour : « *Troubles digestifs, reliquat peu appréciable de fracture péroné droit* » ;
- maintenu service armé invalidité inférieure à 10% imputable pour « Fracture » décision de la CR de Toulouse du 15/03/1933 pour : « *Fracture péroné droit, troubles digestifs invalidité inférieure à 10% non imputable* » ;
- « sans affectation » le 05/04/1937 ;

- décédé à Castillon Larboust le 08/04/1938, à **44 ans**.

Jean Bertrand SALANOVE

familles: SALANOVA / DELOR

CASTILLON
 St AVENTIN



maison « VIDAOU »

SALANOVE Jean Bertrand né le 22/09/1890 à Castillon-de-Larboust, cultivateur, n° matricule 1200, classe 1910, taille 1 m72, fils de Raymond et de BLANCON Marie.

- incorporé à compter du 10/10/1911, soldat de 2^e classe ;
- nommé caporal le 11/02/1912 ;
- rengagé pour un an le 12/04/1913 ;
- passé **Sergent** le 01/10/1913 ;
- le rengagement d'un an a été transformé en rengagement de deux ans en date du 06/10/1913 ;

- passé aux armées le 11/08/1914 [à 24 ans] ;
- **blessé au bras gauche le 08/09/1914 par éclat d'obus**;
- proposé pour la réforme avec gratification renouvelable 3^e catégorie pour : « *Pseudarthrose du radius gauche* », par la CR le 07/06/1915 ;
- réformé avec gratification renouvelable par la CR du 21/09/1915 pour : « *Infirmité ou blessures* » ;
- rayé des contrôles le 22/09/1915 ;
- réformé définitivement et proposé pour une pension définitive de 60%, maintenu par la CR de Dijon du 01/03/1921 pour : « *Impotence fonctionnelle du membre supérieur gauche suite de blessures par éclat d'obus* » ;

- **citation** : « *Excellent sous-officier qui a fait preuve au cours des opérations du début de la Campagne, d'une grande bravoure, et d'une remarquable énergie. A été grièvement blessé le 07/09/1914 en entraînant courageusement sa section à l'assaut. Perte de l'usage du bras gauche* » ;

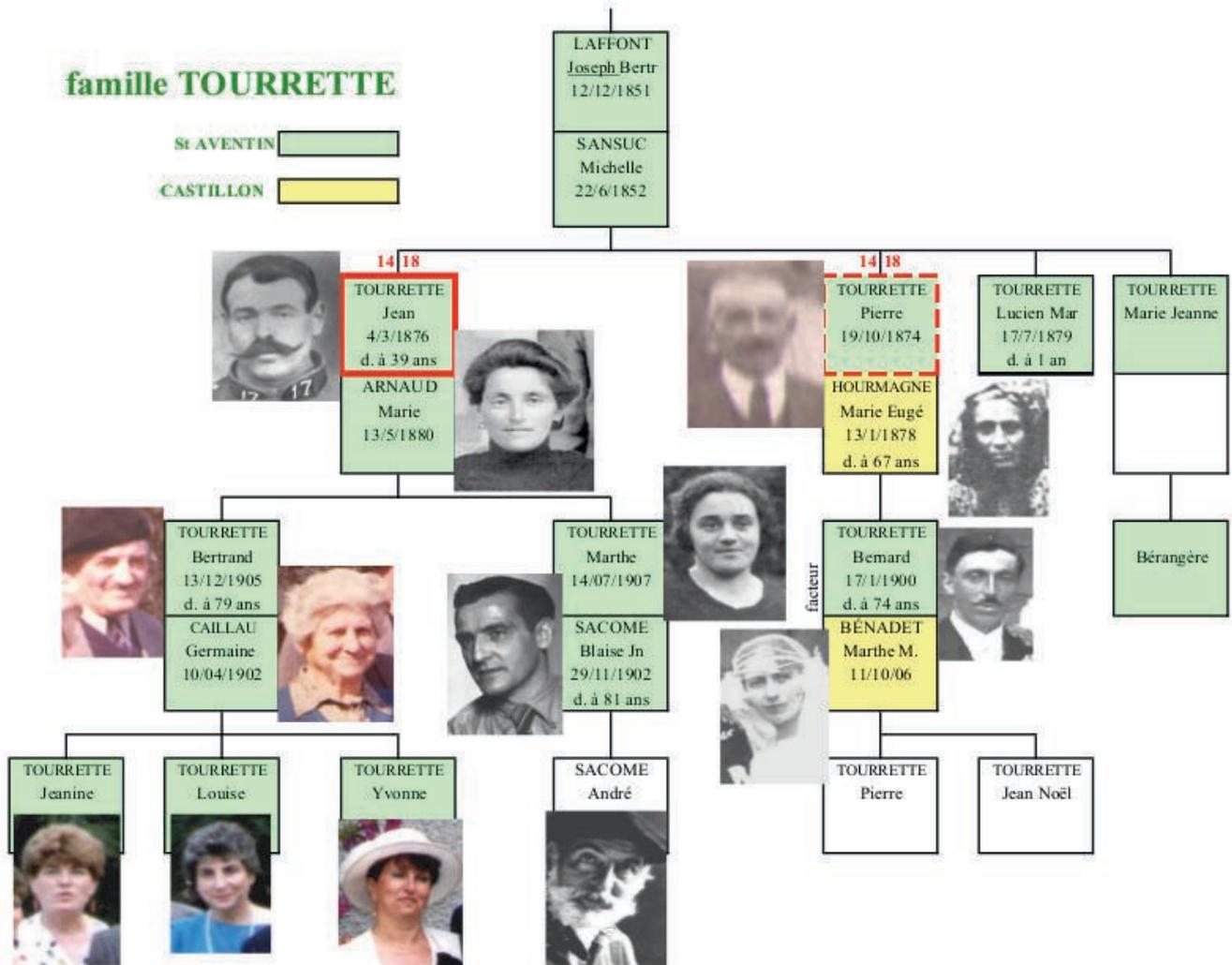
- **décorations** : Croix de Guerre avec palme, Médaille Interalliée, Médaille Militaire.



Pierre TOURRETTE

famille TOURRETTE

St AVENTIN
 CASTILLON



maison « NASTASIA - HOURMAGNE »

TOURRETTE Pierre né le 19/10/1874 à **St Aventin**, maçon, n° matricule 1362, classe 1894, taille 1 m80, fils de Joseph Bertrand et de SANSUC Michelle, **habitant Castillon-de-Larboust**.

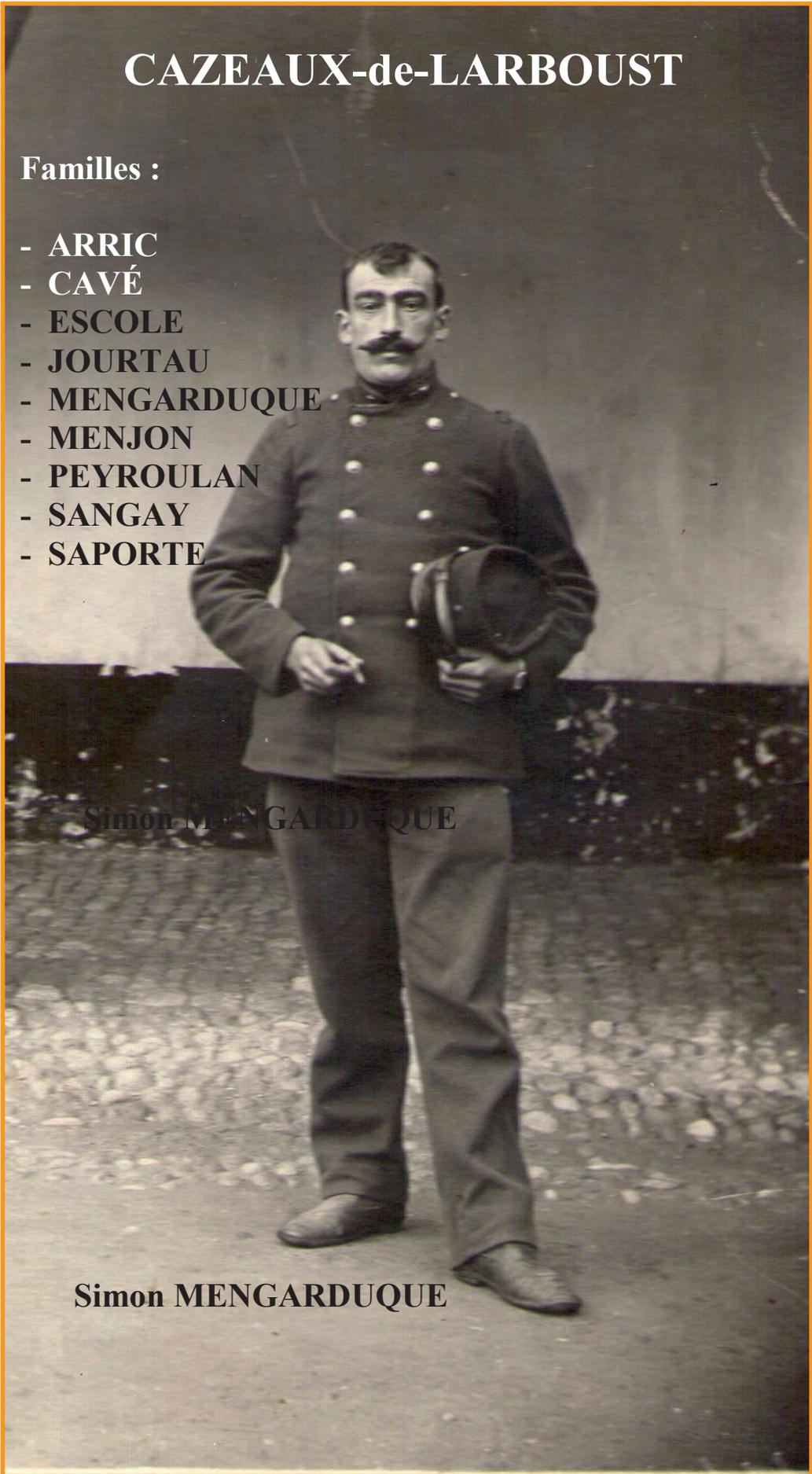
- affecté au **2^e R du Génie** le 16/11/1895, soldat de 2^e classe ;
- 1^{er} Sapeur mineur le 06/12/1896 ;
- envoyé en congé le 17/09/1898 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

- rappelé à l'activité le 01/08/1914 [à 40 ans] ;
- classé dans le service auxiliaire par décision du 02/02/1915 sur proposition de la CR de Montpellier pour « *Varices et malformation du pied droit* » ;
- renvoyé provisoirement dans ses foyers ;
- maintenu service auxiliaire par la CR siégeant à St Gaudens, le 17/09/1915 ;
- incorporé au **88^e RI** le 07/11/1915 ;
- détaché à la Maison Estoup à Luchon le 10/01/1916 en qualité de bûcheron ;
- passé au **23^e RA** le 01/07/1917 ;
- détaché à l'agriculture le 11/01/1918 ;
- passé au **57^e RA** le 11/01/1918 ;
- passé au **23^e RA** le 31/07/1919 ;
- **campagne contre l'Allemagne** du 03/08/1914 au 11/01/1918 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 18/01/1919 ;
- dépôt de démobilisation le **57^e RA** à Toulouse ;
- se retire à Castillon-de-Larboust, marié 1 enfant.

CAZEAUX-de-LARBOUST

Familles :

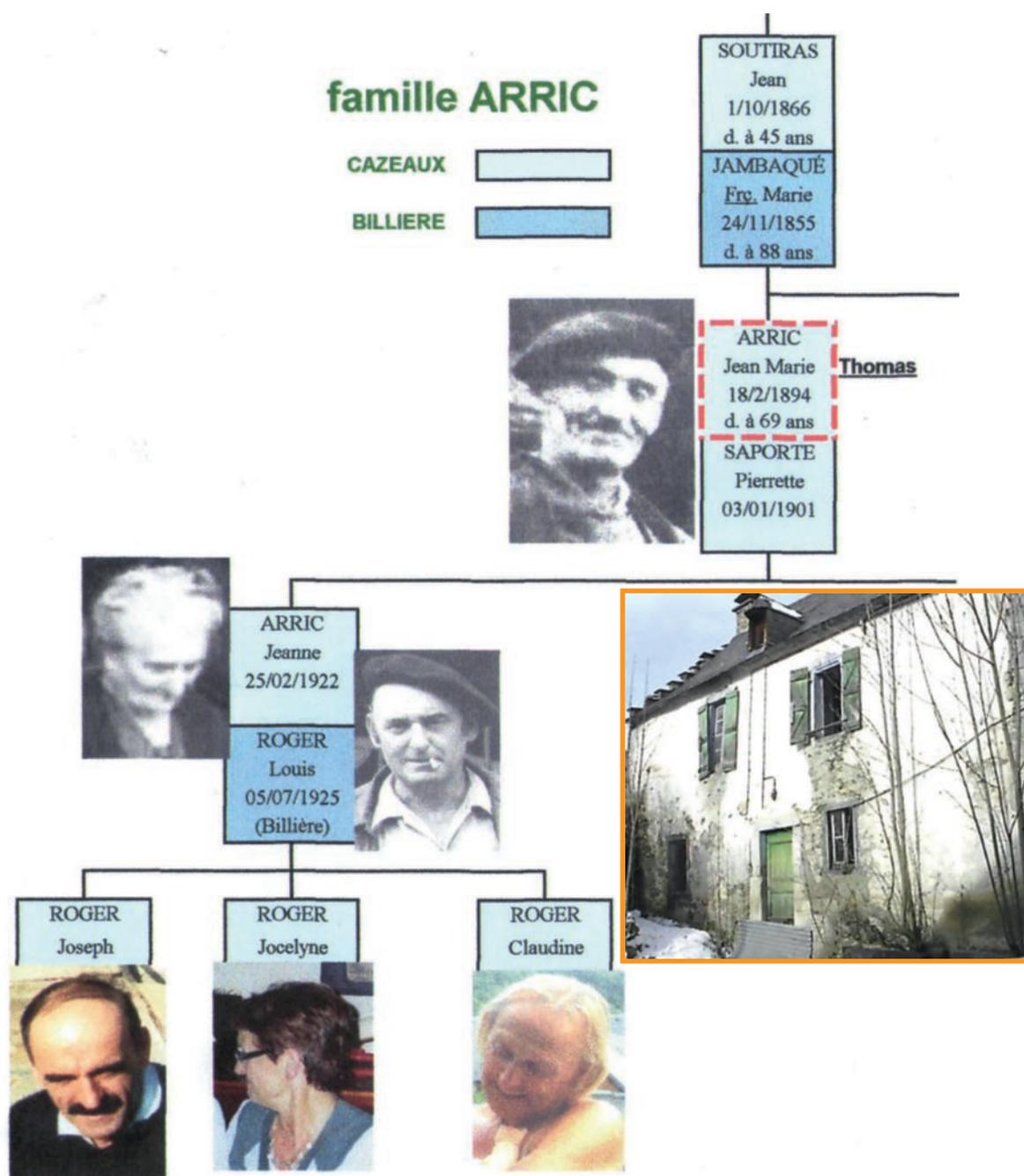
- **ARRIC**
- **CAVÉ**
- **ESCOLE**
- **JOURTAU**
- **MENGARDUQUE**
- **MENJON**
- **PEYROULAN**
- **SANGAY**
- **SAPORTE**



Simon MENGARDUQUE

Simon MENGARDUQUE

Thomas Jean Marie ARRIC



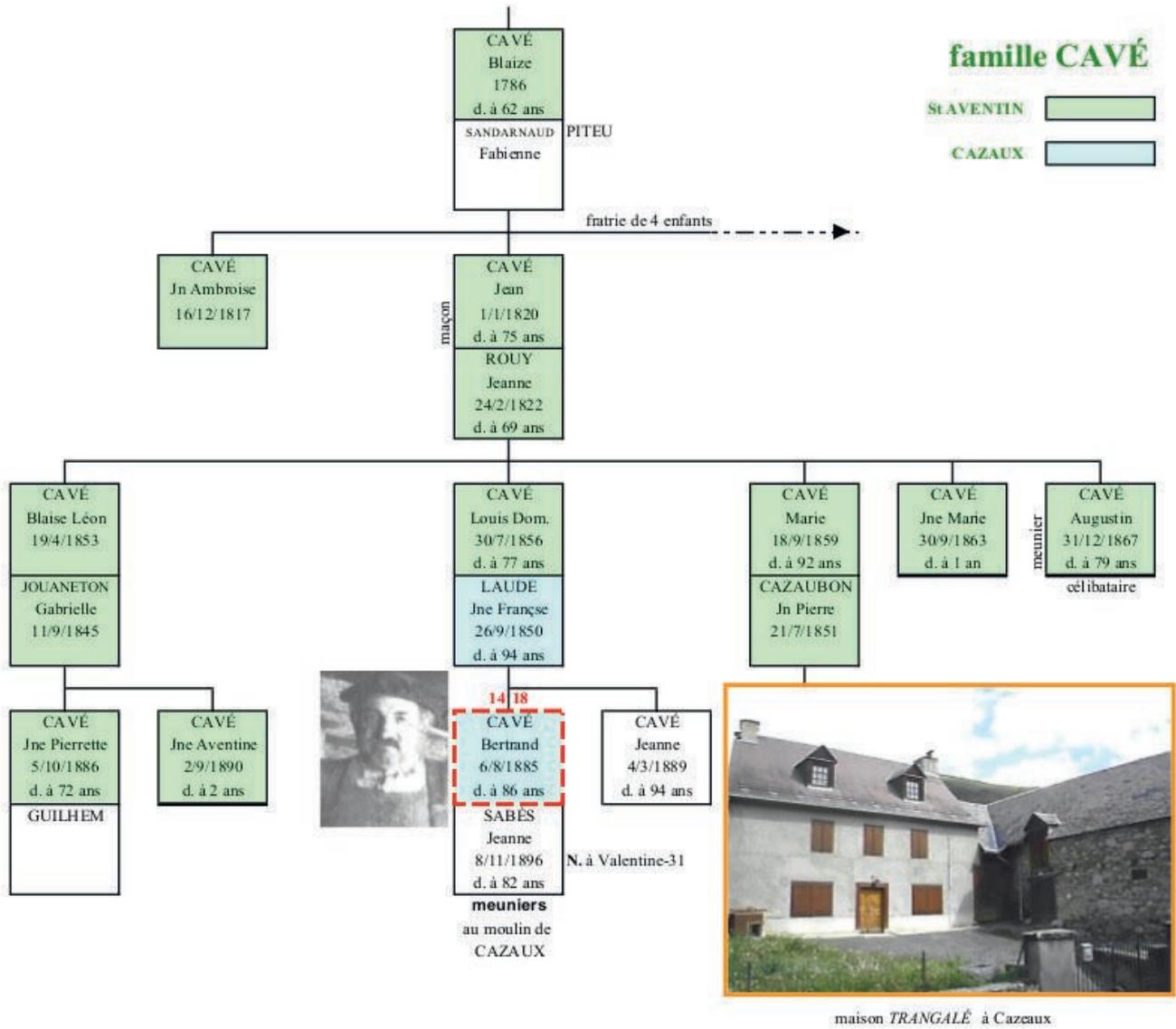
Thomas Jean Marie ARRIC, né le 18/02/1894 à Cazeaux-de-Larboust, cultivateur, classe 1914, taille 1m75.

- incorporé le 01/09/1914 ;
- parti aux armées le 17/09/1914 au 143^e RI ;
- évacué malade le 07/02/1915 ;
- muté au **Service auxiliaire** le 24/03/1916 pour : « *Ectopie testiculaire douloureuse* » ;
- classé dans la réforme le 23/06/1916 ;
- passé au 3^e RA le 13/08/1918 ;

- **blessé à Tricot (Oise) le 08/05/1918** : « *Section du médius et plaie de la main droite par un éclat d'obus* » ;
- mis en congé illimité de démobilisation le 24/08/1919 versé au **23^e RA** de Toulouse ;
- maintenu au service auxiliaire avec proposition temporaire à 35% d'invalidité, le 15/11/1919, pour : « *bronchite chronique et perte des 2 dernières phalanges du médius droit* » ;
- maintenu service auxiliaire avec proposition permanente à 15% d'invalidité le 21/07/1923 pour « *Reliquat de congestion pulmonaire gauche* » ;
- passé au **16^e Bataillon d'ouvriers d'Artillerie** le 25/03/1925 ;
- maintenu au service auxiliaire le 27/11/1926 pour : « *Tachycardie persistante* » ;
- différents Régiments d'affectation depuis 1914 : **143^e RI** de Carcassonne, **Service auxiliaire**, **3^e RA**, **248^e RA**, **6^e RA**, **17^e** puis **16^e Bataillon d'ouvriers d'artillerie** ;
- **citation** : « *Très bon canonnier a été blessé* » ;
- **décoration** : **Croix de Guerre.**



Bertrand CAVÉ

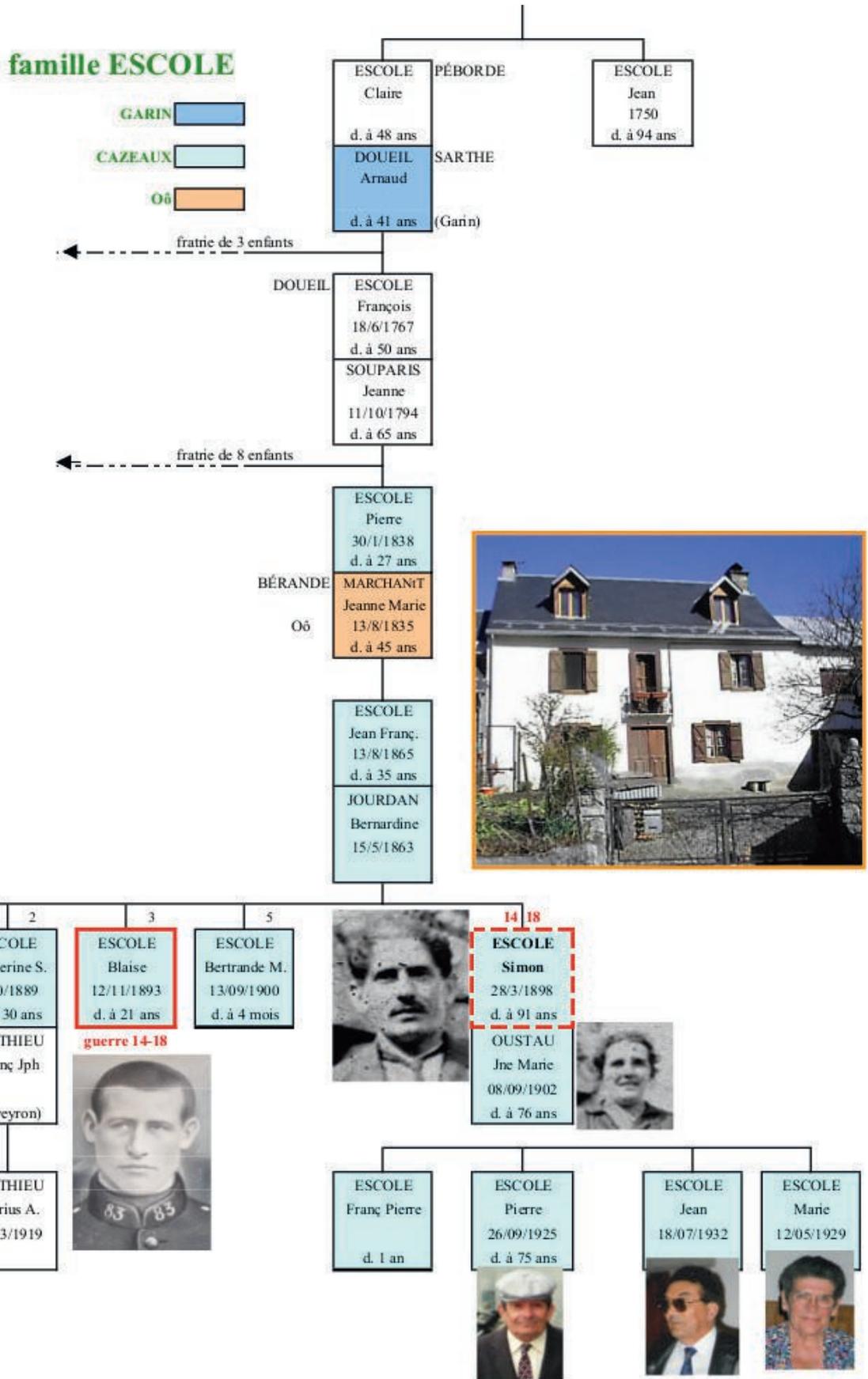


Bertrand CAVÉ à la scierie du moulin à eau de Cazeaux

CAVÉ Paul Bertrand né le 05/08/1885 à Cazaux-de-Larboust, cultivateur, n° matricule 1329, classe 1905, taille 1 m60, fils de Louis Dominique et de LAUDE Jeanne.

- reconnu propre au service auxiliaire par commission de Luchon le 09/12/1914 ;
- appelé à l'activité le 16/01/1915 ;
- interruption des services du 06/11/1915 au 06/11/1916 ;
- passé au **83^e RI** le 06/11/1916 ;
- réaffecté à la **17^e section** ayant été passé à tort au **83^e RI** ;
- passé au **11^e RI** le 15/12/1916 ;
- passé au **412^e RI** le 06/02/1917 ;
- passé au **83^e RI** le 06/04/1918 ;
- congé illimité de démobilisation le 21/03/1919, 5^e échelon ;
- dépôt de démobilisation **83^e RI** de St Gaudens ;
- se retire à Billière, célibataire ;
- « sans affectation » et rayé des contrôles le 01/03/1927 ;
- certificat d'ancien combattant le 10/04/1931 par St Gaudens.

Simon ESCOLE

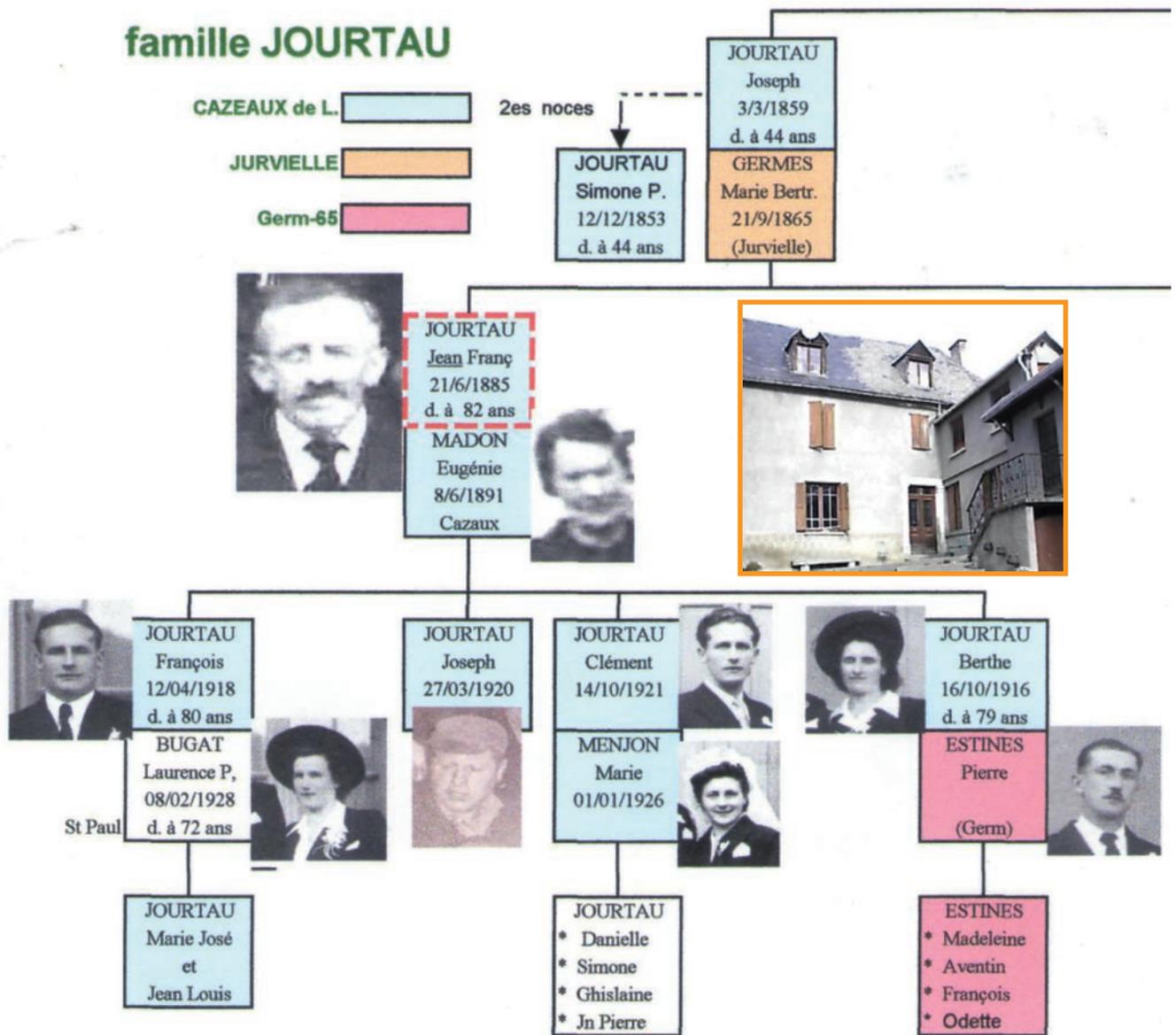


ESCOLE Simon Marceau, né le 28/03/18/98 à Cazaux Larboust, cultivateur, n° matricule 897, classe 1918, taille 1 m60, fils de feu Jean François et de JOURDAN Française.

- incorporé à compter du 01/05/1917, soldat de 2^e classe ;
- passé au **14^e RI** le 21/08/1917 ;
- **malade évacué le 21/03/1918 : intoxication par gaz** ;
- rejoint son corps aux armées le 29/03/1918 ;
- passé au **64^e RI** le 13/06/1918 ;
- **malade évacué le 20/11/1918** ;
- rejoint son corps aux armées le 16/12/1918 ;
- passé au **84^e RI** pour faire partie de l'armée de l'Orient le 22/10/1919 ;
- renvoyé dans ses foyers le 12/06/1920 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- classé « sans affectation » le 15/01/1938 ;
- maintenu service armé invalidité inférieure à 10% pour 2 affectations, par décision de la CR de Toulouse du 11/12/1931 pour : « *allègue des troubles gastriques, pas de troubles pulmonaires* » ;
- passé en démobilisation le 20/08/1939 ;
- 3 enfants ;
- affecté au dépôt Agricole d'Infanterie 171^e du 24/04/1940 ;

- **citations** : **Intoxiqué par gaz le 21/03/1918 ; Intoxication par gaz le 31/10/1918**, cité par ordre du Régiment du 29/03/1918 « *Très brave soldat, le 23/03/1918 s'est porté rapidement dès l'alerte donnée dans la direction de l'ennemi. A engagé avec lui un combat à la grenade et a contribué par son courage à refouler les assaillants.* »

Jean JOURTAU

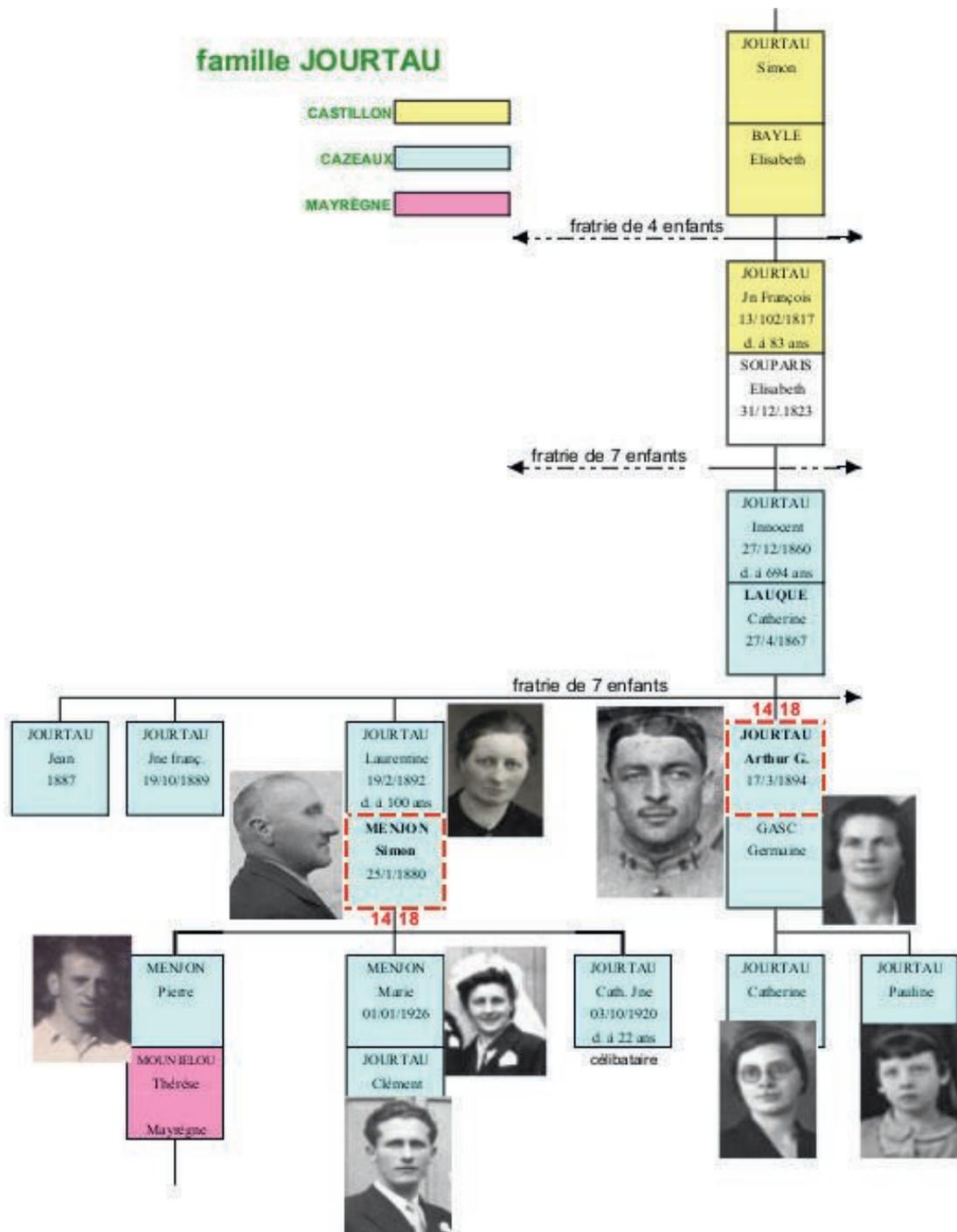


JOURTAU Jean François, né à **Cazeaux-de-Larboust** le 21/06/1885, n° matricule 1253, classe 1905, taille 1 m62, fils de feu Joseph et de GERMES Marie Bertrande.

- passé au service des armées en 1907 après un an d'ajournement pour raison de « faiblesse » ;
- mis en route le 07/10/1907, soldat 2^e classe au **83^e RI** ;
- mis en congé le 25/09/1908, avec certificat de bonne conduite « accordé » ;

- rappelé le 02/08/1914 ;
- parti en renfort au **83e RI** le 20/01/1915 ;
- passé au **14e RI** aux armées le 21/09/1915 ;
- étant en permission du front de sept jours, a été hospitalisé du 17/12/1916 au 06/02/1917 pour : « **bronchite** » ;
- proposé en réforme avec gratification le 18/09/1918 pour : « **Néphrite chronique et bronchite des sommets suite fatigues du service.** » ;
- admis à la réforme avec gratification de 400 fr ;
- proposé pension d'invalidité temporaire à **40%** par la commission de Toulouse le 12/06/1920 pour : « **1- Néphrite chronique, 2- reliquat de bronchite des sommets** » ;
- réforme définitive avec pension d'invalidité permanente à **30%**, le 24/03/1922 ;
- proposé pension permanente d'invalidité à 30% : « **pas d'aggravation** », le 01/04/1931 : « **Néphrite chronique plus troubles pulmonaires** » ;
- carte d'ancien combattant délivrée 04/06/1928 : « **atteint de bronchite aiguë** » ;
- Jean décède à Cazeaux à l'âge de 82 ans.

Arthur Georges JOURTAU



JOURTAU Arthur Georges, né le 17/03/1894 à Cazaux Larboust, camionneur, n° matricule 1357, classe 1914, taille 1 m61, fils de Innocent Jean Marie et de LAUQUE Catherine.

- incorporé à compter du 19/12/1914 [à 20 ans] ;
- passé au **176^e RI** le 15/05/1915, soldat de 2^e classe ;
- embarqué le 18/05/1915 ;
- *blessé au thorax par balle le 21/06/1915 ;*

- rentré en France hôpital de Toulon le 30/06/1915 ;
 - rentré au dépôt le 25/09/1915 ;
 - embarqué le 30/09/1915 ;
 - rentré en France le 03/09/1917 ;
 - passé au 2^e RI le 20/12/1917 ;
 - nommé **Caporal** le 18/08/1918 ;
 - *malade évacué le 24/12/1918* ;
 - sursis renouvelé jusqu'au 31/08/1919 en qualité de cultivateur chez son père à Cazaux Larboust ;
 - envoyé en congé illimité de démobilisation le 10/09/1919 ;
 - dépôt démobilisateur 83^e RI de St Gaudens ;
 - réformé temporairement et proposé pour pension temporaire 15% d'invalidité par la CR de Toulouse du 14/04/1920 pour : « *Reliquat de bronchite, état général passable* » ;
 - réformé temporairement et proposé pour pension temporaire 15% d'invalidité par la CR de Toulouse du 01/04/1921 pour : « *Reliquat de bronchite gauche, état général passable* » ;
 - réformé temporairement et proposé pour pension temporaire 10% d'invalidité par la CR de Toulouse du 11/01/1922 pour : « *Reliquat de bronchite, cicatrice région sternale* » ;
 - réformé temporairement invalidité inférieure à 10% par la CR de Toulouse du 29/11/1922 pour « *Troubles pulmonaires très légers* » ;
 - invalidité inférieure à 10% par la CR de Toulouse du 14/01/1924 pour : « *Légers troubles pulmonaires* » ;
 - démobilisation au 01/02/1927, classé « sans affectation » ;
 - marié, 2 enfants vivants ;
- **citation** : à l'ordre du Régiment du 02/12/1916 pour : « *Formant l'équipe d'un fusil mitrailleur, a fait preuve de beaucoup de courage en se maintenant sous un feu très nourri de l'adversaire. Par son calme et son sang-froid, a arrêté une contre attaque permettant ainsi à ses camarades d'atteindre les objectifs fixés.* »



Citation et Croix de Guerre avec étoile d'argent et de bronze

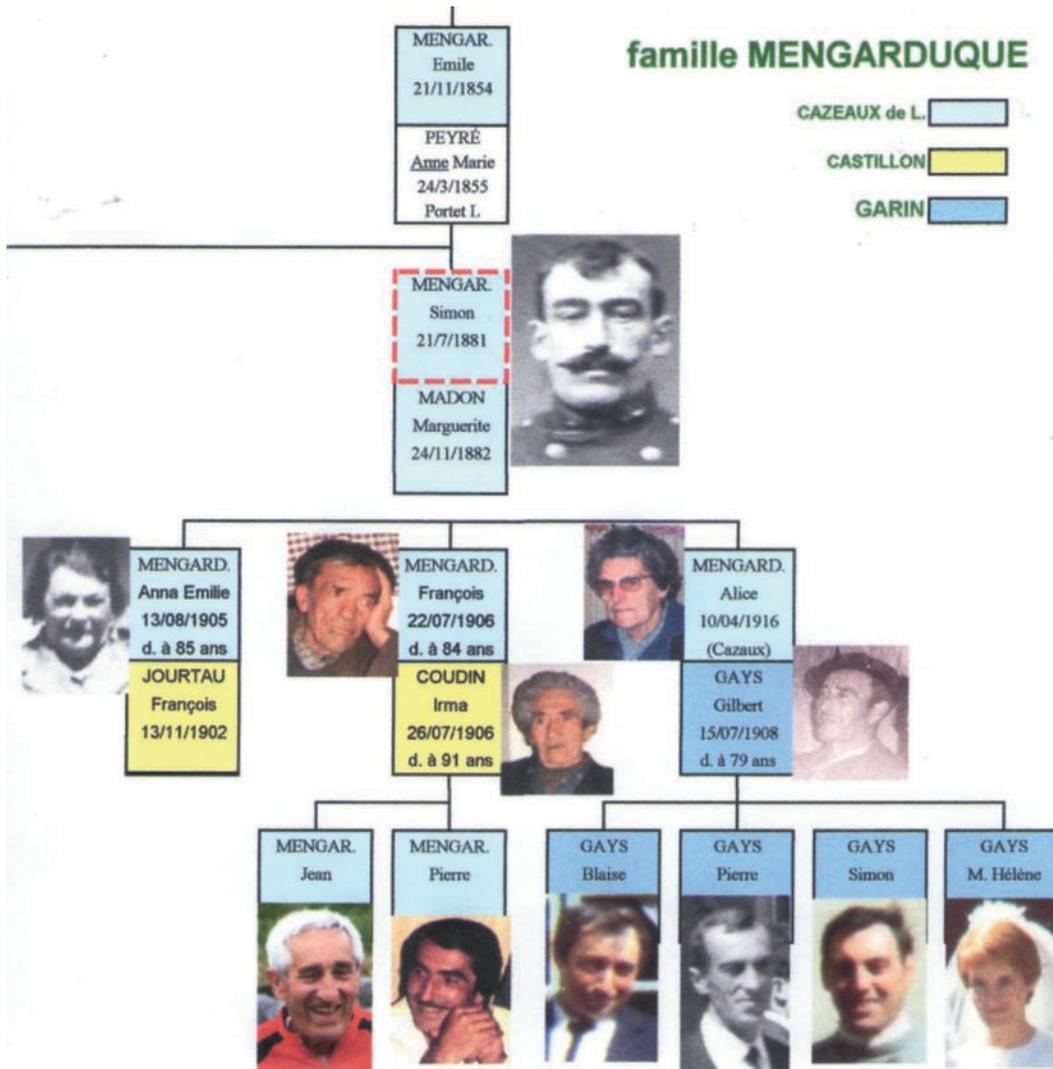


Arthur



Arthur

Simon MENGARDUQUE



maison *JUSTALET*

MENGARDUQUE Simon, né à Cazeaux-de-Larboust le 21/07/1881, classe 1901, taille 1m71.

- dispensé pour cause de soutien de famille en 1901 ;
- incorporé au **83^e RI** le 14/11/1902, soldat 2^e classe ;
- mis en disponibilité le 19/09/1903 avec certificat de bonne conduite « accordé » ;

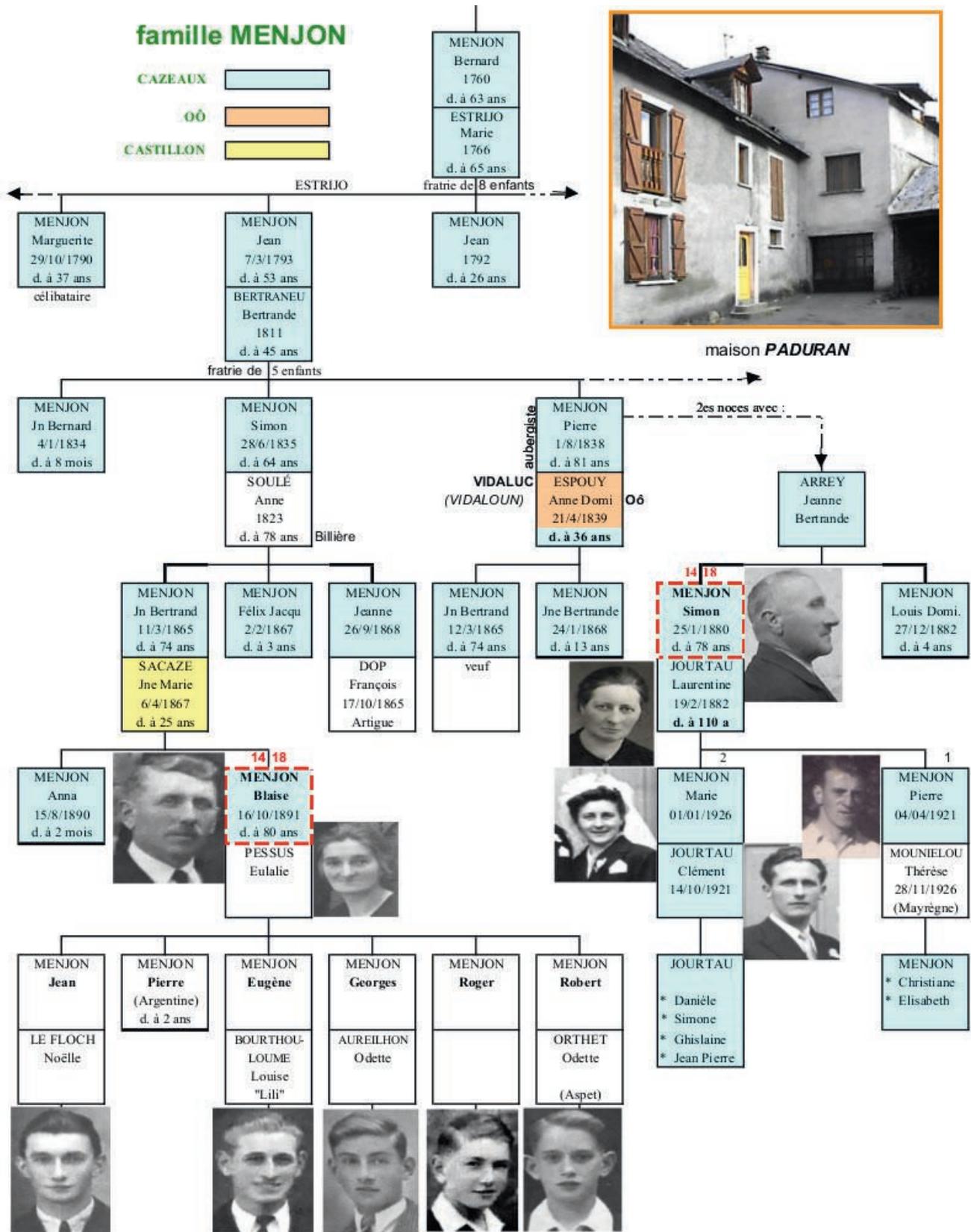
- passé au **24^e RIC** le 15/04/1914 ;
- aux armées le 12/09/1914 ;
- passé au **44^e RIC** le 13/02/1915 ;
- **blessé puis évacué le 17/02/1915** ;
- passé au dépôt le 05/12/1915 ;
- cité à l'ordre du Régiment à la suite des combats des 17 et 18/02/1915 devant Bourreuilles (Argonne), pour : « *Plaie au poignet gauche par balle. le 1^{er} Bataillon a été fortement engagé et s'est porté à l'assaut avec une vigueur et une bravoure remarquable* » ;
- classé au service auxiliaire par la commission de réforme de Perpignan le 15/10/1915 pour : « *Impotence fonctionnelle du poignet gauche. Troubles trophiques de la main* » ;
- renvoyé dans ses foyers le 13/11/1915 par décision du 11/10/1915 ;
- maintenu au service auxiliaire par la commission de réforme du 22/12/1915 ;
- affecté au **83^e RI** le 29/01/1919 ;
- mis en congé illimité de démobilisation le 06/06/1919 ;
- proposé pour la réforme avec pension temporaire à **50% d'invalidité** par la commission de réforme de Toulouse, du 01/09/1919, pour : « *Raideur serrée du poignet gauche en rectitude, ne permettant qu'une ébauche de mouvements de chaque côté de la verticale de la cicatrice, adhérence et douleur de la face antérieure du poignet, extension permanente du pouce, de l'index et du médus* » ;

- **citation** : à l'ordre du Régiment le 13/11/1931 pour : « *Brillante conduite au feu, où le soldat MENGARDUQUE s'est particulièrement distingué.* »

- **décoration** : Médaille Militaire ave traitement.



Simon et Jean Blaise MENJON



MENJON Jean Simon, né le 25/01/1880 à Cazeaux-de-Larboust , tailleur d'habits, Classe 1900, n° matricule 1525, fils de Pierre de Jeanne Bertrande ARREY.

- incorporé au **126^e RI** le 16/11/1901 2^e classe ;
- passé 1^{ère} classe le 28/08/1902 ;
- mis en congé le 18/09/1904 avec certificat de bonne conduite « accordé » ;
- parti aux armées le 15/04/1914, passé au **24^e R.I.C** [à 34 ans] ;
- **blessé évacué le 17/08/1914, jambe gauche** [puis finalement mollet droit ?] ;
- rejoint son corps le 21/09/1914 ;
- **blessé évacué le 21/12/1914, touché à la tête** [puis cuisse droite ?] ;
- rentré au dépôt 02/03/1915 ;
- reparti aux armées le 01/11/1915 ;
- congé illimité de démobilisation le 18/02/1919, 2^e échelon ;
- dépôt de démobilisation au **83^e R.I** St Gaudens ;
- se retire à Cazaux avec mention : apte à l'emploi de mitrailleur, célibataire ;
- invalidité inférieure à 10% par décision de la commission de réforme de Toulouse du 06/04/1932 pour : « blessure mollet droit, blessure cuisse droite ;
- libéré du service militaire le 10/11/1929 ;
- **citation** : par ordre du Régiment du 08/03/1918 : « *Très bon soldat, au cours de 3 ans de guerre, s'est montré courageux et brave en toutes circonstances, 2 fois blessé* » ;
- **décoration** : **Croix de Guerre avec étoile de bronze.**



MENJON Jean Blaise né le 16/10/1891 Cazaux Larboust, cultivateur, n° matricule 1284, classe 1911, taille 1 m70, fils de Jean Bertrand et de feu SACAZE Jeanne Marie.

- incorporé à compter du 10/10/1912 ;
- passé au **17^e Escadron du Train des Équipages** le 25/09/1913 ;

- **aux armées** le 02/08/1914 [à 23 ans] ;
- passé au 18^e RA le 12/12/1915 ;
- parti aux armées le 12/02/1916 ;
- passé au **17^e Escadron du Train** le 01/01/1919 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 23/08/1919, dépôt de démobilisation 17^e Escadron du Train de Montauban ;
- passé au 16^e Train en réserve le 15/03/1922 ;
- certificat de bonne conduite « accordé », « sans affectation » le 01/05/1929 ;

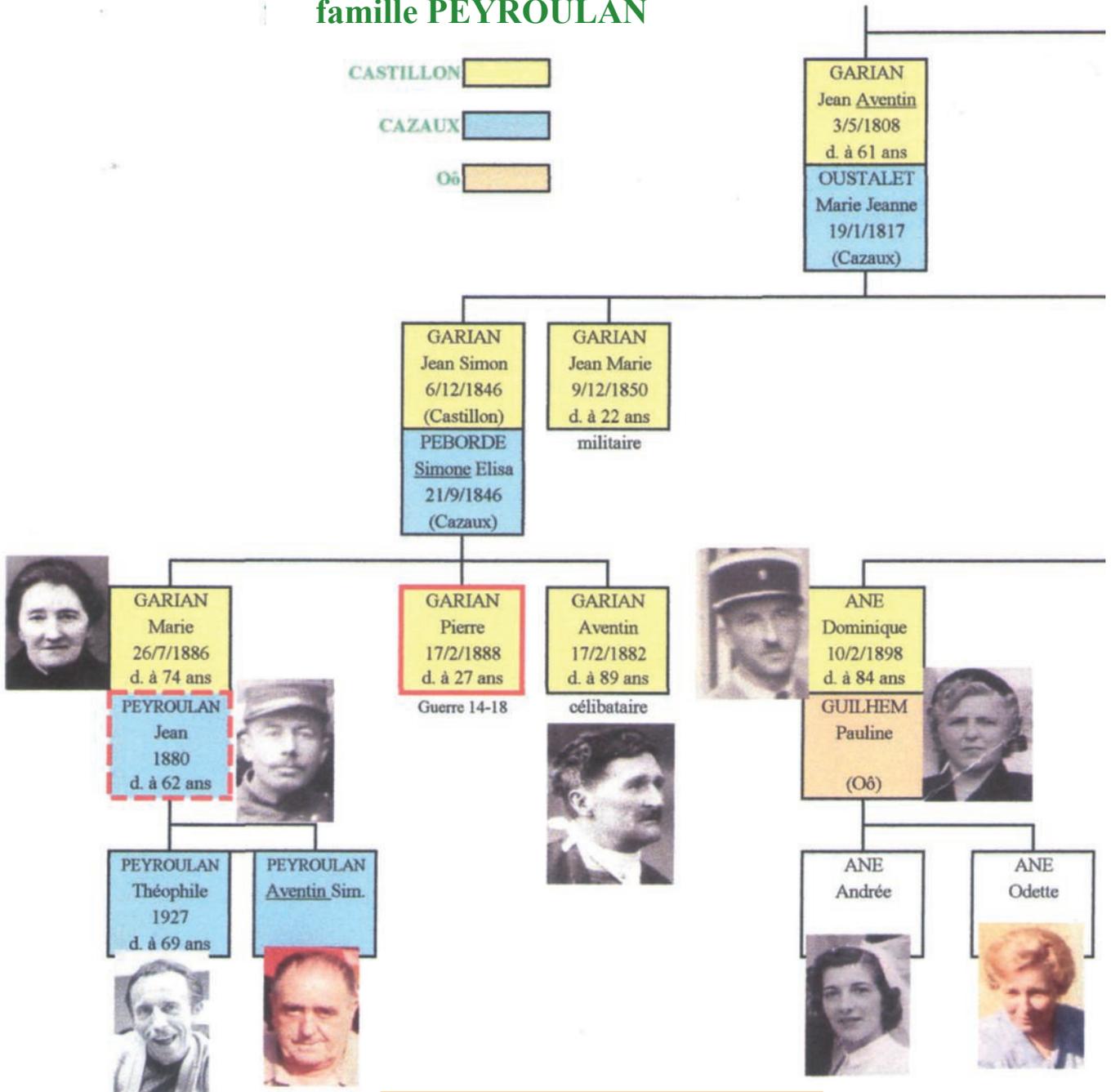
- **cité à l'ordre du Régiment** du 06/12/1918 : « *Conducteur courageux a assuré de nombreux ravitaillements sous les bombardements ennemis pendant les attaques d'octobre 1918* » ;

- **décorations : Croix de Guerre avec étoile de bronze, Médaille interalliée, Médaille Commémorative de la Grande Guerre.**



Jean PEYROULAN

famille PEYROULAN



PEYROULAN Jean né le 08/07/1880 à **Cazeaux-de-Larboust**, cultivateur, n° matricule 1503, classe 1900, taille 1m69, fils de Dominique et de JOURTAU Elisabeth.

- dispensé, « *soutien de famille* » à l'incorporation en 1900 ;
- mis en route soldat de 2^e classe le 14/11/1901 ;
- mis en disponibilité le 13/09/1902, avec certificat de bonne conduite « accordé » ;
- rappelé le 01/08/1914, 12 ans après la fin de son service d'active, parti aux armées le 31/08/ 1914 [à 34 ans] ;
- **réforme** temporaire le 09/07/1915 pour : « *Luxation du genou droit suite à des blessures de guerre* » ;
- maintenu en réforme temporairement par la commission de réforme le 19/10/1915 ;
- reconnu apte au service auxiliaire par la commission de réforme de St Gaudens le 27/05/ 1916 ;
- démobilisé du **83^e RI** le 07/05/1919 ;
- **pension d'Invalidité** permanente à **20%** le 06/02/1920 pour : « *Membre inférieur droit, gêne de la marche, par suite d'arthrite et de péri-arthrite du genou. Limitation de la flexion à 65°* » ;
- décédé à l'âge de 62 ans à Cazeaux.



Témoignage d'**Aventin PEYROULAN**, son fils
(recueilli et illustré par l'auteur)

« ...Il m'est difficile de parler de mon père...j'avais à peine 11 ans lorsqu'il est tombé malade et les souvenirs sont flous à son sujet, plus encore sur sa guerre de 14-18... En ce temps-là, Il avait attrapé la tuberculose et ne descendait plus pour manger avec nous. Ma mère, Marie, le soignait à l'étage.

Mon oncle Aventin GARIAN était bûcheron à l'époque et vivait en permanence à la vallée du Lys, durant l'été. L'hiver il restait à la ferme au village, et nous aidait.



Aventin Garian

Notre cousin Gilbert GAYS, venait souvent à la maison, depuis Garin, au chevet de mon père.

Ce jour-là, après sa visite habituelle, Gilbert, le père de Blaise, Pierre, Simon et Marie Hélène, est reparti dans son village. De ce temps mon père agonisait, puis il est mort.



Gilbert Gays

Je suis parti en courant rejoindre notre cousin que j'ai retrouvé à hauteur de l'église de Cazeaux, tout en lui apprenant notre malheur ; Jean, mon père, était mort !

Nous sommes redescendus à toute vitesse à la maison....

Je me souviens que les circonstances de sa mort ont entraîné une désinfection totale de la maison. Les fenêtres et les portes ont été fermées hermétiquement et calfeutrées. On nous a imposé de rester à l'intérieur et là, on a allumé un produit désinfectant, dégageant beaucoup

de fumée. L'odeur était très forte. Théo, mon frère, avait alors quinze ans et moi douze, à peine.

Depuis ce jour, l'école n'était pas notre principale préoccupation. Il arrivait bien souvent que l'on manque à l'appel de notre nom, tant les travaux à la ferme nous obligeaient à nous absenter.

Mon oncle, Aventin GARIAN, nous a rejoint et a vécu chez sa sœur.

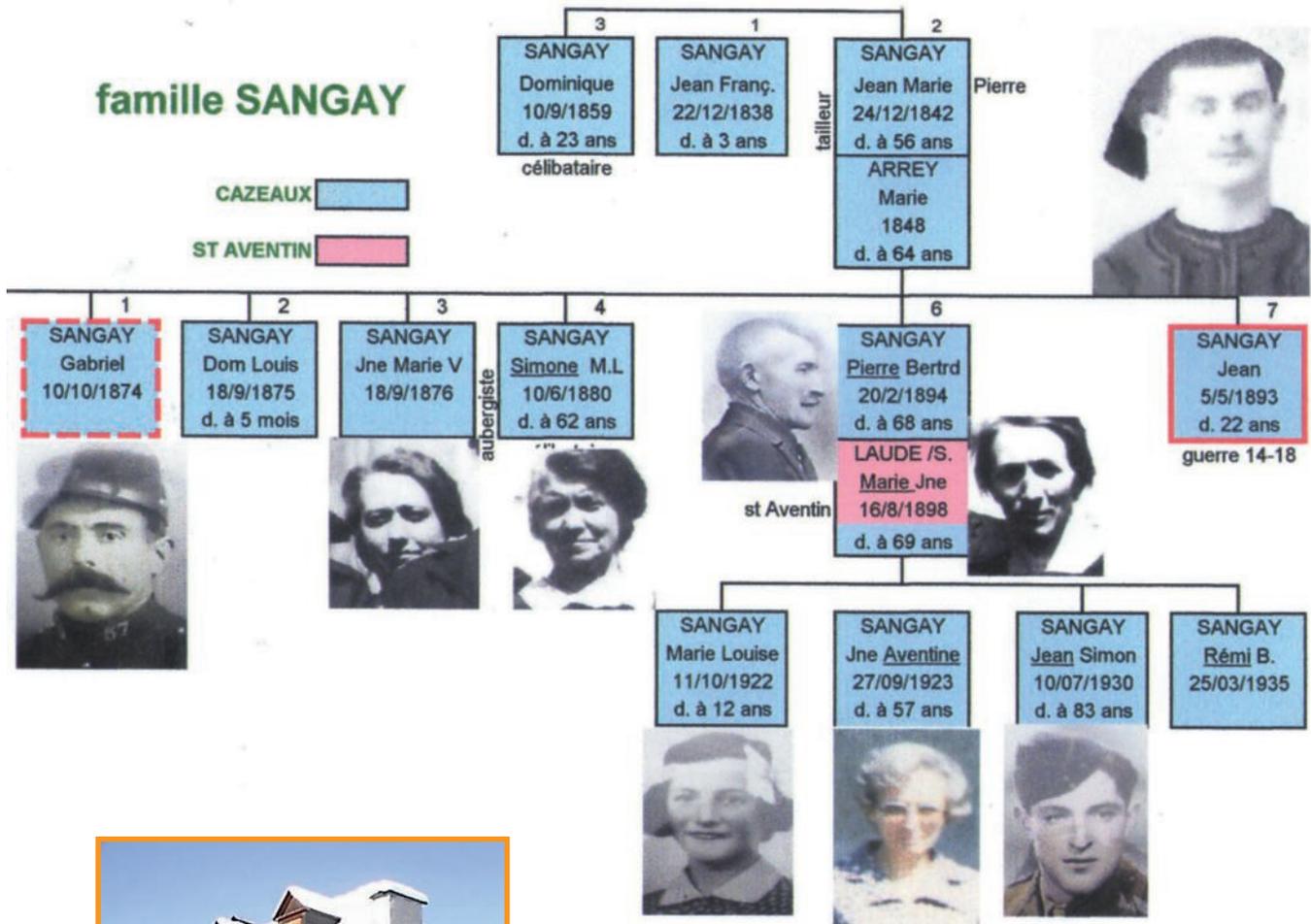
Le temps passant, ma mère à son tour est décédée en 1960. Mon oncle avait à choisir entre vivre avec moi, sinon chez PEYROULAN avec Théo et Hélène, qui étaient mariés. Il a choisi de rester avec moi, cela a duré onze années, avant qu'il ne meure à l'âge de 89 ans, en 1971.

Il a été pour moi un second père ! »



Théo

Gabriel SANGAY



maison *BALAYET*

SANGAY Gabriel, né le 19/10/1874 à Cazeaux-de-Larboust, tailleur d'habits, n° matricule 1413, classe 1894, taille 1m67, fils de Pierre et d'ARREY Marie.

- incorporé par tirage au sort, au **23^e RA**, le 12/11/ 1895, canonnier 2^e classe ;
- mis en congé le 03/10/1896 ;
- dans la « réserve » le 01/11/1898, avec certificat de bonne conduite « accordé » ;

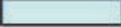
- passé au **83^e RAL** le 23/11/1915 [à 41 ans] ;
- classé au service auxiliaire le 12/03/1918 pour : « *Bronchite avec emphysème* » ;
- détaché dans ses foyers en qualité d'agriculteur le 06/04/1918 ;
- réforme avec pension temporaire à 30% d'invalidité le 06/10/1919 pour : « *Bronchite chronique et emphysème pulmonaire* » ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 14/02/1919, depuis le **57^e RA**, se retire à Cazeaux ;
- réforme définitive avec pension temporaire à **15%** d'invalidité le 23/12/1921 ;
- **décorations** : **Médaille du combattant** (ruban blanc/rouge), **Croix de Guerre** (ruban vert/rouge), avec glaives en croix.

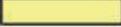


François SAPORTE

famille SAPORTE

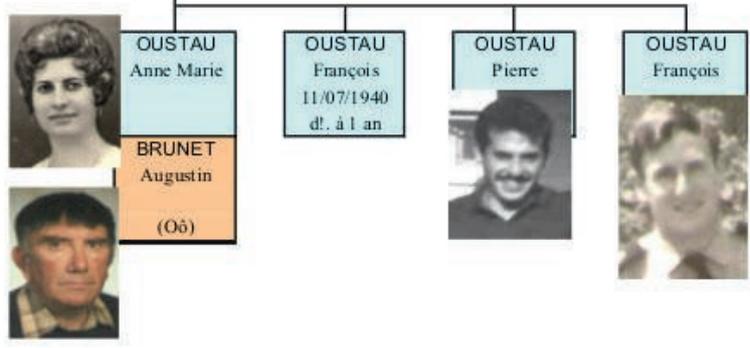
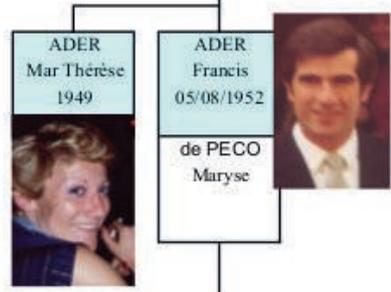
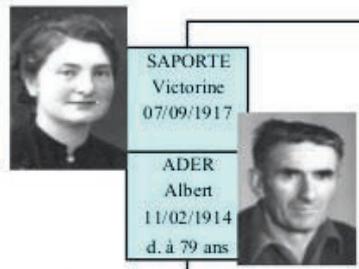
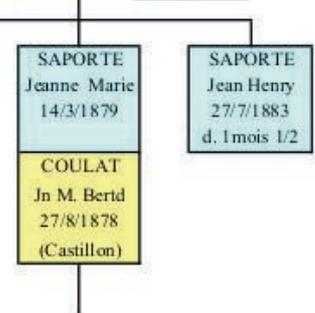
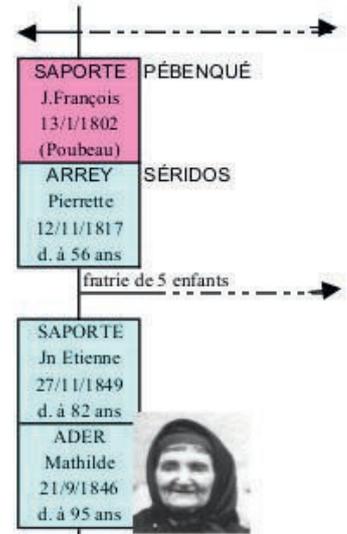
POUBEAU 

CAZAUX 

CASTILLON 



maison SAPORTE



SAPORTE François, né le 29/09/1881 à Cazeaux-de-Larboust, cultivateur, classe 1901, taille 1m 66, fils de Jean Etienne et d'ADER Mathilde

- incorporé au **88^e RI** le 16/09/1902 ;
- soldat de 2^e classe le 04/11/1902, puis de 1^{ère} classe le 15/10/1904 ;
- mis en disponibilité le 23/09/1905, avec certificat de bonne conduite « accordé » ;
- passé au **24^e RIC** de réserve ;
- parti aux armées le 03/09/1914 [à 33 ans] ;
- **blessé évacué le 15/09/1914** : « *plaie au bassin par éclat d'obus* » ;
- admis à la réforme avec gratification le 12/12/1915 ;
- pension permanente à **80%** d'invalidité pour : « *aggravation* », le 13/11/1936 : « *reliquat blessure de la moëlle épinière* » ;
- pension définitive de **80 %** le 31/12/1937 ;
- **décoration : Médaille Militaire**, obtenue le 28/03/1933.
- François décède à Cazeaux à l'âge de **59 ans**, des suites de ses blessures.



Témoignage de **Victorine ADER**, née SAPORTE, fille de **François SAPORTE**
(recueilli et illustré par l'auteur)

« - Mes parents se sont mariés en mai 1914.

Un mois après son mariage, François, au combat, revient blessé. À ses côtés, sur le champ de bataille, son « pays » SAPORTE de Poubeau meurt.

Mon père a souffert d'un éclat dans les reins, d'un mollet emporté et la vessie transpercée. Il est alors appareillé d'une poche avec un robinet afin d'évacuer ses urines.

Il touche une retraite d'ancien combattant. Nous aurions pu, ma sœur Mathilde et moi être considérée pupilles de la Nation, mais mon père s'y oppose tout comme il ne souhaite pas toucher une pension de guerre à 100%.

C'était ainsi... !

Mon père a poursuivi ses activités agricoles au village, malgré ses blessures. Nous aidions mes parents à la ferme. Mathilde était plutôt femme d'intérieur et moi j'aidais dans les tâches normalement réservées aux hommes.

C'était l'époque où nous allions jusqu'au certificat d'études primaires. Nous sortions de l'école à 16 heures. Aussitôt après nous devions nous occuper des vaches !

Victorine et Mathilde



Papa est décédé l'année où Pierre de JÈGUE est né, en 1941, à l'âge de 59 ans.

Mathilde, ma sœur était déjà mariée à Jean, et avait eu Anne-Marie, puis tout récemment Pierre.

J'étais encore avec ma mère, pensionnée de guerre, chargée de la ferme.

Il nous a fallu embaucher des ouvriers agricoles lors des gros travaux d'été. Ils venaient le plus souvent d'Espagne, du val d'Aran.

Nous étions trois familles à Cazeaux, à les faire travailler. Chez ARRIC, FONDÈRE et donc chez nous ; là où il manquait de bras.

C'est ainsi que je suis restée durant six ans à tenir la ferme SAPORTE avant mon mariage avec Albert.

Une fois mariée, les terres SAPORTE ont été partagées entre Mathilde et moi et maman est restée dans sa maison, entourée de François de JÈGUE, sinon périodiquement des amis du curé René OUSTAU. Sinon Mathilde et moi nous allions la voir, tout à côté, tout le temps.

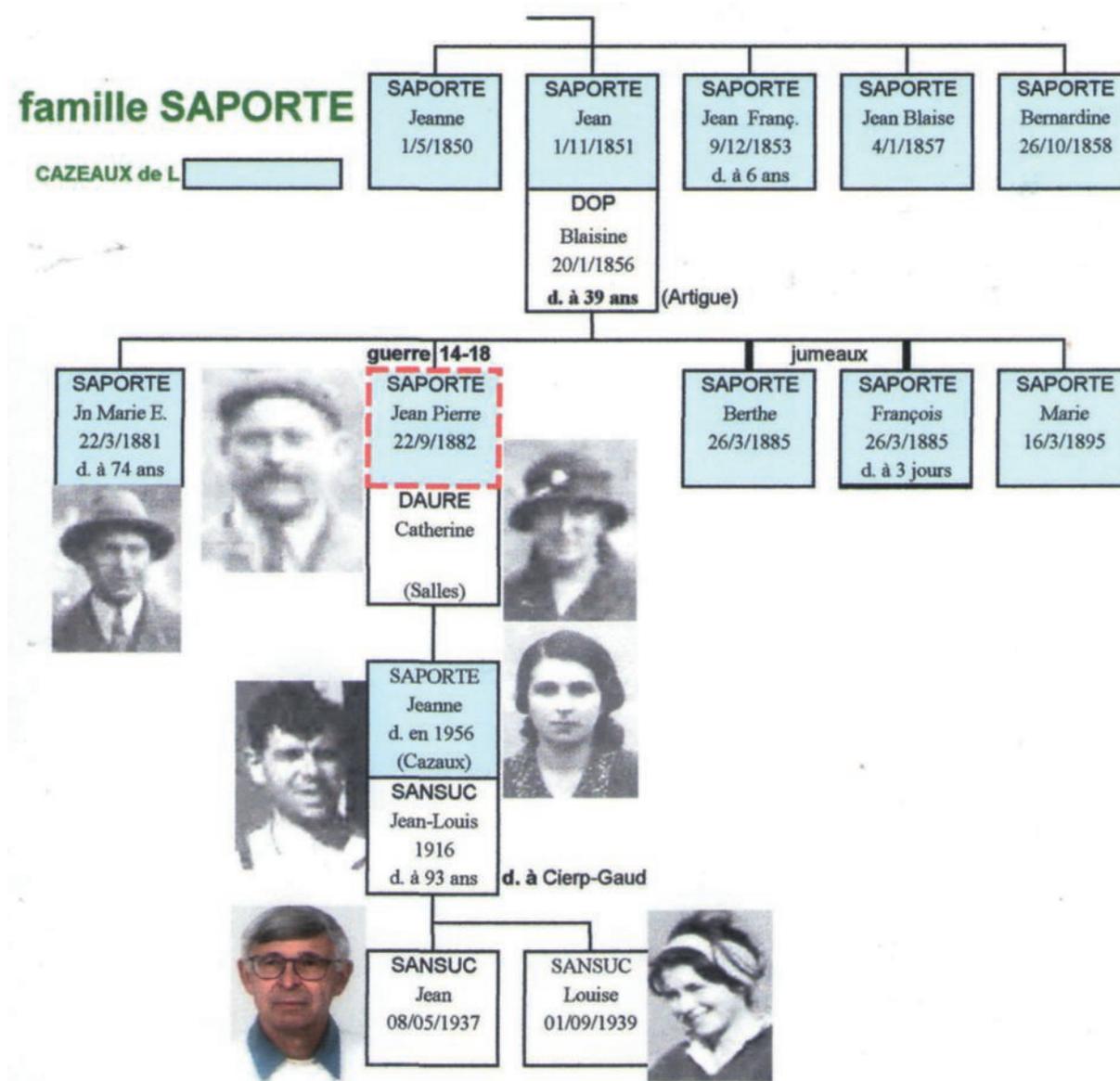


Elle souffrait du cœur. Un jour que je l'accompagnais à l'extérieur, nous n'avons pas eu le temps de rejoindre l'entrée de la maison. Elle s'est écroulée dans mes bras ; atteinte d'une crise cardiaque. »



François de JÈGUE

Jean-Pierre SAPORTE

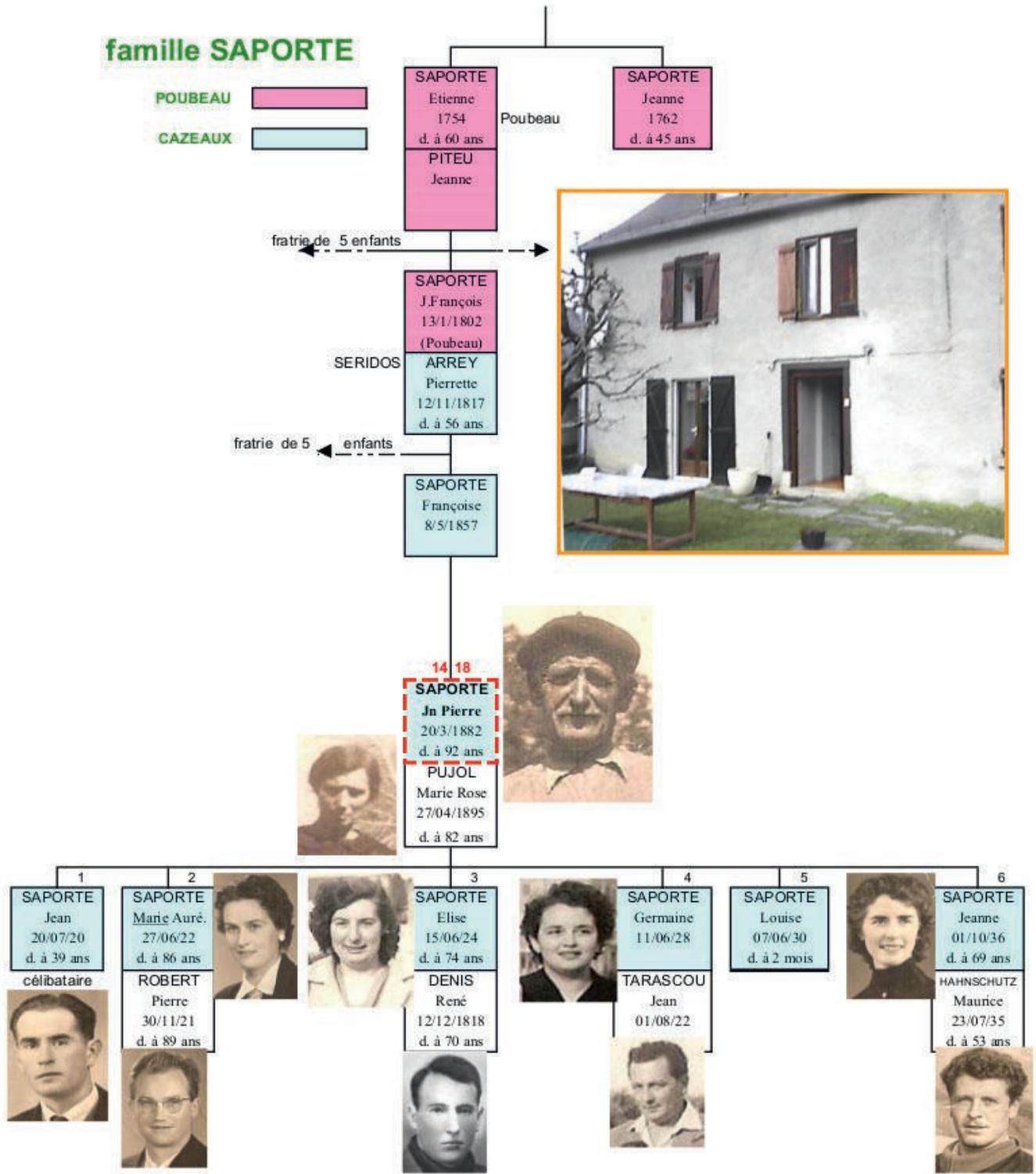


SAPORTE Jean Pierre, né à Cazeaux-de-Larboust le 22/09/1882, classe 1902, taille 1m68, fils de Jean et de DOP Blaisine.

- dispensé en 1902, pour cause de : « frère au service » ;
- mis en route le 14/11/1903, soldat 2^e classe au 83^e RI ;
- mis en disponibilité le 18/09/1904, avec certificat de bonne conduite « accordé » ;

- rappelé aux armées et passé au **24^e RIC** le 17/08/1914 [à 32ans] ;
- blessé le 20/12/1914, en Argonne, : « *éclat d'obus reçu à la jambe droite* » ;
- passé au **service auxiliaire** le 09/11/1915 pour: « *paralysie du sciatique externe* » ;
- qualification à 10% d'invalidité pour : « *gêne de la marche* » ;
- renvoyé dans ses foyers pour blessures de guerre le 19/05/1916 ;
- affecté au **83^e RI** le 21/10/1918, puis congé illimité le 06/06/1919 ;
- pension permanente acceptée à **10% d'invalidité** le 12/11/1920 pour : « *Arthrite chronique du genou droit* » ;
- libéré définitivement du service militaire le 15/10/1931, avec 20% d'invalidité par la commission de réforme statuant le 26/05/1937, pour : « *reliquat de blessure de guerre* » ;
- le 03/06/1909 il réside cours des quinconces, à Luchon, chez madame Vidal ;
- le 14/04/1920 habite Cierp ;
- le 28/11/1927 il réside également à Cierp ;
- reçoit sa carte d'ancien combattant le 22/05/1928.

Jean Pierre SAPORTE de PÉBENQUÉ



SAPORTE Jean Pierre né le 20/03/1882 à Cazaux Larboust, (habitant à Castillon-de-Larboust), cultivateur, n° matricule 1610, classe 1902, fils de SAPORTE Françoise.

- service auxiliaire en 1903 ;
- classé service armé par la CR du 26/09/1914 [à 32 ans] ;
- classé dans le service auxiliaire par décision du Général Commandant les 5 et 6^e subdivisions, en date du 18/07/1915 pour : « **bégalement extrêmement accentué, sur proposition de la CR de Perpignan du 09/07/1915** » ;
- maintenu service armé auxiliaire par la CR de Perpignan du 17/09/1915 ;
- détaché à l'atelier de construction de Tarbes du 08/05/1916 ;
- passé au **53^e RI** le 28/07/1915 ;
- passé au **14^e RA** le 01/07/1917 ;
- détaché à l'usine Cros et Bouchardy à Mérignac le 12/06/1918 ;
- passé au **23^e RA** de Campagne le 12/06/1918 en qualité d'homme détaché d'usine ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 19/03/1919 ;
- dépôt démobilisateur **83^e RI** de St Gaudens ;
- se retire à Castillon ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- **admis à une pension de 240 francs** avec jouissance au 05/09/1915 ;
- passé « sans affectation » le 01/10/1923 ;
- libéré du service militaire le 15/10/1931 ;

(NDA) : sur le dossier militaire, il n'est fait aucune mention des causes du bégalement de l'intéressé. Or il va percevoir une pension de 240 francs avec jouissance à partir du 05/09/ 1915. Par ailleurs, le bégalement est déclaré en date du 18/07/1915, tandis que Jean Pierre SAPORTE est « aux armées » depuis le 26/09/1914, soit près d'un an après le début des hostilités.

Une conclusion s'impose, ce bégalement a été subi en temps de guerre, donc dédommageable par le versement d'une pension. Les causes de ce bégalement ne sont pas définies, on serait tenté de supposer qu'elles pourraient être associées à un traumatisme de guerre, face aux souffrances du quotidien du soldat : bruit assourdissant de batteries de canon, de mitrailleuses, camarades morts à ses côtés suite à d'atroces blessures, etc.

L'armée ne semble pas souhaiter faire état de l'aspect psychologique des souffrances humaines endurées par ces jeunes soldats, confrontés à la mort, tandis qu'ils sont très jeunes.

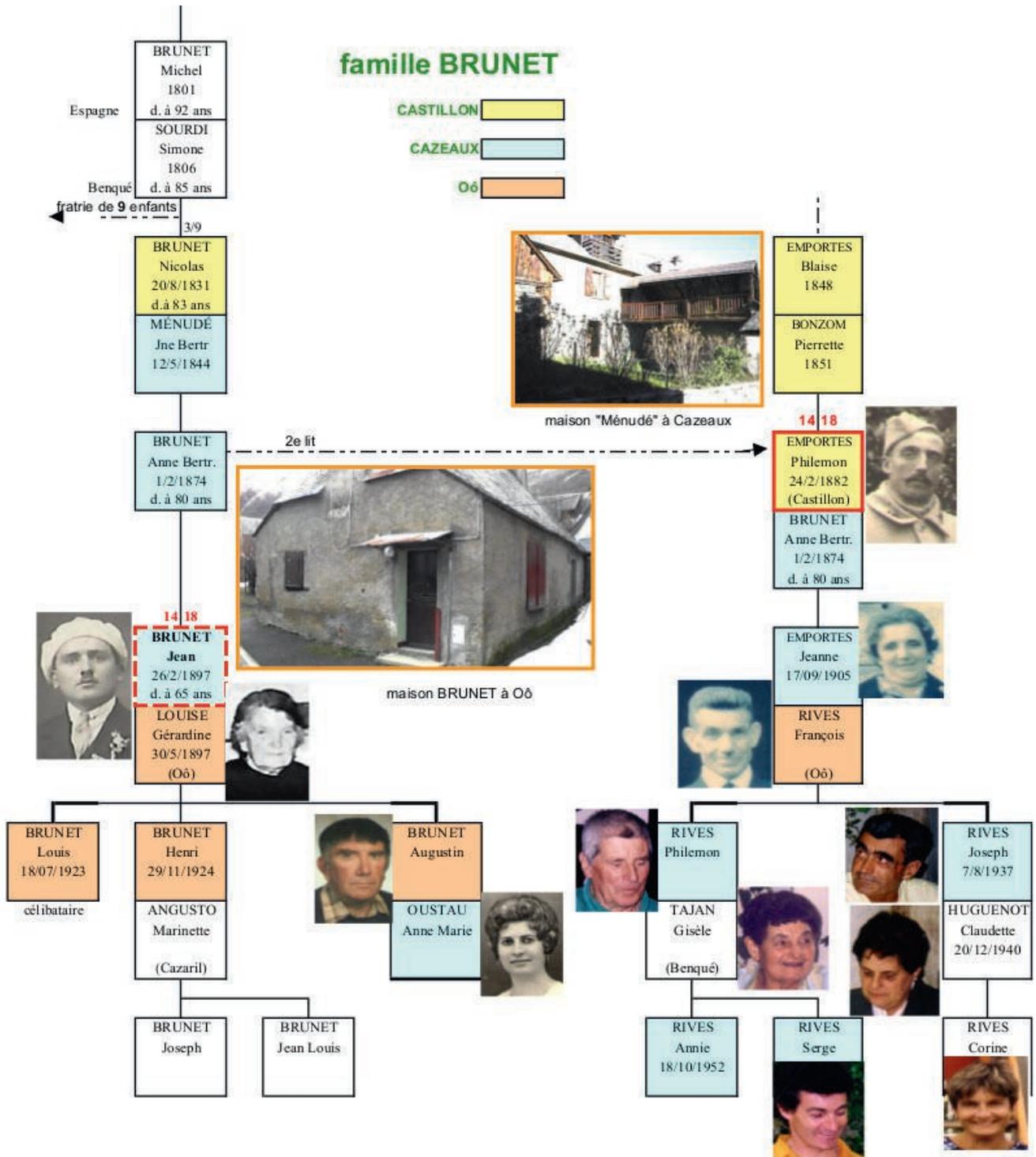
oô

Familles :

- BRUNET
- CAZENEUVE
- CONDESSE
- CONTE
- LABÈRE
- LACRAMPE
- LASSALLE
- LAUDE-SANSUC
- MADON
- MENVIELLE
- OUSTALET
- OUSTAU
- PASCAU
- PERET
- SANGLADE
- SARTOR
- SORS

Bertrand SARTOR

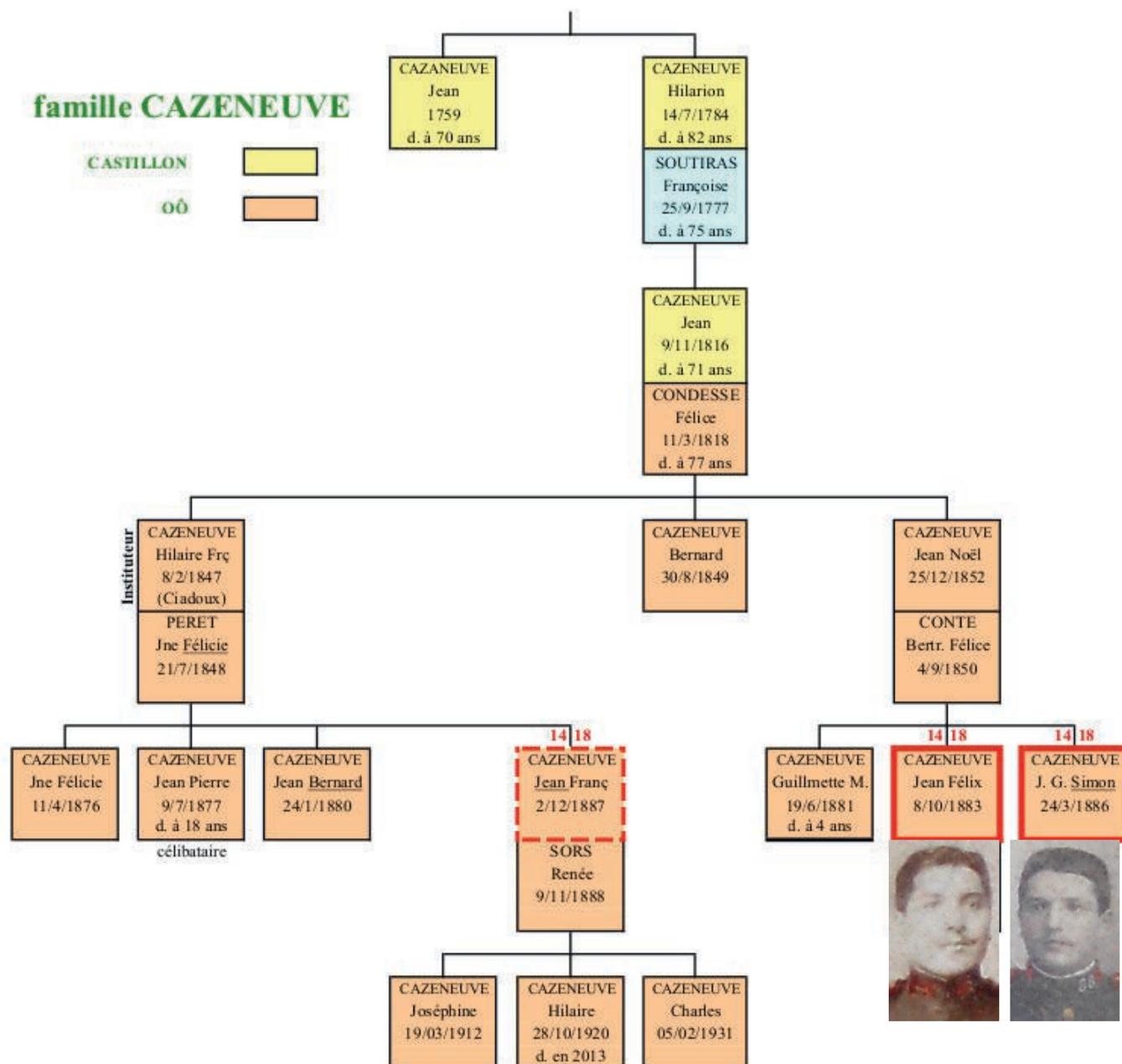
Jean BRUNET



BRUNET Jean Bertrand, né le 26/02/1897 à Cazaux Larboust, cultivateur, n° matricule 1420, classe 1917, taille 1 m60, fils de Anne Bertrande, **habitant à Oô**.

- incorporé à compter du 11/01/1916, soldat de 2^e classe ;
- classé service auxiliaire le 02/02/1916 ;
- **myopie forte** sur proposition de la CR de Perpignan du 29/01/1916 ;
- maintenu dans le service auxiliaire par la CR de Perpignan du 19/05/1916 ;
- passé au **53^e RI** du 01/09/1916 ;
- placé en sursis d'appel jusqu'au 31/07/1919 en qualité d'agriculteur à Cazaux Larboust ;
- sursis renouvelé jusqu'au 30/09/1919 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 30/09/1919 ;
- dépôt démobilisateur le **83^e RI** de St Gaudens ;
- se retire à Cazaux Larboust ;
- maintenu service auxiliaire invalidité inférieure à 10% par la CR de Toulouse du 28/05/1926 pour : « *Reliquats très légers de phlegmon au 1/3 inférieur de l'avant bras droit* » ;
- maintenu service auxiliaire invalidité inférieure à 10% par la CR de Toulouse du 20/05/1927 pour : « *Reliquat d'ancien phlegmon de l'avant bras droit au 1/3 inférieur, sans gêne* » ;
- maintenu service auxiliaire invalidité inférieure à 10% par la CR de Toulouse du 25/01/1928 pour : « *Reliquats de phlegmon de l'avant bras droit 1/3 inférieur* » ;
- passé au CM de cavalerie n° 17 le 05/05/1929 ;
- passé à la 17^e section le 01/05/1931 ;
- maintenu service auxiliaire invalidité inférieure à 10% pas d'aggravation décision de la CR de Toulouse du 27/01/1932 pour : « *Léger reliquat de phlegmon avant bras droit* » ;
- classé sans affectation le 01/05/1932 ;
- maintenu service auxiliaire invalidité inférieure à 10% imputable, par décision de la CR de Toulouse du 29/07/1936 pour : « *Reliquat de phlegmon avant bras droit tiers inférieur* » ;
- demande de révision de pension rejetée du 01/10/1938 ;
- passé à la classe de démobilisation le 20/03/1939 ;
- marié, 2 enfants.

Jean François CAZENEUVE

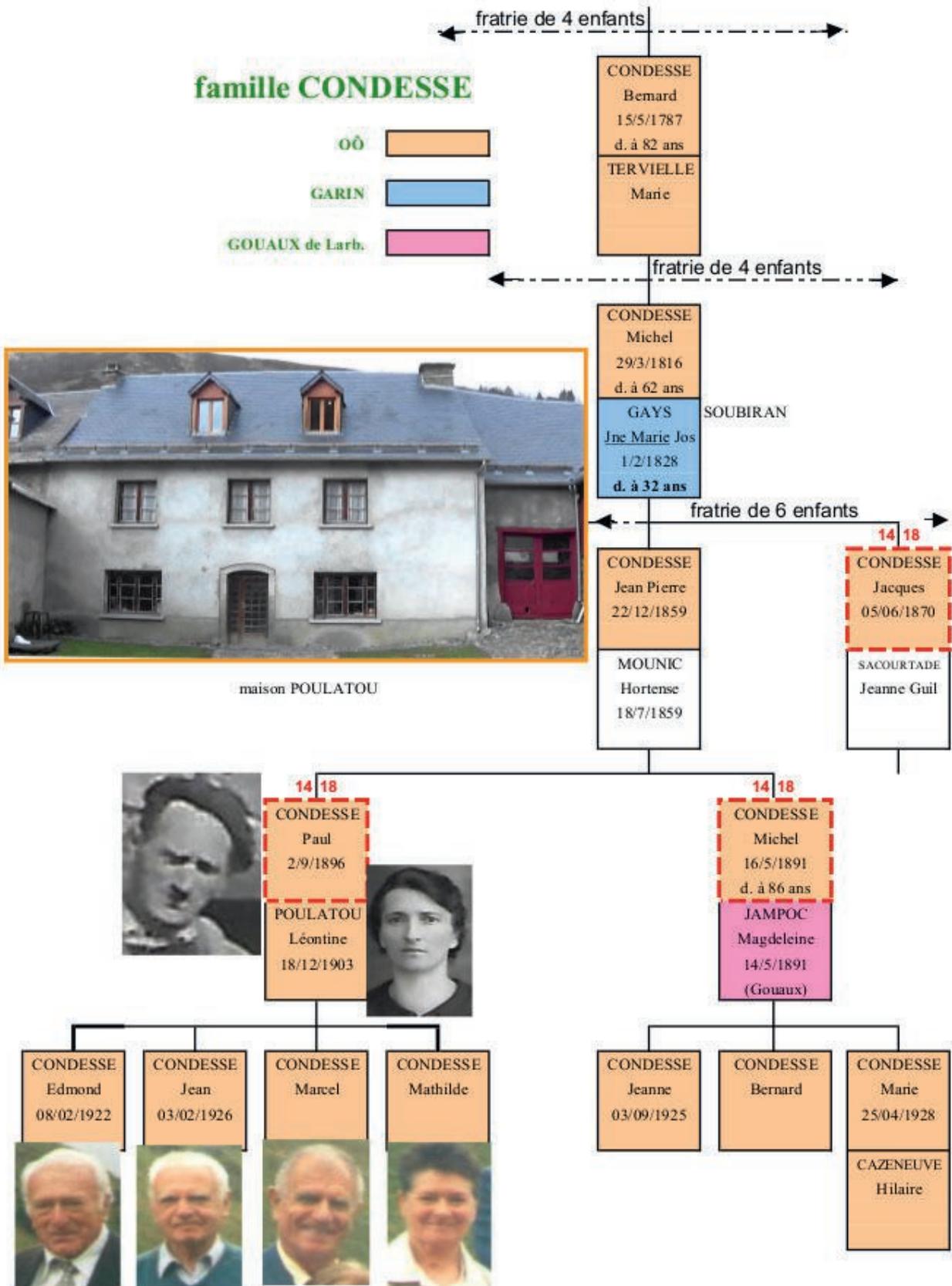


CAZENEUVE Jean François né à Oô le 02/12/1887, cultivateur, classe 1907, fils d'Hilaire et de PERET Jeanne.

- 2^e classe le 08/10/1908, puis 1^{ère} classe le 30/07/1909 ;
- mis en congés le 25/09/1910, en attendant le passage dans la « réserve », certificat de bonne conduite « accordé » ;

- Jean François se marie avec Renée SORS. Leur premier enfant, Joséphine, naît le 19/03/1912 ;
- rappelé, puis affecté au **24^e RIC** le 15/04/1914 [à 27 ans] ;
- **porté disparu** le 29/01/1916 ;
- **en fait il est prisonnier** en Allemagne, puis rapatrié le 09/03/1916 ;
- invalidité reconnue inférieure à 10%, pour : « *fatigue générale et dyspepsie* » ;
- affecté à la poudrerie de Toulouse le 05/12/1932 ;
- libéré définitivement du service militaire le 15/10/1936.

Jacques, Paulin et Michel CONDESSE



CONDESSE Jacques né le 05/06//1870 à Oô, cultivateur, classe 1890, n° matricule 1688, taille 1 m56, fils de Michel et de GAYS (SOUBIRAN) Jeanne Marie.

- « bon » en 1893 après ajournements de deux ans ;
- incorporé au **83^e RI** le 11/11/1893, soldat de 2^e classe ;
- envoyé dans la disponibilité le 25/09/1894 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- classé non disponible de l'administration départementale en qualité de garde champêtre en résidence à Jurvielle, du 15/11/1904 au 14/01/1916, date à laquelle il a été remis à la disposition de l'autorité militaire ;
- affecté au **136^e RTI** le 22/01/1916 [à 46 ans] ;
- passé au **131^e RTI** le 09/02/1916 ;
- passé au **57^e RA** le 10/11/1917 ;
- libéré définitivement des obligations militaires le 25/11/1918 ;
- passé au **3^e R du Génie** le 31/12/1919 ;
- détaché dans ses foyers en qualité d'agriculteur (propriétaire exploitant) ;
- présenté devant la CR de Toulouse du 18/02/1921 et proposé pour pension temporaire 10% d'invalidité pour : « *Bronchite chronique. Etat général passable* » ;
- **campagne contre l'Allemagne** du 22/01/1916 au 09/12/1918.

CONDESSE Paul né le 02/09/1896, cultivateur, n° matricule 130, classe 1916, fils de Jean Pierre et de MOUNIC Hortense.

- classe 1916, taille 1 m72, fils de Jean Pierre et de MOUNIC Hortense.
- incorporé à compter du 12/04/1915, soldat de 2^e classe [à 19 ans] ;
- passé au **117^e RALourde** le 01/10/1915 ;
- **intoxiqué le 20/08/1917** ;
- passé au **105^e RALourde** le 23/08/1919 ;
- passé au **25^e RA** le 26/09/1919 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 21/09/1919 ;
- dépôt démobilisateur **23^e RA** de Toulouse ;
- se retire à Oô ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- réformé temporairement et proposé pour pension temporaire 10% d'invalidité par la CR de Toulouse du 26/06/1929 pour : « *Pleurésie gauche avec épanchement en 1916* » ;
- réformé temporairement, proposé pour pension permanente à 10% d'invalidité par la CR de Toulouse du 23/04/1930 pour : « *Reliquat de pleurésie gauche* » ;

- réforme temporairement renouvelée, proposé pour pension temporaire 10% par décision de la CR de Toulouse du 06/02/1931 pour : « *Reliquat de pleurésie gauche* » ;
- classé service armé proposé pour pension temporaire 10% décision de la CR de Toulouse du 23/03/1932 pour : « *Reliquat de pleurésie gauche* » ;
- classé sans affectation le 27/06/1932 ;
- affecté au **CM Artillerie** le 26/12/1932 ;
- maintenu service armé proposé pour pension temporaire 10% par décision de la CR de Toulouse du 17/03/1933 pour : « *Léger reliquat de pleurésie gauche* » ;
- maintenu service armé proposé pour pension temporaire 10% par décision de la CR de Toulouse du 13/03/1935 pour : « *Reliquat de pleurésie gauche* » ;
- classé « sans affectation » le 15/04/1935 ;
- affecté au CM d'Infanterie le 04/03/1937 ;
- renvoyé dans ses foyers le 28//10/1939.

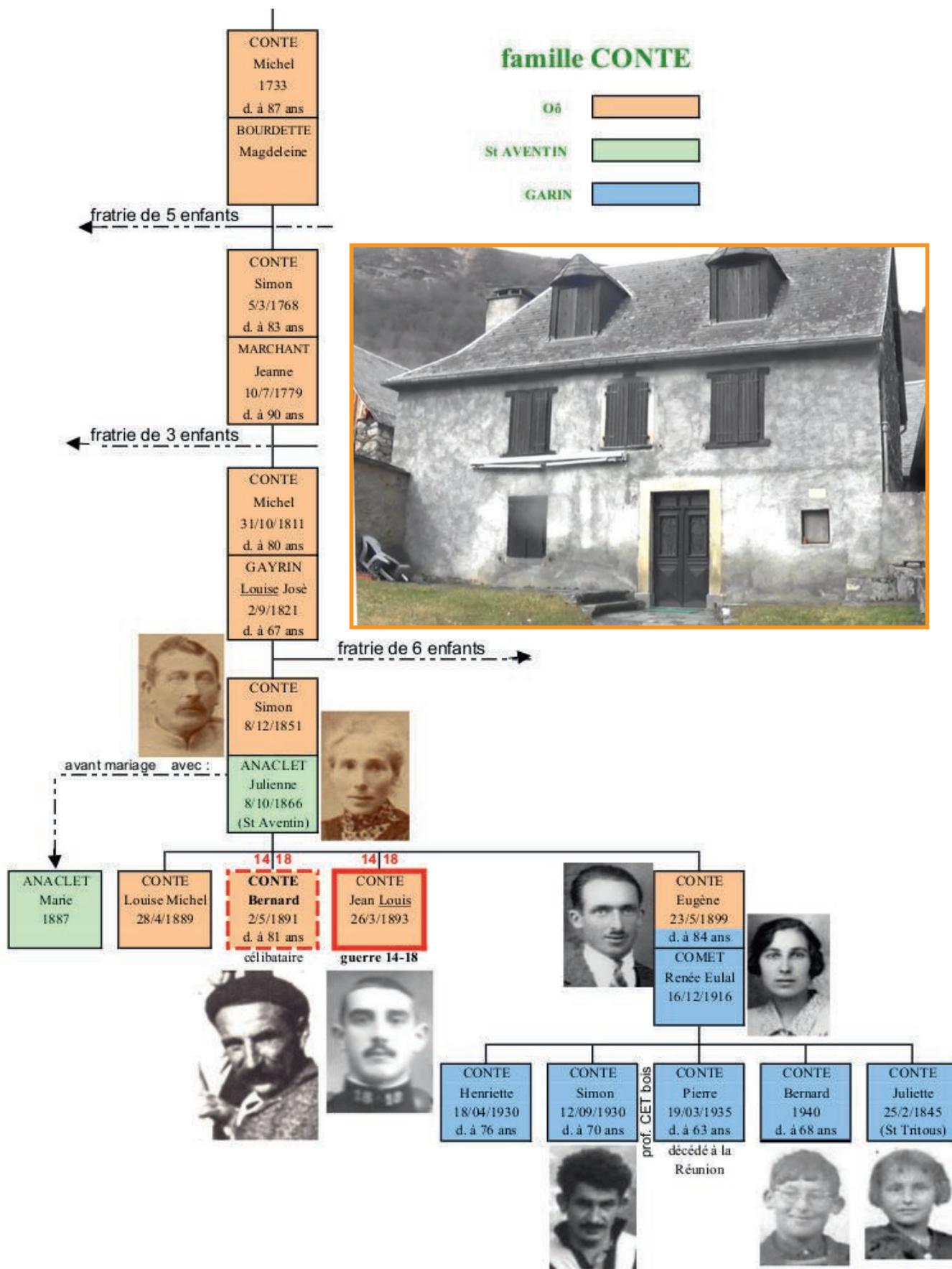
CONDESSE Michel né 16/05/1891 à Oô, classe 1911, taille 1m65, fils de Jean-Pierre et de Hortense MOUNIC.

- incorporé le 10/10/1912 au **23^e Bataillon de Marche** à pied ;
- « **aux armées** » le 02/08/1914 au **3^e Régiment d'Artillerie** [à 23 ans] ;
- envoyé en congés illimités le 25/08/1919 ;
- dépôt de démobilisation, **83^e Régiment d'Infanterie** de St Gaudens ;
- se retire à Oô ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- maintenu service armée avec invalidité inférieure à 10% par décision de la commission de réforme de Toulouse le 09/12/1931 pour : « *Emphysème pulmonaire* » ;
- maintenu service armée invalidité inférieure à 10% pour : « *Amélioration, emphysème léger* », le 24/07/1933 ;
- affecté au centre de mobilisation le 12/02/1938 ;
- maintenu au service armée invalidité inférieure à 10% non imputable, décision du 24/03/1937 pour : « *Emphysème pulmonaire* » ;
- demande de pension rejetée le 23/09/1937 pour : « *N'est pas susceptible d'être admis au bénéfice d'une pension pour le motif suivant : La demande d'admission présentée par l'intéressé est frappée de forclusion comme ayant été formulée postérieurement au 31/12/1932. Par ailleurs l'infirmité invoquée est sans relation médicale avec l'affection constatée le 30/10/ 1918.* »
- rappelé à l'activité le 28/09/1938 ;
- puis renvoyé dans ses foyers le 05/10/1938 ;
- convoqué le 12/04/1939 puis renvoyé le 03/05/1939 ;
- rappelé en activité le 22/08/1939 ;
- renvoyé dans ses foyers le 28/10/1939 et classé sans affectation le 15/10/1940 ;

- **citation** : à l'ordre du Bataillon le 07/08/1918 : « *Bon chasseur, au front depuis le début des hostilités, a donné en toutes circonstances comme mitrailleur et comme conducteur les meilleures preuves de bravoure de zèle et de dévouement.* »
- **décoration** : Croix de Guerre avec étoile de bronze.



Bernard CONTE



CONTE Athanase Jean Bernard né le 02/05/1891 à Oô, agriculteur, n° ma-

tricule 1265, classe 1911, taille 1 m70, fils de Simon et de ANACLET Julienne.

- incorporé à compter du 10/10/1912 ;
- aux armées le 10/08/1914 [à 23 ans] ;
- **disparu le 19/08/1914 au combat de Dieuze** ;
- rentré au dépôt le 28/08/1914 ;
- nommé caporal le 12/03/1915 ;
- nommé Sergent le 26/06/1915 ;
- nommé Adjudant le 25/09/1916 ;
- *blessé en septembre 1916, a refusé de se laisser évacuer* ;
- *atteint d'une nouvelle blessure grave le 03/11/1916* : « *En entraînant sa section par son courage et son exemple sur un terrain particulièrement battu par le feu ennemi. Énucléation de l'œil gauche* » ;
- admis à faire valoir ses titres à une pension de retraite de 1140 francs avec jouissance du 19/04/1918 ;
- passé au 57^e RA de Campagne le 23/11/1918 ;
- réformé définitivement, proposé pour une pension permanente de ..% par la CR de Toulouse du 18/08/1937 pour : « *1- Énucléation œil gauche, 2- syndrome subjectif douleur frontale, 3- longue cicatrice région frontale gauche, 4- défiguration* » ;
- déjà reformé définitivement, proposé pour pension définitive 85% par la CR de Toulouse du 04/04/1938 pour : « *1- Énucléation œil gauche non appareillable, syndrome subjectif des blessés crâniens, céphalées, vertiges, 3- Cicatrice région frontale gauche transversale, 4- Défiguration.* »
- proposé pour une pension de retraite par la CR de Clignancourt du 10/07/1917 pour : « *Énucléation de l'œil gauche, occlusion des paupières un peu difficile* » ;
- certificat d'Ancien Combattant délivré par St Gaudens le 04/06/1928 ;
- pension définitive de 85% concédée le 19/05/1959 ;

- **cité à l'ordre du Bataillon** du 10/03/1915 pour : « *Belle conduite au feu comme tireur d'une section de mitrailleuses sous un feu violent d'artillerie après que son chef de pièce venait d'être tué et 3 de ses camarades blessés, a continué sans interrompre son tir à faire fonctionner la pièce avec sang-froid remarquable* » ;

- **décoration : Croix de Guerre avec Palme étoilée de Bronze , Médaille Militaire** au 08/11/1916 « *Excellent sous officier, au front depuis le début de la guerre, s'est toujours fait remarquer par un entrain et sa belle conduite au feu* ».



LABÈRE André né le 14/02/1875 à Oô, cultivateur, classe 1895, n° matricule 1745, taille 1 m60, fils de Bertrand et de MARCHANT Guillaumette.

- affecté au **88^e RI** le 16/11/1896, soldat de 2^e classe ;
- soldat de 1^{ère} classe le 04/07/1899 ;
- envoyé le 20/09/1899 en congé ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 13/01/1900 ;
- dépôt démobilisateur le **23^e RA** de Toulouse ;
- **se retire à Castillon** ;

- rappelé le 14/08/1914 [à 39 ans] ;
- parti aux armées le 01/08/1915 ;
- évacué le 11/11/1916 ;
- rejoint le front le 22/12/1916 ;
- évacué le 23/02/1917 ;
- rejoint le front le 14/04/1917 ;
- évacué le 19/04/1917 ;
- rentré au dépôt le 10/06/1917 ;
- passé au **16^e RIT** le 06/05/1917 ;
- réaffecté au **136^e RIT**, suivant note du 29/10/1917 proposé pour changement d'arme (63^e RA DCA) par la CR de St Gaudens pour : « *Emphysème non marqué (origine indéterminée)* » ;
- passé au **63^e RA** le 01/12/1917 ;
- passé au **66^e RA DCA** le 01/10/1918 ;
- **marié, 3 enfants** ;
- maintenu service armé par la CR de Toulouse du 24/11/1919 invalidité inférieure à 10% pour : « *trachéite avec toux sèche. Etat général bon* » ;

LABÈRE Joseph né le 28/10/1894 à Oô, cultivateur, n°matricule 1358, classe **1914**, fils de Bertrand et de MARCHAND Marie Guillaumette.

- incorporé à compter du 01/09/1914 [à 20 ans] ;
- *blessé le 06/10/1915 à Massiges « Plaie opératoire au bras droit »* ;
- *blessé le 16/04/1917* ;
- passé au **22^e RIColoniale** le 16/06/1917, soldat de 2^e classe ;
- nommé Caporal le 17/06/1918 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 10/09/1919 ;
- dépôt démobilisateur **83^e RI** de St Gaudens ;
- se retire à Oô ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- maintenu service armé invalidité inférieure à 10% par la CR de Toulouse du 10/03/1924 pour : « *Cicatrice de plaie cuisse droite* » ;

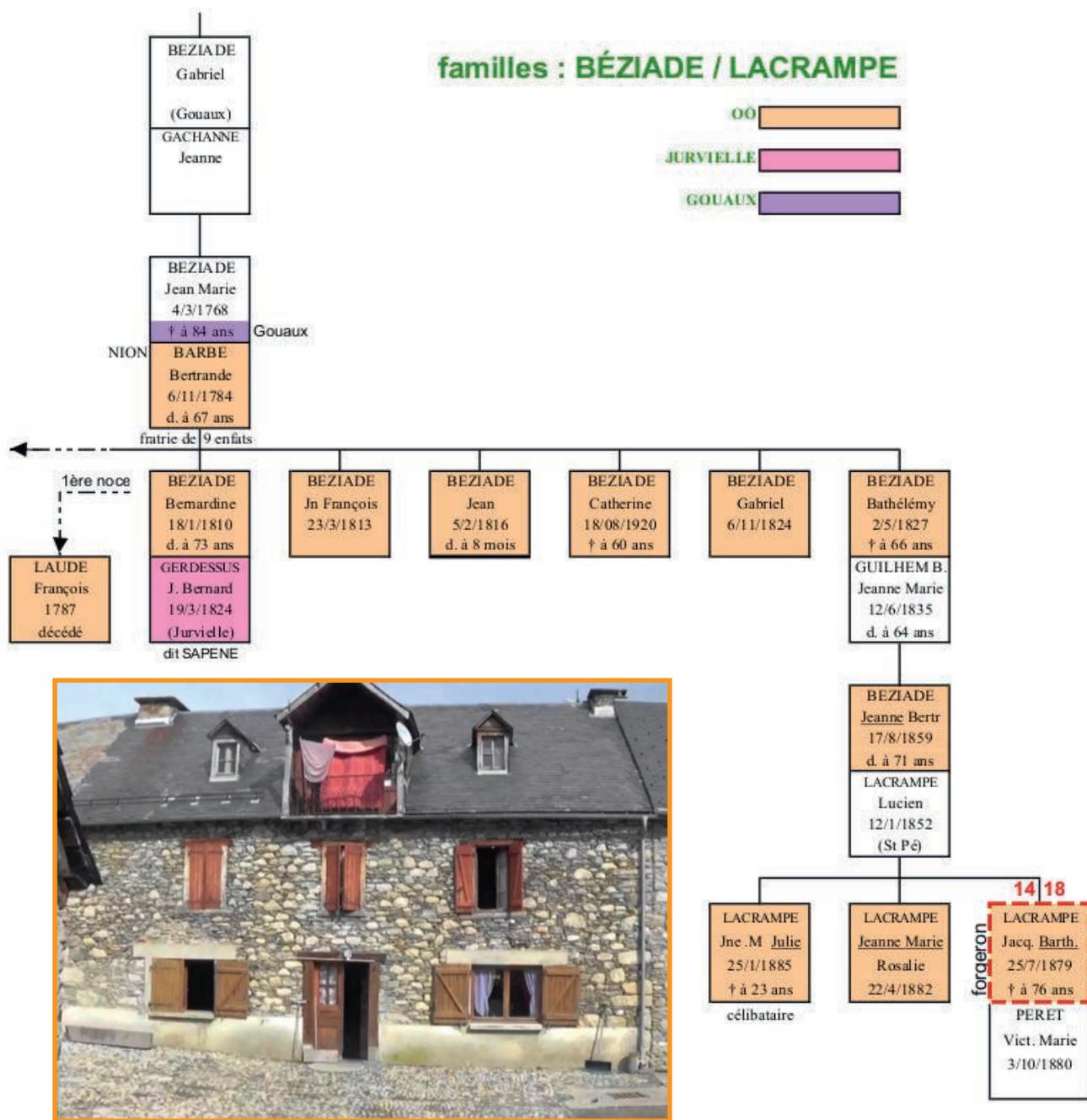
- placé dans la position « sans affectation » le 01/05/1932 ;
- affecté au centre de mobilisation d'Infanterie le 05/02/1935 ;
- rappelé à l'activité le 28/09/1938, affecté au **CM d'Infanterie n° 171** ;
- renvoyé dans ses foyers le 03/05/1939 ;

- **citation** : à l'ordre du 28/06/1918 « *Grenadier très brave et d'un sang froid admirable, au cours d'une contre attaque, a réussi à repousser l'ennemi avec l'aide de ses camarades* » ;

- **décoration** : **Croix de Guerre avec étoile d'argent.**



Jacques Barthélemy LACRAMPE



maison RIVES « le forgeron »

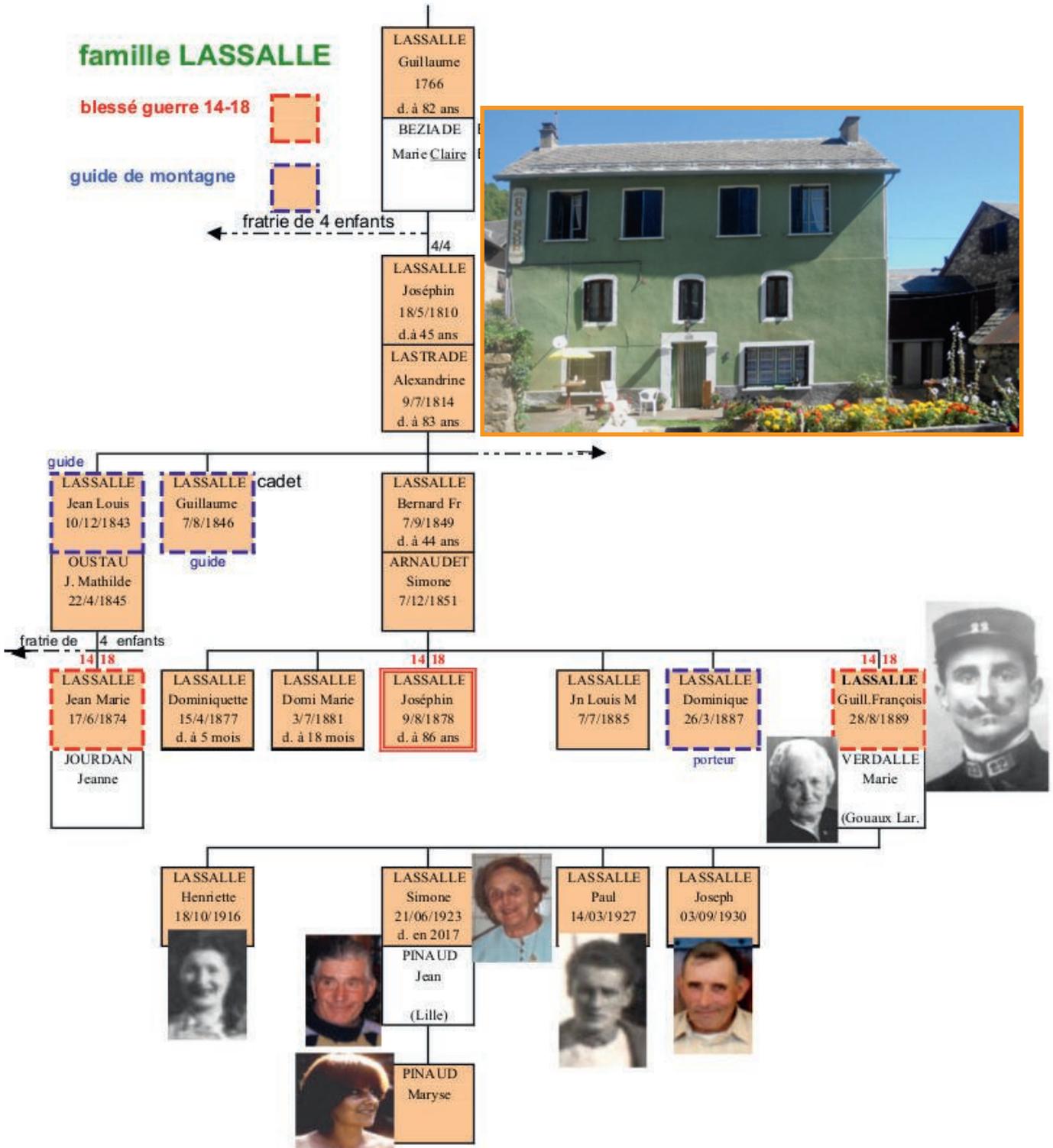
LACRAMPE Jacques Barthélemy né le 25/07/1879 à Oô, maréchal fer-
rant, classe 1899, n° matricule 1591, taille 1 m82, fils de Lucien et de BEZIADE Jeanne.

- pris bon en 1902 après deux ajournements d'un an ;
- incorporé au 8^e RA à compter du 14/11/1902 ;

- **blessé le 08/01/1903**, étant à une corvée de fumier est tombé à terre, a été atteint d'entorse et d'hydarthrose du genou gauche à la suite de l'accident ;
- envoyé en disponibilité le 19/09/1903 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

- rappelé à l'activité par décret de **Mobilisation Générale** du 02/08/1914 [à 35 ans] ;
- passé au **17^e Escadron du Train** le 25/01/1915 en qualité d'automobiliste ;
- passé au **14^e Escadron du train** (services autos) du 28/06/1915 ;
- passé au **8^e Escadron du Train** le 07/03/1915 ;
- passé au **20^e Train** le 10/08/1917 ;
- classé service auxiliaire par la CR de la Seine du 05/11/1917 pour : « **Léger emphysème pulmonaire** » ;
- maintenu service auxiliaire par la CR de Versailles du 01/08/1918 pour : « **Respiration ... sommet gauche** » ;
- placé en sursis d'appel en qualité de forgeron à Oô le 22/08/1918 ;
- sursis annulé, n'a pas bénéficié de son sursis, est à l'hôpital à Toulouse le 25/09/1918 ;
- réforme temporaire par la CR de Toulouse du 30/09/1918 pour : « **Bronchite chronique généralisée** » ;
- réformé par la CR de St Gaudens du 18/08/1919 pour : « **Bronchite chronique généralisée** » ;
- réformé et proposé pour pension temporaire 15% d'invalidité par la CR de Toulouse du 26/11/1919 pour : « **Bronchite des sommets, état général médiocre** » ;
- réformé définitivement et proposé pour pension temporaire 15% d'invalidité par la CR de Toulouse du 28/10/1921 pour : « **Bronchite emphysème** » ;
- réformé définitivement et proposé pour pension permanente 15% d'invalidité par la CR de Toulouse du 15/02/1924 pour : « **Emphysème et légère sclérose du sommet droit** » ;
- certificat d'Ancien Combattant délivré par St Gaudens le 04/06/1929.

Jean Marie et François LASSALLE



LASSALLE Jean Marie né le 17/06/1874 à Oô, cultivateur, n° matricule 1399, classe 1894, taille 1 m72, fils de Jean Louis et de OUSTAU Mathilde.

- affecté au **12^e RA** le 21/11/1895, canonnier de 2^e classe ;
- envoyé en congé le 22/10/1898 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- campagne en Algérie du 22/11/1895 au 22/10/1898 ;

- rappelé le 01/08/1914 [à 40 ans] ;
- passé au **23^e RA** le 24/06/1915 ;
- passé au **17^e Escadron du Train** le 09/09/1915 ;
- passé au **14^e Escadron du Train** le 05/11/1916 ;
- **campagne contre l'Allemagne** du 05/01/1915 au 07/01/1919 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 08/01/1919 ;
- dépôt démobilisateur le **17^e Escadron du Train** à Montauban ;
- se retire à Oô ;
- réformé définitivement et proposé pour pension temporaire 10% d'invalidité par la CR de Toulouse du 04/09/1920 pour : « *Rhumatismes polyarticulaires* » ;
- réformé définitivement et proposé pour pension temporaire 50% d'invalidité par la CR de Toulouse du 12/04/1921 pour : « *Rhumatisme polyarticulaire, sénilité précoce* » ;

- **décédé** à Oô le 14/08/1921 à l'âge de **47 ans**.

LASSALLE François né le 28/08/1889 à Oô, cultivateur, classe 1909, n° matricule 1364, taille 1 m73, fils de feu Bernard François et de ARNAUDET Simone

- incorporé à compter du 06/10/1910, soldat de 2^e classe ;
- soldat de 1^{ère} classe le 19/01/1912 ;
- mis en disponibilité le 25/09/1912 ;
- certificat de bonne conduite « accordé »

- aux armées le 05/08/1914 [à 25 ans] ;
- nommé Caporal le 28/11/1914 ;
- nommé Sergent le 19/03/1915 ;
- **blessé main gauche par éclat d'obus le 04/08/1915** ;
- passé au **22^e RI** le 16/04/1916 ;
- déclaré inapte 15 jours par la CR de Bourgoin du 16/08/1916 ;
- **blessé le 04/05/1916 à Verdun, plaie thoracique région pectorale gauche par éclat d'obus** ;
- **évacué le 04/05/1916** ;
- rentré au dépôt le 04/08/1916 ;
- passé au **23^e RI** le 30/08/1918 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 05/08/1919 ;
- dépôt démobilisateur **83^e RI** de St Gaudens ;
- classé service auxiliaire proposé pour pension temporaire de 10% d'invalidité par décision de la CR de Toulouse du 31/07/1919 pour : « *Limitation de la flexion de l'annulaire et de l'auriculaire gauche, plaie de la main par éclat d'obus* » ;

- maintenu service auxiliaire et proposé pour pension permanente de 10% d'invalidité par la CR de Toulouse du 24/04/1923 pour : « *Raideur annulaire et auriculaire gauche, cicatrice hémithorax gauche* » ;
- par arrêté du 03/03/1924 il a été concédé une pension de 2460 francs à l'intéressé avec jouissance du 10/03/1923 ;
- **citation** : à l'ordre du Régiment du 26/12/1918 : « *Bon Sergent qui a fait bravement son devoir avec front, deux blessures de guerre* » ;
- **décorations** : **Médaille Militaire** par décret du 07/07/1933, traitement réservé, **Croix de Guerre avec étoile de bronze**.
- décédé à Oô le 24/05/1933 à **44 ans** ;



Témoignage de **Simone PINAUD**, née LASSALLE

« - *Nous avons beaucoup souffert de la guerre de 14-18 ! Notre père François, de la classe 1909, avait fait son service militaire de 1910 à 1912, puis à la mobilisation générale de 1914, il est parti à la guerre jusqu'en 1918. Il est revenu avec plusieurs blessures.*

La plus importante au thorax avait touché ses poumons. Malade, il a longtemps passé ses jours au lit. Son importante invalidité n'avait pas été prise en compte par l'armée.

Après enquête, des personnes sont venues s'occuper de son dossier pour le régler... c'était deux jours après son enterrement !

À son décès à l'âge de 44 ans, en 1933, je n'avais que 10 ans.

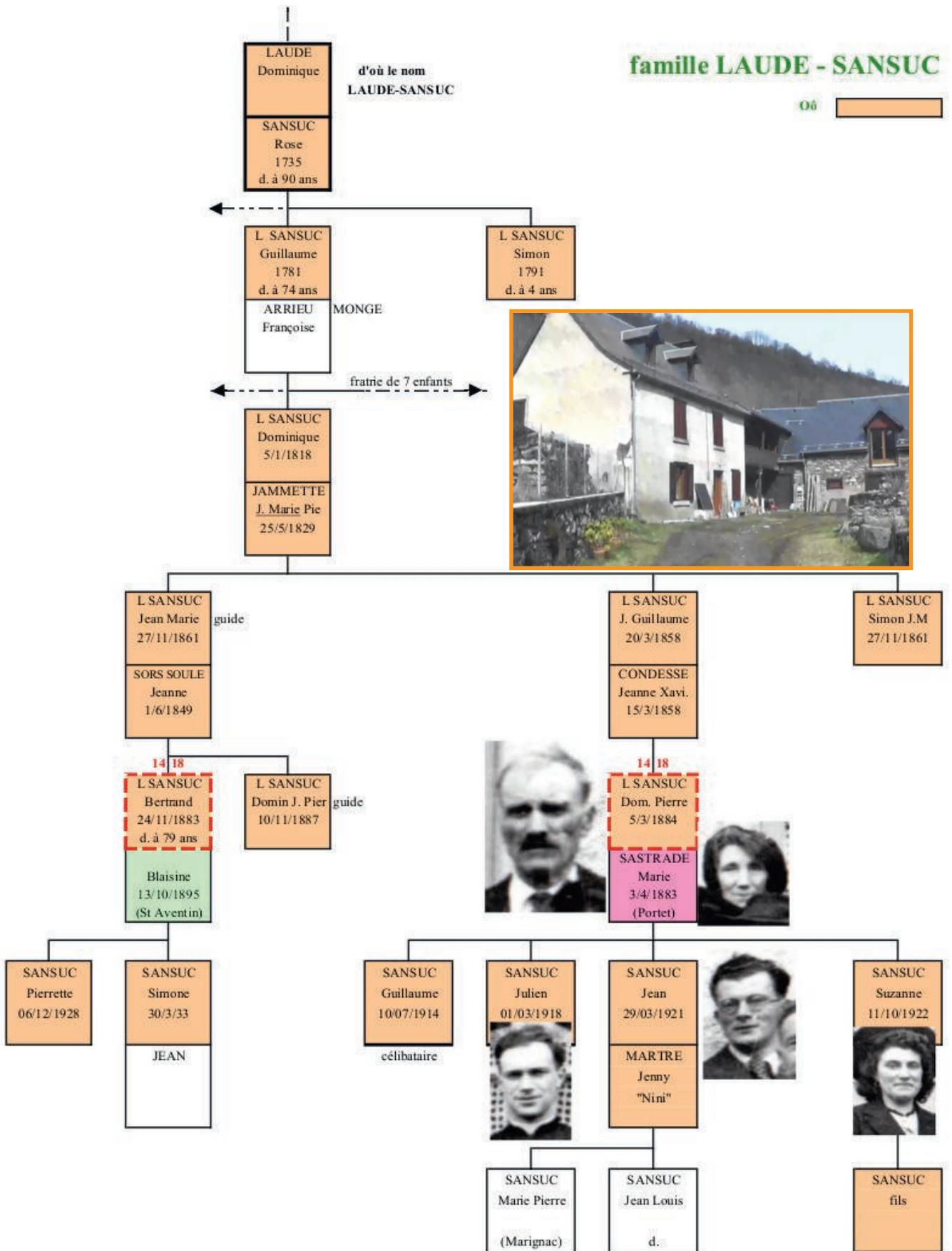
Notre oncle Joséphin, célibataire, avait fait aussi la guerre, puis il était revenu aider la famille...

En ce temps-là, la vie n'était pas facile à la ferme, ma mère restée veuve avec 4 enfants à nourrir, il nous a bien fallu nous débrouiller, sans pension de guerre que l'on aurait pu avoir au décès de mon père ... »

Bertrand et Dominique Pierre LAUDE-SANSUC

famille LAUDE - SANSUC

06 



LAUDE-SANSUC Dominique Pierre, né le 05/03/1884 à Oô, cultivateur, classe 1904, n° matricule 1469, taille 1 m73, fils de Jean Guillaume et de CONDESSE Jeanne

- dispensé, soutien de famille ;
- mis en route le 08/10/1905 ;
- soldat de 2^e classe ;
- envoyé dans la disponibilité le 18/09/1906 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- passé au **96^e RI** le 15/04/1914 ;

- rappelé le 01/08/1914 [à 30 ans] ;
- **parti aux armées** le 13/08/1914 ;
- dirigé sur son dépôt comme ouvrier mineur le 04/08/1917 ;
- placé en sursis d'appel provisoire au titre de l'entreprise de Luchon, le 30/11/1917 ;
- envoyé en congé de démobilisation le 23/03/1919 ;
- dépôt de démobilisation le **83^e RI** de St Gaudens ;
- se retire à Oô ;
- certificat d'Ancien Combattant délivré par St Gaudens le 28/03/1929 ;
- maintenu service armée, invalidité inférieure à 10%, décision de la CR de Toulouse du 20/01/1932 pour : « *Allègue des poussées rhumatismales.* »
- affecté à la **Poudrerie de Toulouse** le 01/06/1932 ;
- libéré du service militaire le 15/10/1933.

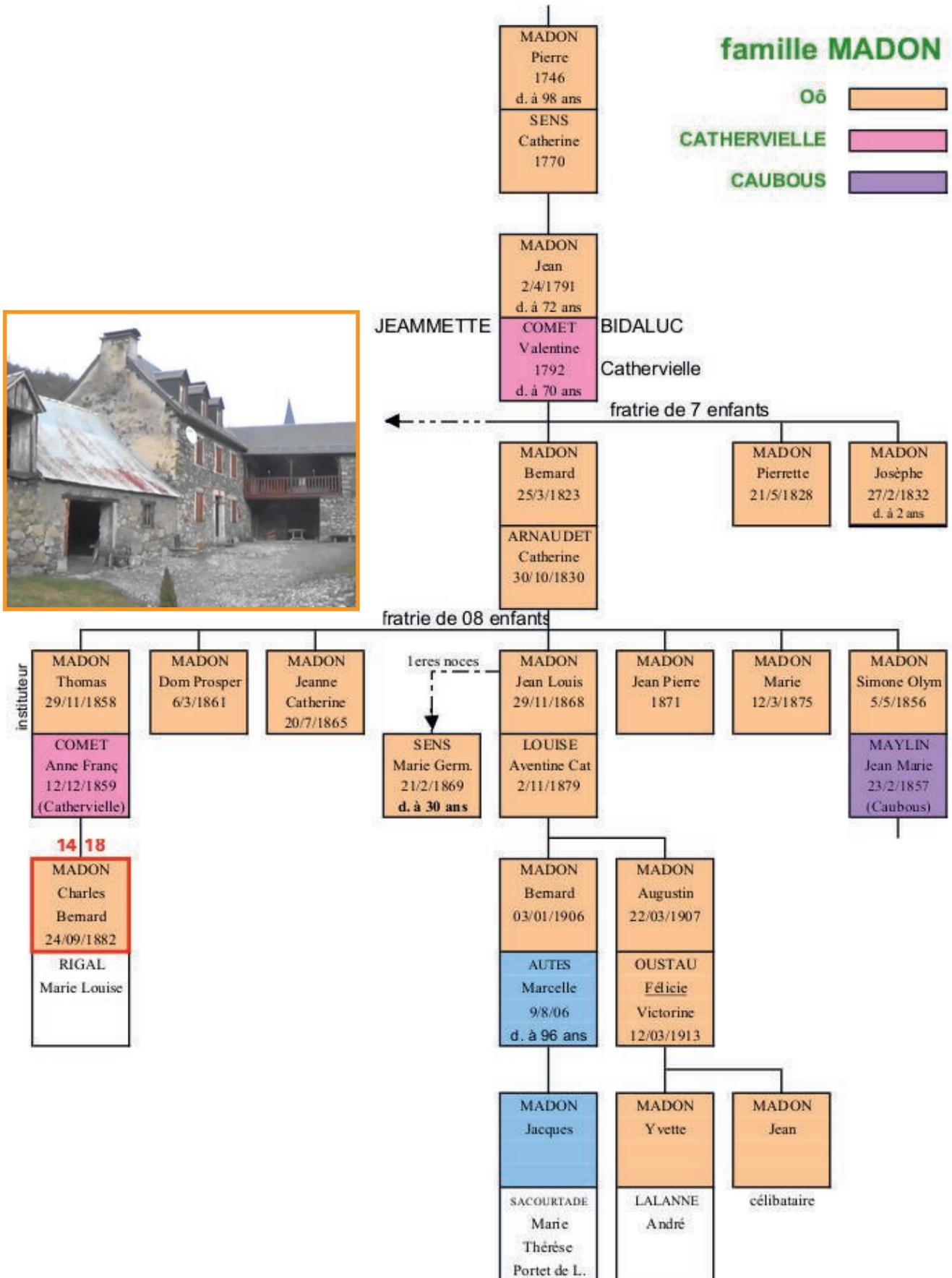
SANSUC Jean Bertrand né le 24/11/1886 à Oô, cultivateur, classe 1903 n° matricule 1298, taille 1 m76, fils de Jean Marie et de SOULÉ Jeanne.

- mis en route le 10/10/1905, canonnier conducteur de 2^e classe ;
- envoyé dans la disponibilité le 12/07/1907 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

- rappelé à l'activité **Mobilisation Générale** le 01/08/1914 [à 28 ans] ;
- nommé **Brigadier** le 30/11/1914 ;
- passé au **57^e RA** le 25/12/1915 ;
- passé au **23^e RA** le 01/10/1917 ;
- passé au **175^e RA** le 01/04/1918 ;
- passé au **22^e RA de Campagne** le 14/09/1918 ;
- passé au **17^e Escadron du Train** des Equipages Militaires le 23/01/1919 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 27/02/1919 ;
- dépôt démobilisateur **17^e Escadron du Train** à Montauban ;
- se retire à Oô ;
- affecté pour la mobilisation au titre des réserves en 1921 ;
- classé « sans affectation » le 01/03/1927 ;

- certificat d'Ancien Combattant délivré par St Gaudens le 24/06/1929 ;
- service armé invalidité inférieure à 10% (sans origine) pas décision de la CR de Toulouse du 13/06/1930 pour : « Reliquat appréciable de contusion genou gauche » ;
- maintenu service armé invalidité inférieure à 10% sans origine, par décision de la CR de Toulouse du 21/10/1931 pour : « Contusion accidentelle genou gauche » ;
- maintenu service armé invalidité inférieure à 10% pour : « 1-Contusion genou gauche ; 2-non imputable varices » par décision de la CR de Toulouse du 22/01/1932 pour : « Pas de reliquat de contusion du genou gauche, varices constitutionnelles aux deux jambes » ;
- libéré du service militaire le 15/10/1932 ;
- proposé pour pension temporaire 10% par décision de la CR de Montpellier du 11/10/1935 pour : « Séquelles de contusion genou gauche très légère hydarthrose » ;
- pension temporaire de 10% concédée le 31/12/1936 à la suite de la CR de Montpellier (du 11/10/1935), valable du 21/10/1935 au 20/10/1936.

Charles Bernard MADON



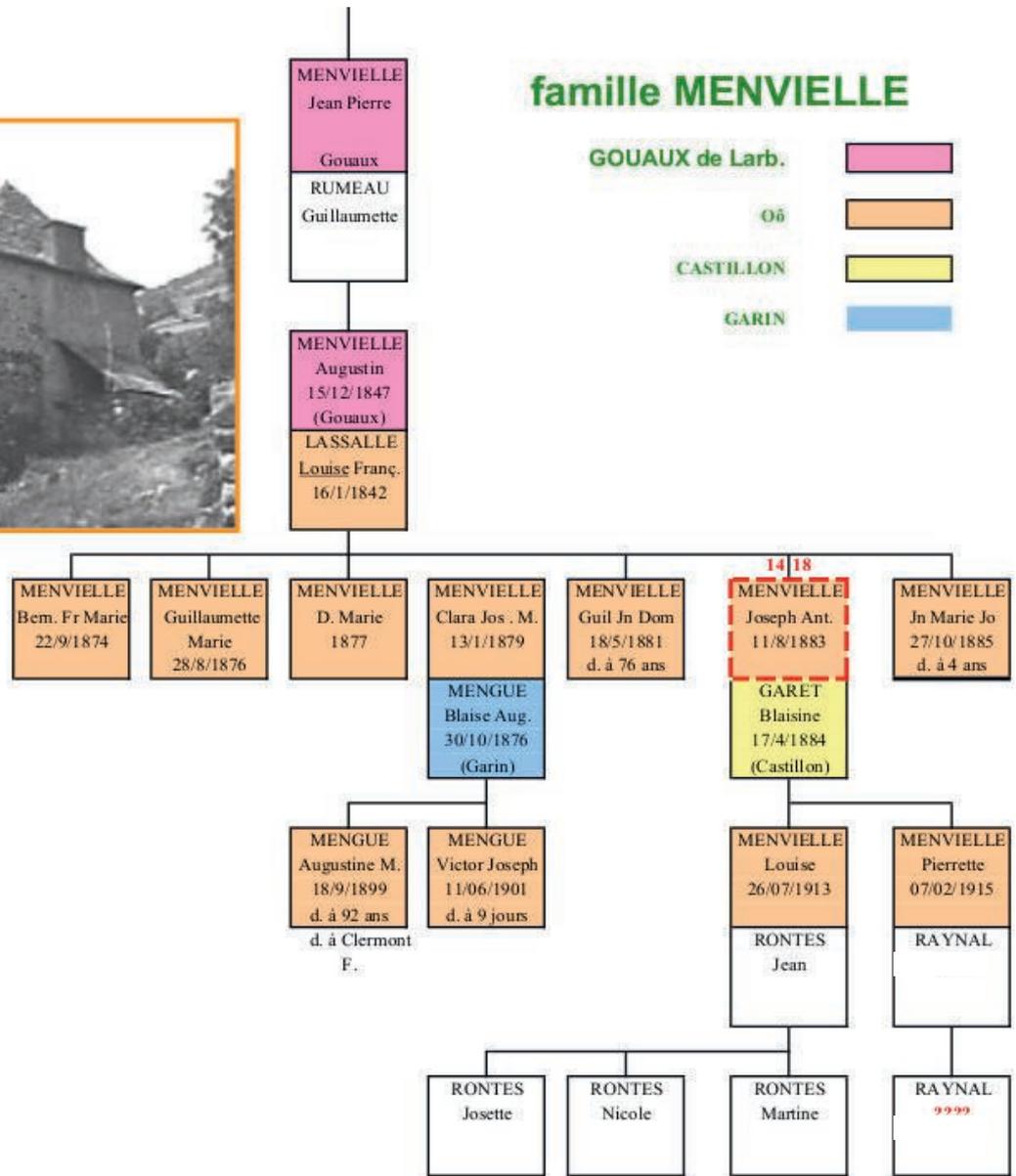
MADON Charles Bernard né le 24/09/1882 à **Oô**, résidant à Benqué, préposé des contributions indirectes, classe 1902, fils de Thomas et de COMET Françoise habitant Benqué.

- mis en route le 16/11/1903 ;
- arrivé le 16/11/1903, 2^e classe ;
- désigné cadre de l'école St Hippolyte en tant que caporal instructeur ;
- rayé des contrôles le 15/09/1904 ;
- arrivé à l'école et caporal instructeur le 15/09/1904 ;
- renvoyé à son corps d'origine ;
- arrivé au corps puis nommé sergent le 26/09/1905 ;
- classé non disponible des contributions indirectes à Cholet du 05/03/1909 au 12/09/1914 ;

- passé aux armées le 12/09/1914 ;
- nommé Sous-Lieutenant à titre temporaire le 25/08/1915 ;
- affecté au **114^e RI** ;
- passé au **409^e RI** le 01/04/1916 ;
- **blessé mortellement, le 10/10/1916 à Soyécourt (Somme) nature des blessures inconnue ;**
- le 06/12/1916 secours immédiat de 300 francs versé à sa veuve.

(NDA) Charles Bernard MADON n'a pas été mentionné sur le Tome I des « Morts pour la France ». En effet la plaque de marbre à l'entrée de l'église de fait pas état de ce soldat bien que né à Oô ! Nous réparons cet oubli.

Joseph Antoine MENVIELLE



MENVIELLE Joseph Antoine, né à Oô le 11/08/1883, classe 1903, n° matricule 1317, classe 1908, taille 1m71, fils de Augustin et LASSALE Louise.

- mis en route le 16/11/1904 ;
- 2° classe au 16/11/1904 ;

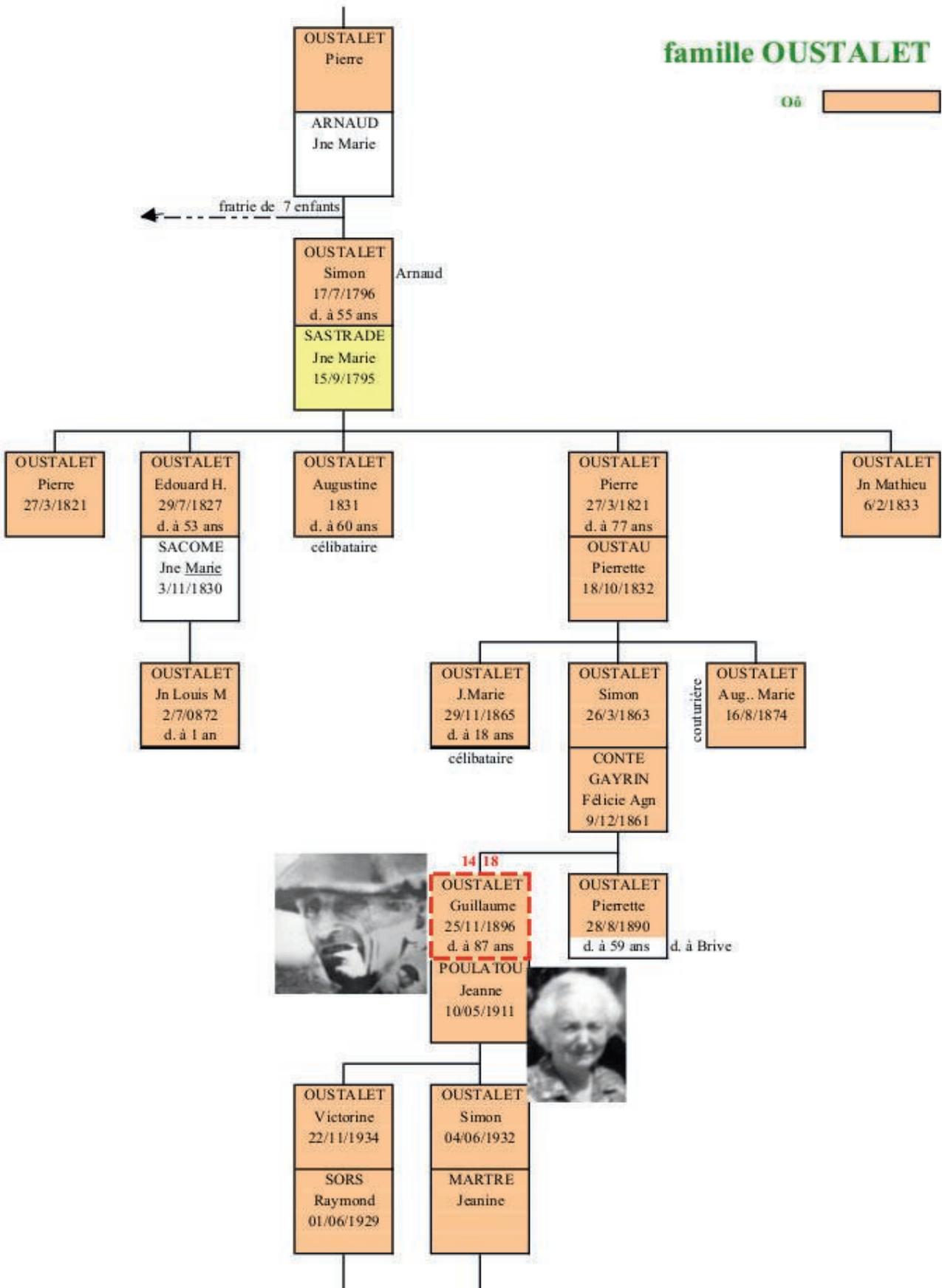
- envoyé dans la disponibilité le 22/09/1906, **soutien de famille** ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- passé à la réserve au **24^e RI Coloniale** le 15/04/1914 ;

- rappelé le 1^{er}/08/1914, décret de Mobilisation ;
- réforme par la Commission de Perpignan le 26/11/1914 pour : « *Bronchite chronique spécifique.* » ;
- maintenu réformé par le Conseil de Révision siégeant à Luchon le 09/07/1915 ;
- réforme définitive, invalidité inférieure à 10% par la CR de Toulouse le 28/05/1929, sans origine. L'intéressé n'est pas susceptible d'être admis au bénéfice d'une pension car sa demande d'admission à pension présentée par lui-même est frappée de forclusions. Le 04/05/1937.
- régiments : 83^e RI St Gaudens, 24^e RI Coloniale, 44^e RI Coloniale ;
- Certificat d'Ancien Combattant délivré par St Gaudens le 04/06/1928.

Jean Guillaume OUSTALET

famille OUSTALET

06

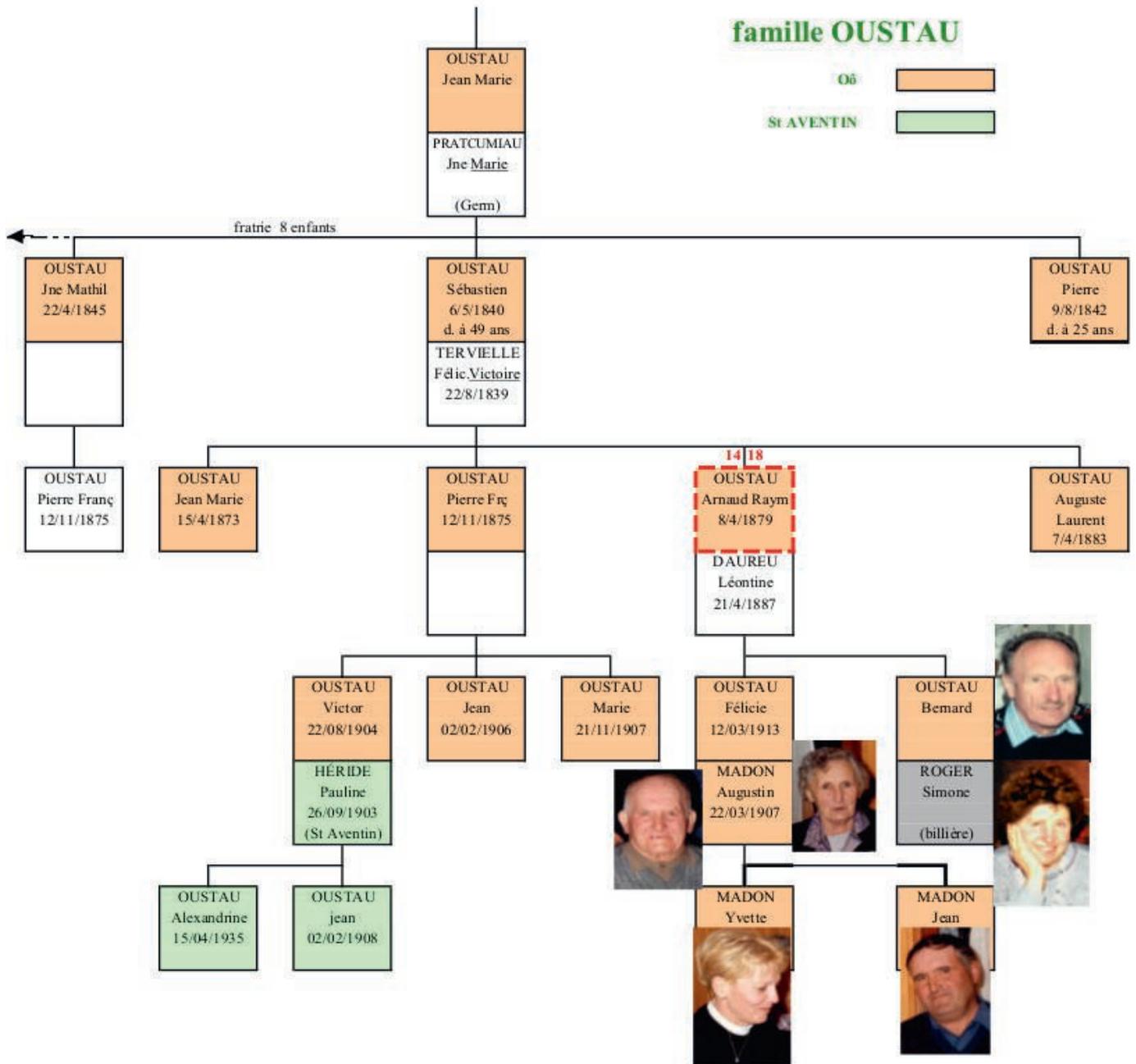


OUSTALET Jean Guillaume né le 26/11/1896 à Oô, cultivateur, n° matricule 150, classe 1916, taille 1 m70, fils de Simon et de CONTE Félicie.

- ajourné pour « faiblesse » ;
- incorporé à compter du 28/08/1916 soldat 2^e classe ;
- passé au **14eRI** le 29/02/1917 ;
- passé au **2^e B de chasseurs** à pied le 29/05/1917 ;
- aux armées ;
- placé en sursis d'appel jusqu'au 30/09/1919 en qualité de cultivateur chez son père à Oô par décision du 20/08/1919 ;
- parti en sursis le 14/04/1919 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 21/09/1919 ;
- dépôt démobilisateur **83^e RI** St Gaudens ;
- maintenu service armé invalidité inférieure à 10% par décision de la CR de Toulouse du 23/03/1932 pour : « *Se plaint de troubles gastro intestinaux sans signes objectifs, otite adhésive bilatérale* » ;
- maintenu service armé invalidité inférieure à 10% non imputable par décision de la CR de Toulouse du 12/07/1933 pour : « *Troubles gastro intestinaux* » ;
- passé sans affectation le 24/05/1935 ;
- classé service auxiliaire par la CR de Toulouse du 13/10/1939 pour : « *Stase abdominale, insuffisance hépatique légère, point appendiculaire* » ;
- **citation** : à l'ordre du Bataillon du 01/12/1918 : « *Chasseur d'élite, doué des plus belles qualités d'énergie et de sang-froid, a pris part à plusieurs affaires au cours desquelles il s'est signalé par son dévouement.* »

Arnaud Raymond OUSTAU

famille OUSTAU



OUSTAU Arnaud Raymond né le 08/04/1879 à Oô, charpentier, n° matricule 1623, classe 1899, taille 1 m64, fils de Sébastien et de TERVIELLE Victoire.

- incorporé au 12^e RA à compter du 24/11/1900 ;
- artificier maître pointeur le 25/10/1901 ;
- envoyé en congé en attendant son passage dans la réserve le 21/10/1903 ;
- passé au 57^e RA le 15/04/1914 ;
- rappelé Mobilisation générale le 01/08/1914 ;
- **atteint le 06/02/1916 de bronchite chronique et emphysème (aux armées) ;**

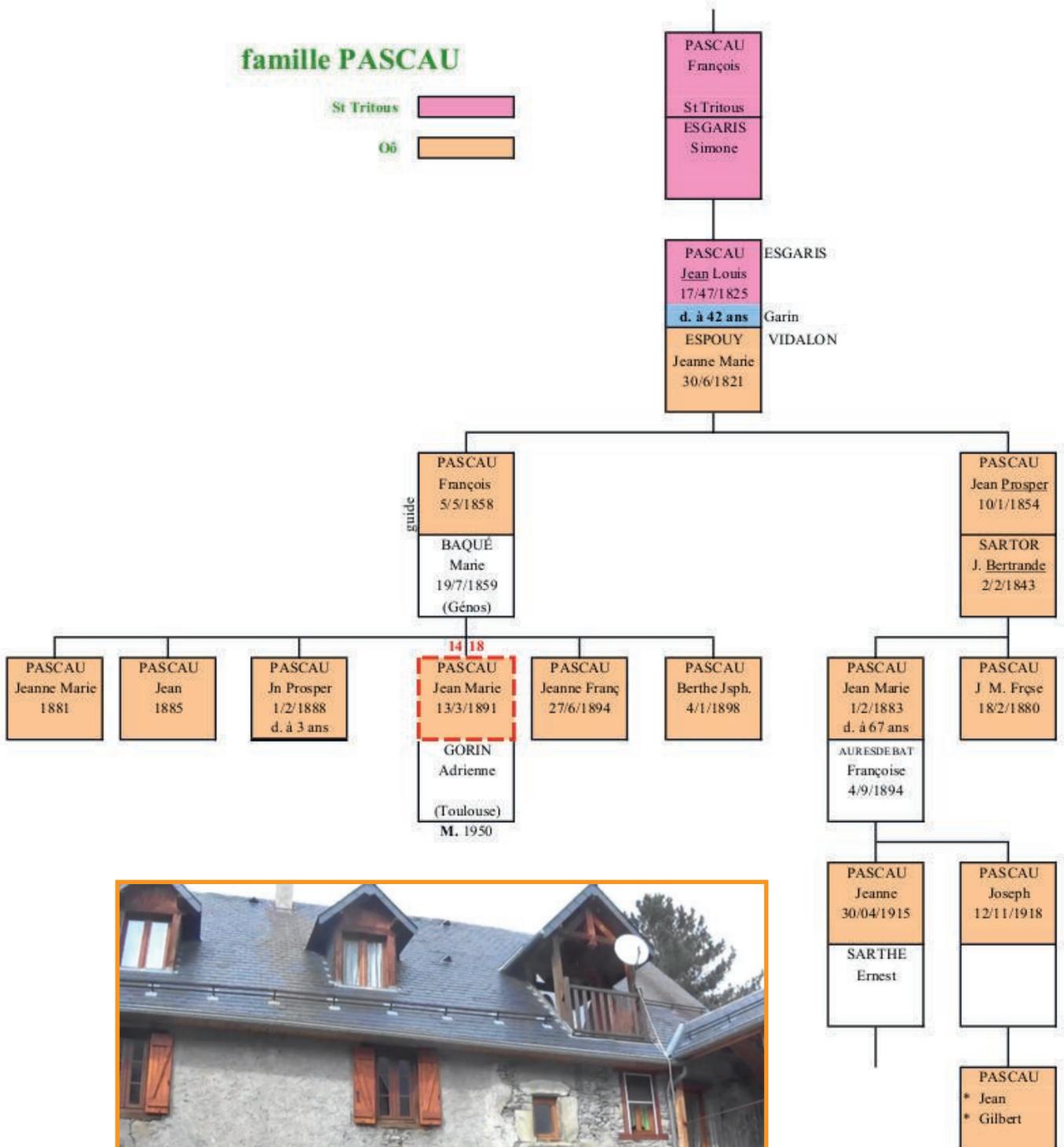
NDA : le dossier officiel militaire du soldat Arnaud OUSTAU est incomplet, il manque une page.

Jean Marie PASCAU

famille PASCAU

St Tritous

O6

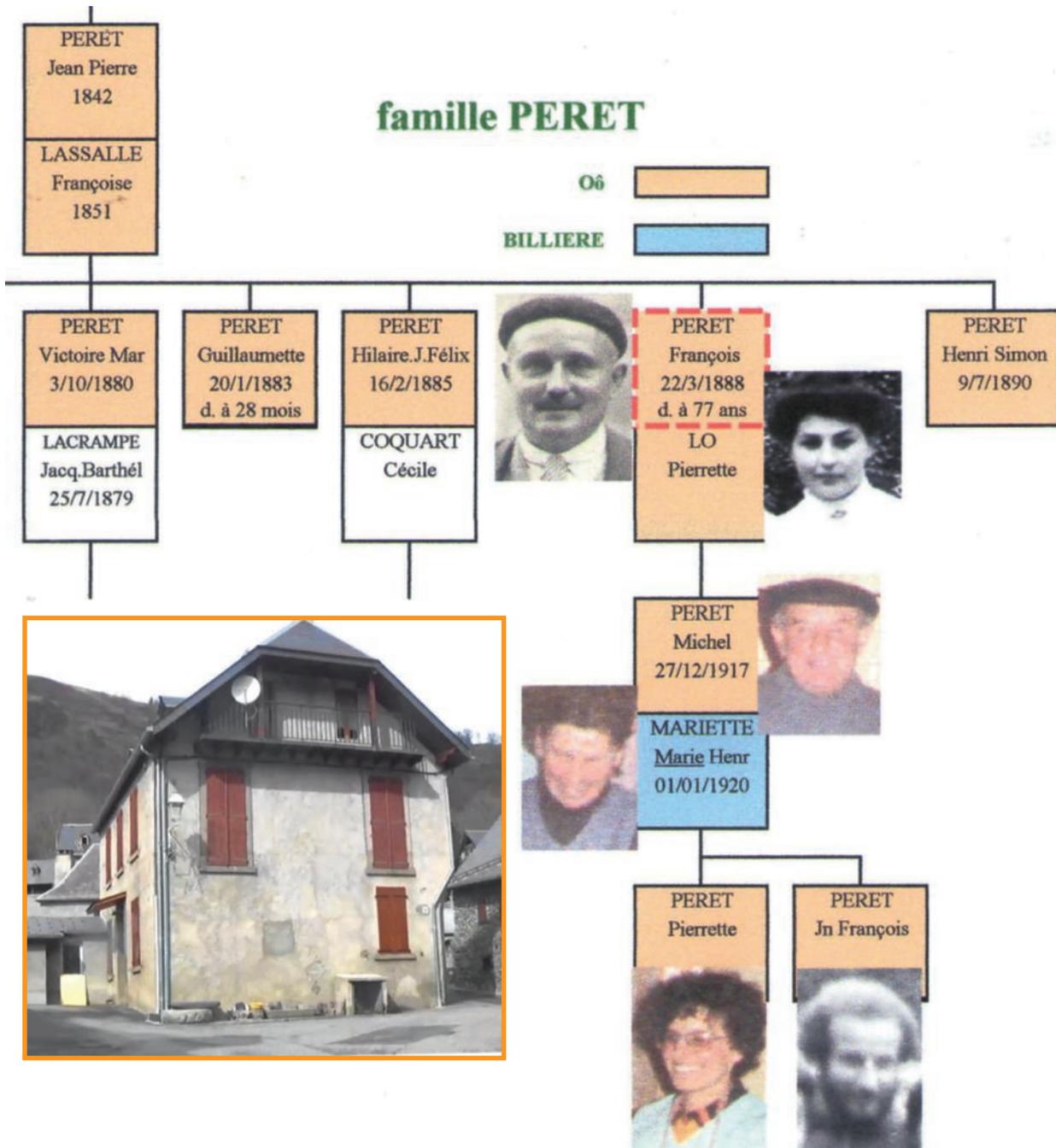


PASCAU Jean Marie né le 13/03/1891 à Oô, habitant Castillon-de-Larboust, manœuvre, n° matricule 1289, classe 1911, taille 1 m74, fils de François et de BAQUÉ Marie.

- incorporé à compter du 10/10/1912 ;
- *blessé le 07/09/1914 par éclat d'obus à la fesse droite* ;
- aux armées le 01/10/1917 ;
- nommé Caporal le 16/06/1918 ;
- évacué *intoxiqué par gaz le 23/08/1918* ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation 14^e RI de Toulouse ;
- se retire à Oô ;
- maintenu service armé par la CR de Toulouse du 27/02/1920 pour : « *invalidité inférieure à 10%, quelques râles de bronchite, état général très satisfaisant, œil droit 10/10^e, œil gauche 10/10^e* » ;
- classé affecté spécial chemin de fer du Midi en qualité de manœuvre à Toulouse du 17/09/1921 ;
- réformé temporairement avec pension temporaire de 10% par la CR de Toulouse du 16/08/1930 pour : « *Reliquat de troubles pulmonaires* » ;
- réforme temporaire renouvelée avec pension temporaire de 10% par la CR de Toulouse du 06/07/1932 pour : « *Troubles pulmonaires* » ;
- classé « sans affectation » à compter du 17/04/1933 ;
- maintenu service auxiliaire proposé pour pension temporaire 10% par la CR de Toulouse du 22/12/1933 pour : « *Bronchite légère* » ;
- maintenu service auxiliaire pour pension temporaire 10% par la CR de Toulouse du 09/10/1935 pour : « *Bronchite légère, emphysème léger* » ;
- pension définitive de 10% concédée valable du 16/04/1936 ;
- **citation** à l'ordre du Régiment le 23/08/1917 : « *Soldat d'élite, toujours en avant au moment du danger, s'est signalé de nouveau le 02/10/1917 par son courage et son entrain en attaquant une tranchée fortement tenue par les Allemands* »
- **citation** : à l'ordre du Régiment le 01/08/1918 : « *S'est porté courageusement de l'avant pour la reconnaissance du village de Malgré un tir meurtrier des mitrailleuses...après le commandement de sa section dont le chef venait d'être tué, l'a bravement entraîné de l'avant à l'assaut des ennemis* » ;
- **décoration** : Médaille Militaire avec traitement le 26/03/1937.



Bernard François PÉRET



PÉRET Bernard François, né à Oô le 22/03/1888, classe 1908, cultivateur, taille 1 m62, fils de Jean Pierre et de LASSALLE Françoise.

- affecté au **11^e RI** le 07/10/1909, soldat 2^e classe ;
- réforme temporaire le 14/05/1910 pour : « *adénite cervicale chronique* » ;
- réforme N°2, le 20/04/1911 pour les mêmes raisons ;

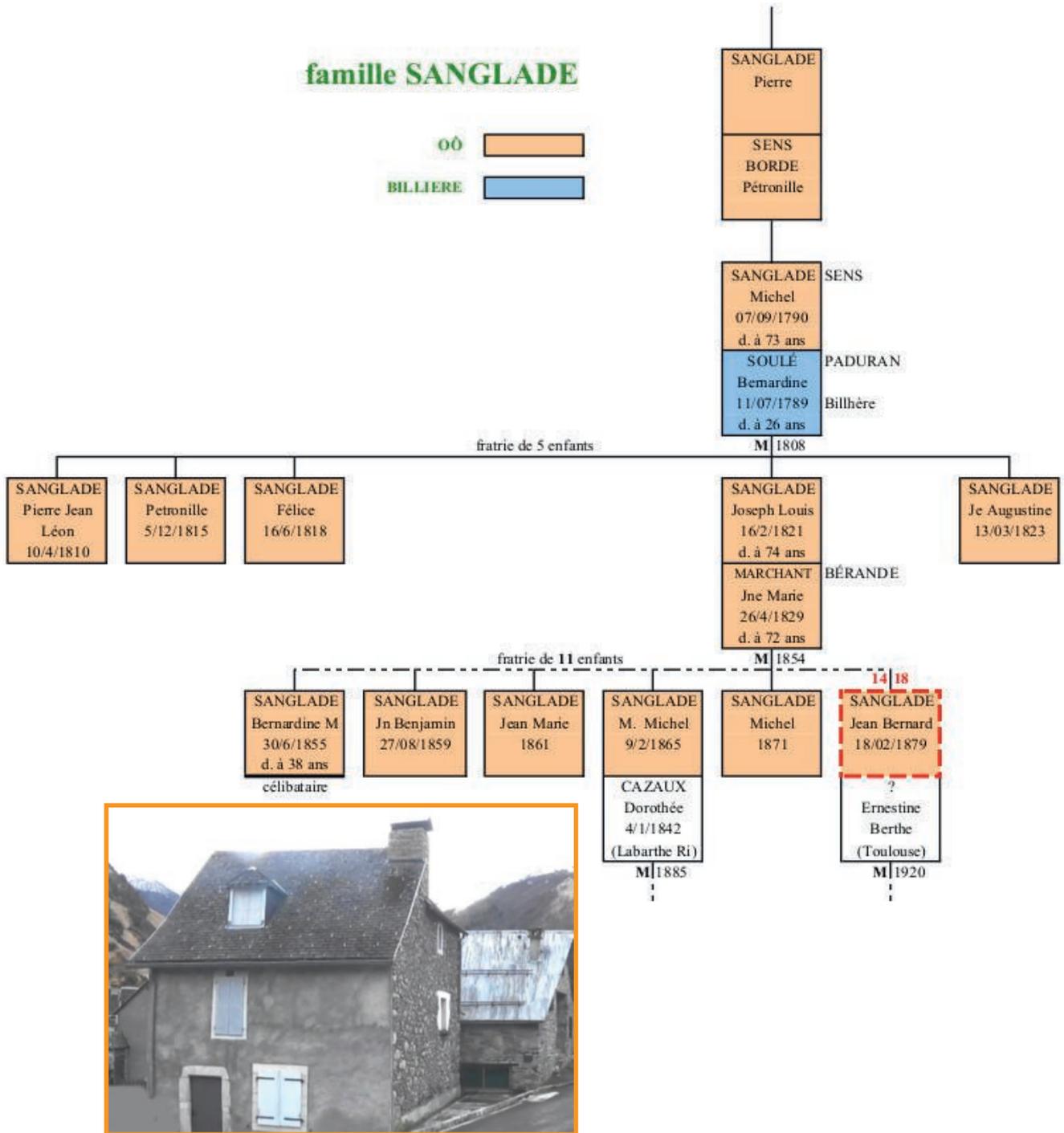
- incorporé le 15/02/1915, 2^e classe ;
- passé au **31^e Bataillon de chasseurs** le 30/05/1915 [à 27 ans] ;
- **disparu le 18/07/1918 à Tahure, puis découvert prisonnier en Allemand à Zerlk** ;
- mis en congé illimité le 10/007/1919, versé à la réserve au **83^e RI** ;
- rapatrié le 16/01/1919 après l'Armistice ;
- versé au **83^e RI** le 19/02/1919 ;
- emploi particulier d'infirmier. Situation familiale, marié avec un enfant ;
- affecté à la Poudrerie de Toulouse le 01/06/1932 ;
- libéré du service militaire le 15/10/1937 ;

- **citation** à l'ordre du **31^e Bataillon** le 07/11/1917 pour : « *Chasseur courageux qui durant l'attaque du 27/10/1917 a entraîné ses camarades par son exemple* » ;

- **décoration** : **Croix de Guerre avec étoile de bronze.**



Jean Bernard SANGLADE



SANGLADE Jean Bernard né le 18/02/1879 à Oô, cultivateur, classe 1892, n° matricule 1663, taille 1 m76, fils de Joseph et de Jeanne Marie MARCHANT.

- « Bon » (pour le service), dispensé, fils puiné d'un père entré dans sa 70^e année, le frère aîné étant impotent ;
- affecté au **83^e RI** le 11/11/1893, soldat de 2^e classe ;
- envoyé le 25/09/1894 en congé ;

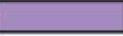
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- a perdu les droits à la dispense qu'il avait obtenue du conseil de révision son père étant décédé le 08/05/1895 ;
- devenu dispensé, fils puîné de veuve ;
- passé dans la réserve de l'armée active le 01/10/1896 ;

- rappelé à l'activité le 11/11/1914 [à 35 ans] ;
- passé au **132^e RI** le 02/05/1915 ;
- passé à la **14^e Section de C.O.A** le 06/12/1915 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 01/01/1919 ;
- dépôt démobilisateur : **17^e Section de C.O.A** à Toulouse ;
- se retire à Oô ;
- présenté devant la CR de Toulouse du 19/04/1921, invalidité inférieure à 10% pour :
« Emphysème pulmonaire, état général satisfaisant » ;
- libéré du service militaire le 01/10/1919 ;
- **campagne contre l'Allemagne** du 11/11/1914 au 31/12/1918.

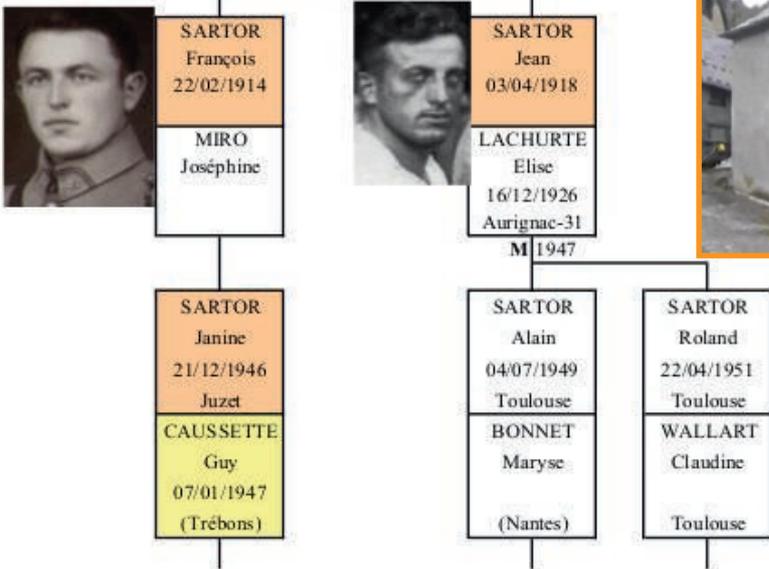
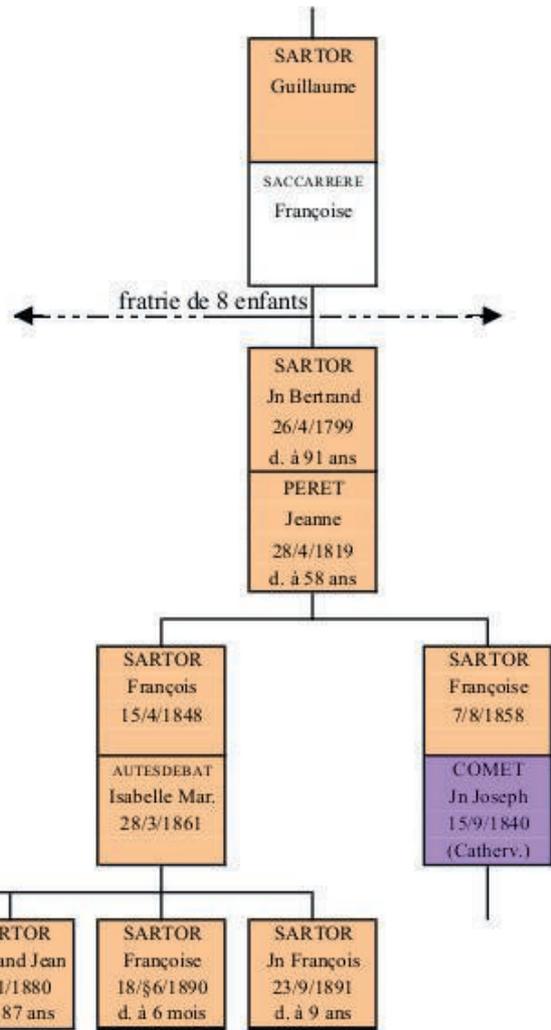
Bertrand Jean Théodore SARTOR

famille SARTOR

Oô 

CATHERVIELLE 

GOUAUX de Larb. 



SARTOR Bertrand Jean Théodore né le 01/11/1886 à Oô, cultivateur, n° matricule 985, classe 1906, taille 1 m70, fils de François et de AUTESDEBAT Marie.

- mis en route le 09/10/1907, soldat de 2^e classe ;
- nommé caporal le 09/04/1908 ;
- envoyé dans la disponibilité le 25/09/1909 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

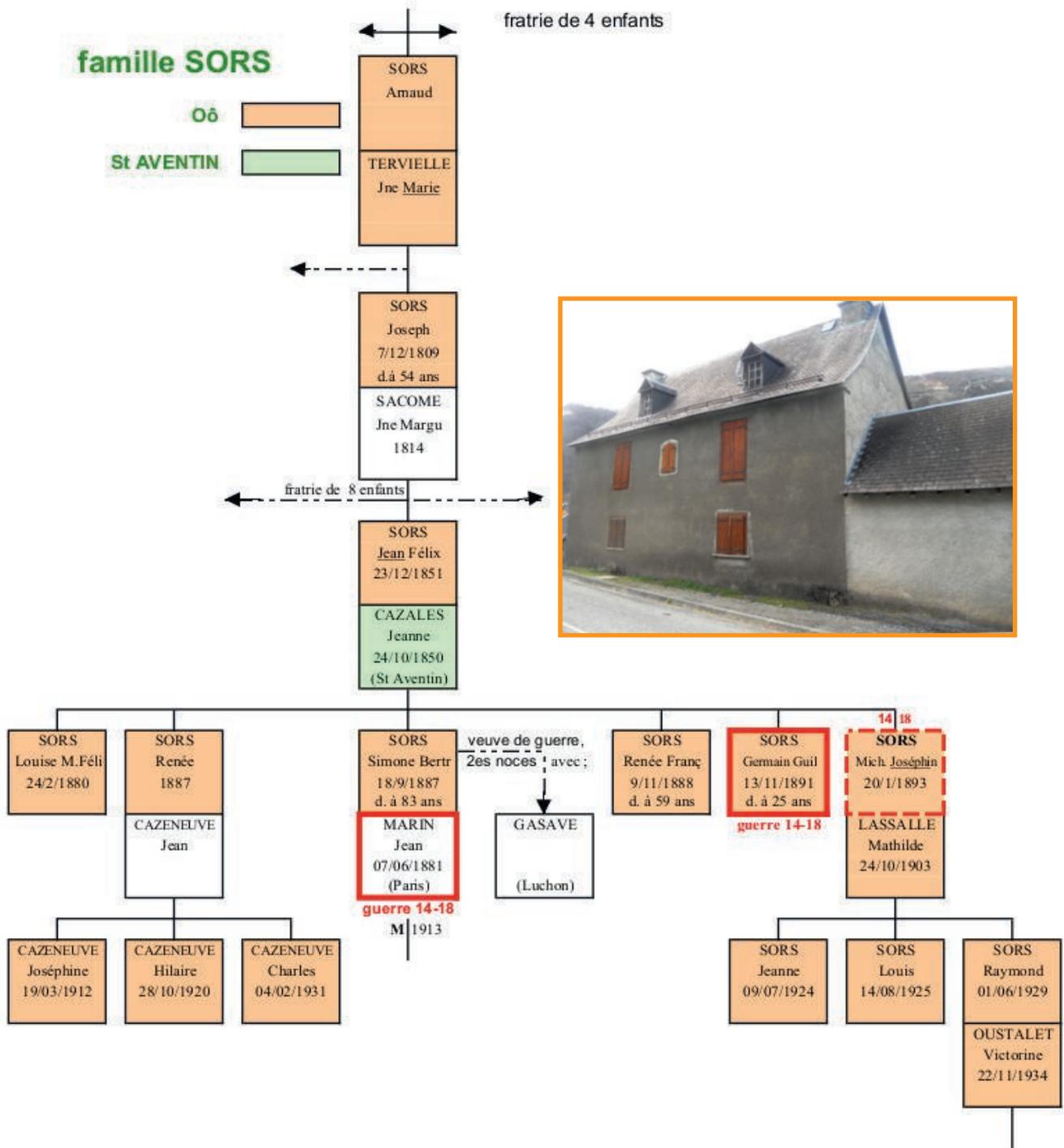
- rappelé le 04/08/1914 [à 28 ans] ;
- nommé sergent le 08/08/1914 ;
- passé au 214^e RI le 15/04/1916 ;
- remis caporal le 02/06/1916 ;
- passé au 137^e RI le 13/06/1918 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 7/03/1919 ;
- dépôt de démobilisation 83^e RI de St Gaudens ;
- se retire à Oô ;
- classé sans affectation le 01/07/1927 ;
- certificat d'Ancien Combattant délivré par St Gaudens le 04/06/1928 ;

- **citation** : par ordre de la 133^e Brigade n° 41 : « *A fait preuve d'énergie d'intelligence de courage en dirigeant sous un violent bombardement durant les journées des 2, 3 et 4 septembre 1916, les équipes de brancardiers du Bataillon.* » ;

- **décorations** : **Croix de Guerre, Médaille Militaire.**



Michel Joséphin SORS



SORS Michel Joséphin, né à Oô le 20/01/1893, classe 1913, taille 1m61, fils de Jean et de CAZALES Jeanne.

- incorporé soldat 2^e classe en 1913 ;
- muté le 05/09/1916 au **19^e Escadron du Train des Équipages** ;
- rentré au dépôt le 16/04/1918, avec certificat de bonne conduite « accordé » ;
- démobilisé le 26/08/1919 du **23^e RI** ;
- invalidité inférieure à 10% pour : *« blessure au flanc gauche, pas de signe de contusion du flanc gauche, cicatrice constatée région pariétale gauche. »*

BILLIÈRE

Familles :

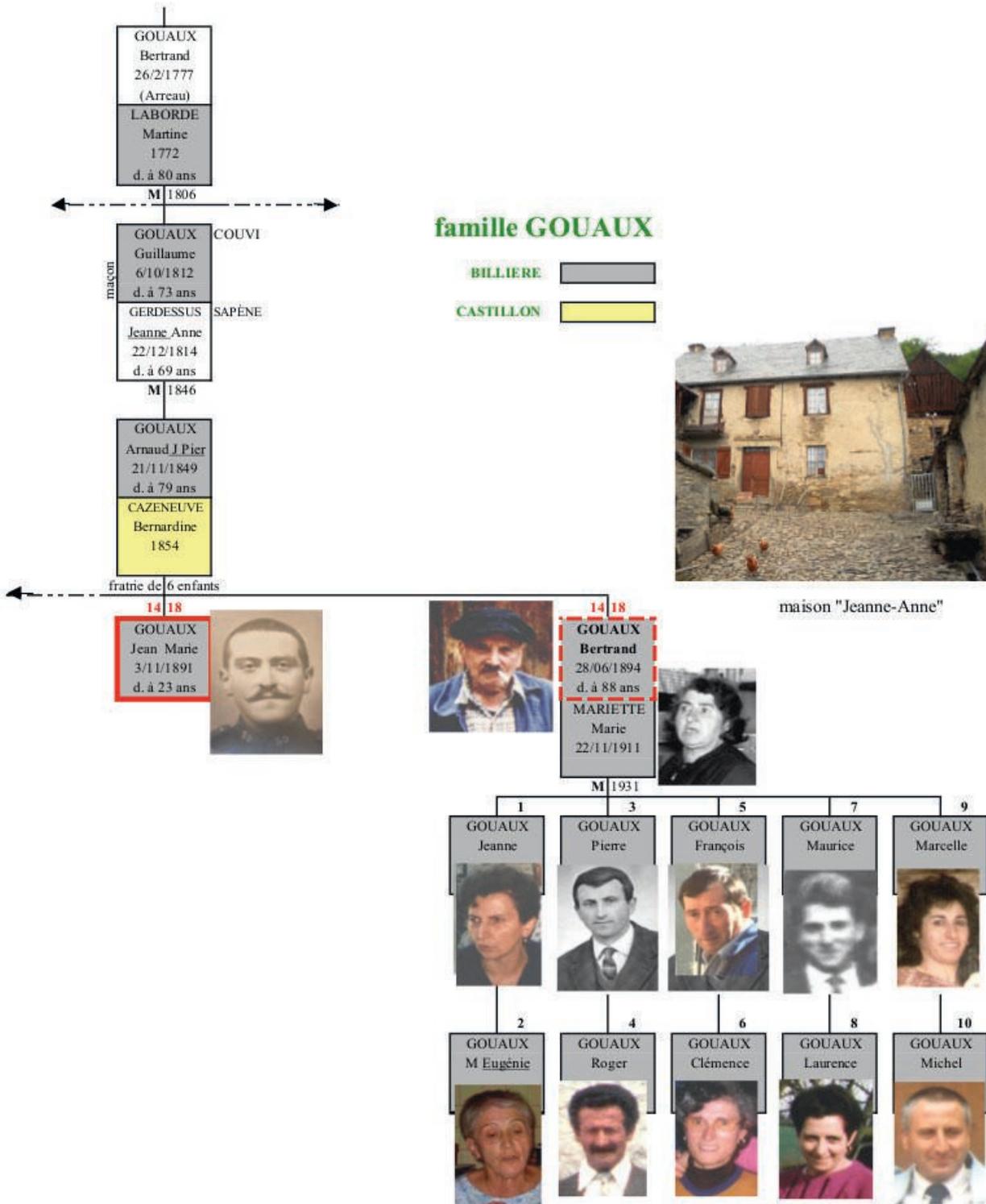
- GOUAUX
- MARIETTE
- MOUNIC
- POURRECH
- TERCE

Bertrand GOUAUX

Photo.
Alph. LEENAERTS
16, Place d'Armes, Toulon

Bertrand GOUAUX

Tandis que son frère **Jean Marie** est tué en 14-18, à l'âge de 23 ans.
(voir : « Vallée du Larboust 14-18, Tome I »)



GOUAUX Bertrand Dominique, né le 28/06/1894, maçon, classe 1914, n° matricule 1352, taille 1 m66, fils de Jean Pierre et de CAZENEUVE Bernardine.

- incorporé à partie du 01/09/1914, soldat de 2^e classe [à 20 ans] ;
- passé au **8^e RIColoniale** le 14/10/1914 ;
- **blessé le 04/08/1916, évacué le 06/08/1916 sur le Finistère, hospitalisé à St Pol de Léon du 10/08/1916 au 15/10/1916 ;**
- nommé Caporal le 11/07/1917 ;
- passé au **9^e Bataillon du 3^e Colonial** le 01/10/1917 ;
- passé au **159^e RI** le 17/07/1918 ;
- parti aux armées le 09/08/1918 ;
- passé au **14^e R de Tirailleurs** le 05/10/1918, caporal ;
- nommé **Sergent** le 01/03/1919 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 25/09/1919 ;
- dépôt démobilisateur **83^e RI** de St Gaudens ;
- se retire à Billère ;
- passé au **C.M. d'Infanterie** le 05/05/1929 ;
- affecté au **C.M.d'Infanterie** le 01/05/1932 ;
- affecté **C.M. Aviation n° 71** le 15/04/1936 ;
- passé à la **Base Aérienne de Toulouse Francazal** le 01/12/1936 ;
- classé « sans affectation » ;
- affecté au **C.M. d'Artillerie n° 17** le 26/09/1938 ;

- rappelé à l'activité le 29/09/1938 ;
- affecté au **C.M. d'Artillerie n° 17** le 29/09/1938 ;
- renvoyé dans ses foyers le 05/10/1938 ;
- convoqué le 12/04/1939 au **17^e C.M. d'Artillerie** ;
- renvoyé dans ses foyers le 03/05/1939 ;
- passé « sans affectation » le 16/06/1939 ;

- **citation** : à l'ordre du Régiment n°10 en date de janvier 1919 : « *Excellent caporal, a pris part aux offensives de Champagne en 1915, de la Somme en 1916, de l'Oise en 1918, a été blessé le 04/08/1916 à la Maisonnette* » ;

- **décoration** : **Croix de Guerre avec étoile de bronze.**

- **Légalement « gazé »** au « *chemin des Dames* », le temps de mettre son masque à gaz, il poursuit les combats dans les tranchées, jonchées de blessés et de morts....



Témoignage de Bertrand :

Le commandant : « - *Avancez ! Mettez les pieds sur les blessés, on va les faire dégager !* », tandis que les blessés gémissaient au sol, dans la boue !

« - *On a mangé des rats tellement nous étions affamés ! Un jour le capitaine, venu du Nord de la France, m'a appelé « le Gascon » pour me blesser, alors je me suis révolté en lui disant que personnellement je ne*

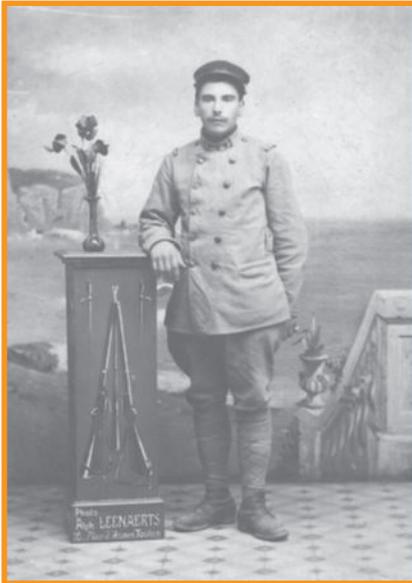


*l'appelais pas « le Nordiste »... J'ai été dégradé... puis finalement j'ai récupéré mon grade !
Il ne fallait pas trop se rebeller, certains ont été fusillés pour ne pas avoir obéi aux ordres ! »*

Bertrand terminera l'armée, après 14-18, en Salonique, avec le grade de Sergent.

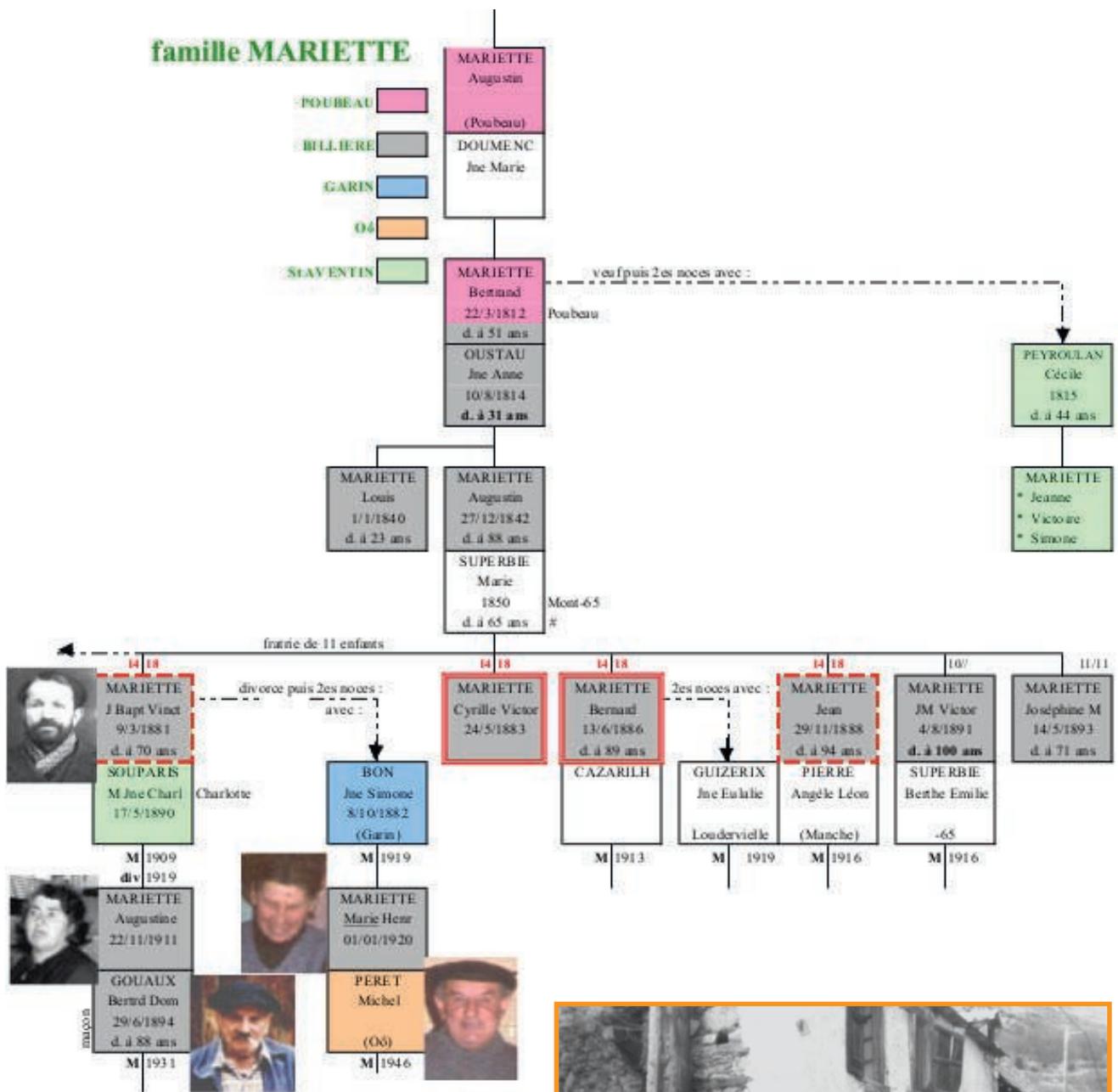
À son retour au foyer, il souffre d'asthme...

Mais continue de fumer !



Bertrand GOUAUX

4 frères MARIETTE sous les drapeaux en 14-18



MARIETTE Bernard né le 13/06/1886 à Billière, électricien, classe 1906, n° matricule 967, taille 1 m60, fils de Auguste et de SUPERBIE Marie.

- lieux de résidences : Cazarilh Laspene en 1912, Loudenvielle-Bordères-Louron en 1924, Loudenvielle en 1926.
- mis en route le 08/10/1907, soldat de 2^e classe ;
- envoyé dans la disponibilité le 25/09/1909 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- rappelé le 01/08/1914 [à 28 ans] ;
- passé au **220^e RI** le 15/04/1916 ;
- dissolution du **211^e RI** du 04/04/1916 ;
- passé au 33^e RI le 06/12/1917 ;
- passé au 165^e RI le 16/09/1918 ;
- renvoyé en congé de démobilisation le 13/03/1919 ;
- dépôt de démobilisation **183^e RI** à St Gaudens ;
- se retire à Luchon, père de 3 enfants vivants ;
- passé par changement de domicile dans la subdivision de Tarbes le 29/09/1926 ;
- classé sans affectation le 15/07/1927 ;
- libéré de toutes obligations militaires le 15/10.1935 ;
- réintégré dans sa subdivision d'origine ;
- **citation** : à l'ordre du Régiment au 14/06/1917 : « *Au front depuis le début, a participé deux fois aux attaques de Verdun, excellent soldat d'un courage clame et froid et d'un dévouement absolu, s'est distingué particulièrement en mars et septembre 1916.* »
- **décoration** : Croix de Guerre, proposé à la **Médaille Militaire** le 09/09/1964 ;



MARIETTE Cyrille Victor né le 24/05/1883 à Billière, n°matricule 1523, fils de Augustin et de SUPERBIE Marie.

- reconnu propre au service auxiliaire par commission de Luchon le 09/12/1914 ;
- appelé à l'activité le 16/01/1915 [à 32 ans] ;
- interruption des services du 06/11/1915 au 06/11/1916 ;
- passé au **83^e RI** le 06/11/1916 ;
- réaffecté à la **17^e section** ayant été passé à tort au **83^e RI** ;
- passé au **11^e RI** le 15/12/1916 ;
- passé au **412^e RI** le 06/02/1917 ;
- passé au **83^e RI** le 06/04/1918 ;
- congé illimité de démobilisation le 21/03/1919, 5^e échelon ;
- dépôt de démobilisation **83^e RI** de St Gaudens ;
- se retire à Billière, célibataire ;
- « sans affectation » et rayé des contrôles le 01/03/1927 ;
- certificat d'ancien combattant le 10/04/1931 par St Gaudens.

MARIETTE Jean Baptiste Vincent né le 10/03/1881 à Billière, cultivateur, classe 1901, fils de Auguste et de SUPERBIE Marie.

- soutien de famille [fratrie de 10 enfants] ;
- incorporé au **83^e RI** le 14/11/1902, soldat de 2^e classe;
- envoyé dans la disponibilité le 19/09/1903 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

- passé au **24^e RI Coloniale** le 15/04/1914 [à 33 ans] ;
- passé aux armées le 23/08/1914 ;
- blessé le 08/09/1914 à Blaise-sous-Arzillières (Marne) : « *plaie par balle de fusil à la partie supérieure de la rotule et sortie à la partie inférieure de la jambe droite* » ;
- rentré dépôt le 09/02/1915 ;
- reparti aux armées le 24/10/1915 ;
- passé au dépôt le 15/01/1916 ;
- parti au **56^e RI Coloniale** le 02/03/1916 ;
- malade, évacué le 20/03/1916 ;
- rappelé au front le 21/11/1916 ;
- classé service auxiliaire de Nice le 16/12/1916 pour : « *névralgie sciatique* » ;
- maintenu au service auxiliaire par la commission de réforme du Rhône le 06/06/1917 ;
- admis à la réforme avec gratification de 100 francs le 31/10/1917 ;
- réforme temporaire de 2^e catégorie proposée pour gratification 10% d'incapacité pour : « *arthrite ancienne du genou droit avec craquements et gêne de la marche* » par commission de réforme du Rhône Sud du 10/07/1917 ;
- classé service auxiliaire le 24/08/1918 pour incapacité inférieure à 10% ;
- incorporé au **83^e RI** le 05/09/1918 ;
- renvoyé dans ses foyers pour blessure de guerre ;
- se retire à Billière ;

- affecté au **83° RI** ;
- proposé pension 10% d'invalidité ;
- régiments : 13° RI, 24° RμI coloniale, 2° RI coloniale, 6° RIColoniale, 83° RI service auxiliaire, 24 e RIColoniale ;
- certificat d'ancien combattant délivré le 04/06/1928 par St Gaudens ;
- « *reliquat d'arthrose du genou droit* » ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 20/11/1921 ;

MARIETTE Jean né le 29/11/1888 à Billière, cultivateur, classe 1908, n° matricule 903, taille 1 m58, fils d'Augustin et de SUBERBIE Marie.

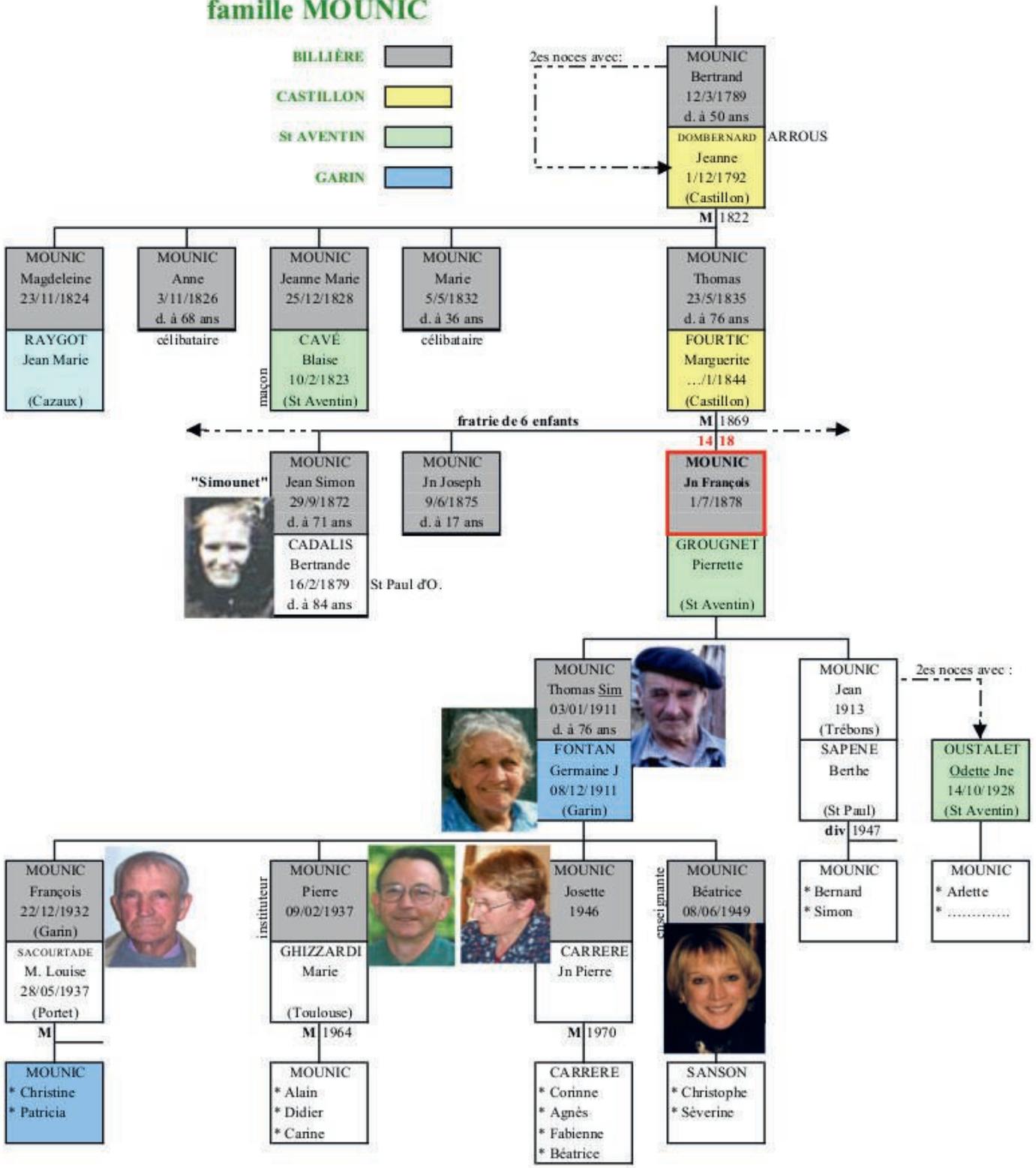
- affecté au 83° RI le 08/10/1909, soldat de 2^e classe ;
- soldat de 1^{ère} classe le 06/01/1911 ;
- rengagé pour 2 ans et 7 jours comme soldat de 2^e classe au **5° RIColoniale** le 11/05/1911 ;
- passé dans la réserve le 08/10/1913 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- classé facteur rural au 31/08/1914 ;

- rappelé à l'activité le 01/08/1914 [à 26 ans] ;
- réforme temporaire par la CR de Cherbourg du 11/07/1916 pour : « *Bronchite suspecte, pleurésie gauche ancienne.* »
- dirigé vers Querqueville pour constitution de dossier par la CR de Saint Lô du 14/06/1917 ;
- proposé pour la réforme avec gratification renouvelable pour « *1- lésions pleuro pulmonaires latérales. 2- abcès..... 3- ostéite bacillaire du 4^e orteil gauche* » ;
- proposé pour pension temporaire de 80% par décision de la CR de St Lô du 25/07/1919 pour : « *Tuberculose pulmonaire du sommet droit. Adénite sous-maxillaire tuberculeuse, ostéite tuberculeuse du 4^e orteil gauche et fistule anale* » ;
- réformé définitivement avec pension définitive de **75%** par la CR de St Lô du 15/03/1922 ;
- certificat d'Ancien Combattant délivré par St Gaudens le 23/09/1929.

Jean François MOUNIC

famille MOUNIC

- BILLIÈRE
- CASTILLON
- St AVENTIN
- GARIN





MOUNIC Jean François né le 01/07/1878 à Billère, cultivateur, classe 1898, n° matricule 1644, taille 1 m63, fils de Thomas et de FOURTIC Marguerite.

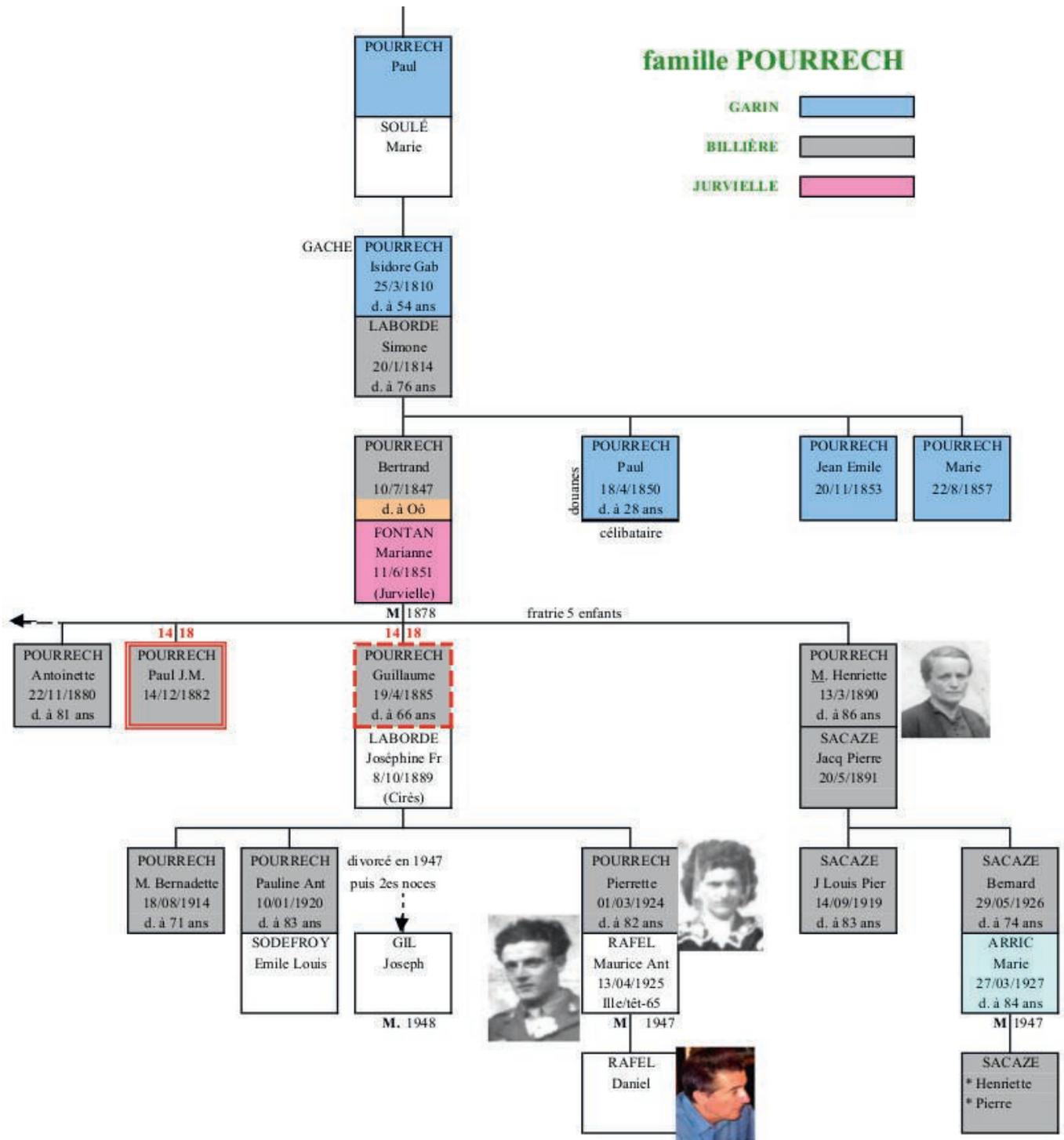
- mis en route le 18/11/1899, chasseur de 2^e classe ;
- mis dans la disponibilité le 30/10/1902 ;
- a été affecté dans la réserve au **R de cavalerie d'Auch** ;
- dispensé en temps de paix de ses périodes d'exercices en qualité de garde champêtre de la commune de Billère du 29/01/1906 ;
- désaffecté de la cavalerie le 11/05/1908 ;
- affecté au **17^e Train** ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

- rappelé à l'activité par décret du 01/08/1914 [à 36 ans] ;
- passé aux armées le 09/08/1914 au **17^e Escadron du Train** ;
- passé au **11^e Escadron du Train** le 25/10/1915 ;
- parti pour l'**Armée d'Orient** le 29/10/1915 ;
- passé au **3^e Escadron du Train** le 20/08/1917 ;
- *évacué des armées le 04/09/1917, atteint de maladie aux armées (genre de maladie inconnue) ;*
- *décédé à l'hôpital de Dury (Somme), suite de maladie 01/11/1917 ;*
- payé le 17/12/1917 par le 3^e Escadron du Train et à titre de secours immédiat la somme de 150 francs à la veuve de l'intéressé.

(NDA) **Jean François MOUNIC**, natif de Billière, est décédé le 01/11/1917 des suites de maladie d'origine inconnue. Pour autant il ne figure pas sur la plaque de marbre des « Morts pour la France », devant l'église du village.

Raison pour laquelle il n'en est pas fait mention dans le « Tome I » de mon livre en 2014. Cet oubli est désormais réparé.

Paul Jean Marie POURRECH et Jean Guillaume POURRECH





POURRECH Paul Jean Marie, né le 13/12/1882 à Billère, élève ecclésiastique, taille 1 m54, n° matricule 1626, classe 1902, fils de Bernard et de FONTAN Marie Anne.

- dispensé : élève ecclésiastique ;
- mis en route le 16/11/1903, soldat de 2^e classe ;
- envoyé dans la disponibilité le 18/09/1904 ;
- rappelé à l'activité au **83^e RI** le 08/01/1907, soldat de 2^e classe ;
- envoyé dans la disponibilité le 29/03/1907 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- dispensé des deux périodes dans la réserve le 14/11/1907 ;

- rappelé à l'activité le 03/08/1914 [à 232 ans] ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 07/03/1919 ;
- dépôt démobilisateur **17^e Section d'Infirmiers** Militaires à Toulouse ;
- se retire à **Oô** ;
- classé « sans affectation » le 16/01/1927 ;
- certificat d'Ancien Combattant délivré le 29/12/1927 par St Gaudens ;
- libéré du service militaire le 15/10/1931 ;

- **citation** : à l'ordre le 21/01/1919 : « *Très bon brancardier, a participé à toutes les relèves périlleuses de blessés devant Verdun. A fait preuve en toutes circonstances du plus grand dévouement et de la plus grande abnégation notamment le 4 août 1916 en se portant comme volontaire au secours d'un blessé devant le fort St Michel* » ;

- **décoration** : Croix de Guerre

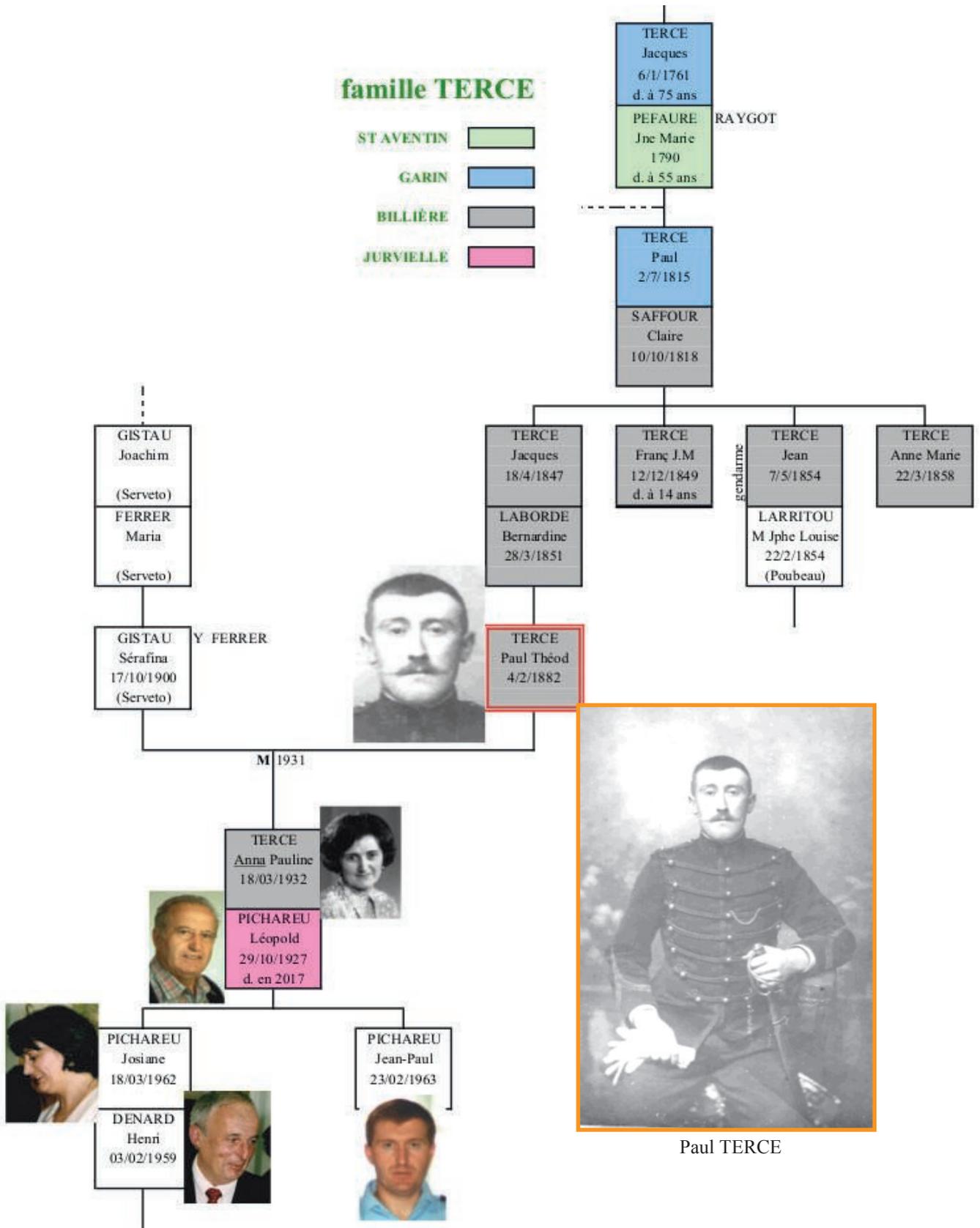


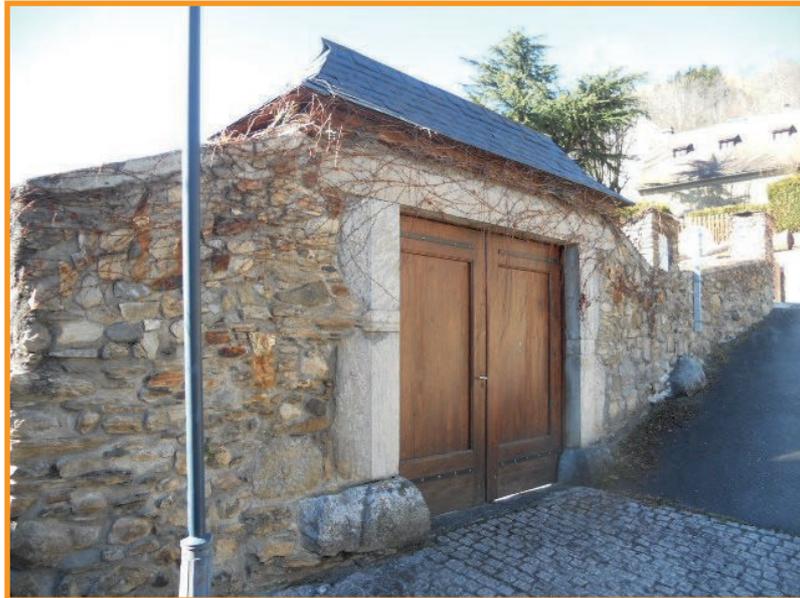
POURRECH Jean Guillaume né le 19/04/1885 à Billière, cultivateur, n° matricule 1307, classe 1905, taille 1 m62, fils de Bernard et de FONTAN Marianne.

- bon en 1907, après un ajournement d'un an ;
- mis en route le 07/10/1907, soldat 2^e classe ;
- envoyé en disponibilité le 21/09/1909 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;
- passé au **RI de Narbonne** le 15/02/1913 ;

- parti aux armées le 13/08/1914 [à 29 ans] ;
- blessé le 06/04/1916 dans la Somme : « *plaie pénétrante de la région latérale droite du nez avec perte de substance par éclat d'obus.* »
- passé au RI le 02/06/1916 ;
- fait prisonnier le 09/06/1918 ;
- rapatrié le 04/12/1918 ;
- passé au **83^e RI** de St Gaudens le 11/03/1919 ;
- maintenu service armé, invalidité inférieure à 10% par la CR de Toulouse du 12/03/1923, pour : « *Reliquat de blessure du nez.* » ;
- « sans affectation » et rayé des contrôles le 01/03/1927 ;
- maintenu service armé, invalidité inférieure à 10% par la CR de Toulouse du 11/05/1928 pour : « *cicatrice linéaire face dorsale du nez, blessure par éclat d'obus.* »
- invalidité inférieure à 10% par la CR de Toulouse du 26/06/1929 pour : « *Cicatrice linéaire face dorsale du nez.* »
- certificat d'Ancien Combattant délivré par St Gaudens le 12/01/1930 ;
- affecté à la **Poudrerie de Toulouse** le 1^{er}/06/1932 ;
- libéré du service militaire le 15/10/1934.

Paul Théodore TERCE





Paul Théodore TERCE, né le 04/02/1882 à Billière n°matricule 1598, classe 1902, taille 1 m78, fils de Jacques et de LABORDE Bernardine.

- mis en route le 146/11/1903 ;
- 1^{ère} classe le 21/09/1904 ;
- envoyé en disponibilité le 18/09/1906 ;
- certificat de bonne conduite « accordé » ;

- rappelé le 02/08/1914 [à 32 ans] ;
- passé au **20^e RI** comme tirailleur ;
- passé au **7^e RI** le 27/07/1915 ;
- passé au 50^e RA le 06/09/1917 ;
- envoyé en congé illimité de démobilisation le 04/03/1919 ;
- dépôt de démobilisation **23^e RA** de Toulouse ;
- se retire à Billière ;
- affecté au 23^e RA de réserve ;
- **gendarme auxiliaire** le 14/05/1924 ;
- désaffecté de la **17^e** ;
- sans affectation, rayé des contrôles du 23^e RA le 16/01/1927 ;
- libéré du service militaire le 15/10.1931 ;
- régiments: 8^e RA, 20^e RI Marmande, 7^e RI, 23^e RA, 17^e légion de gendarmerie RA, 23^e RA;
- Certificat d'ancien combattant délivré par St Gaudens le 04/06/1928.

Vous venez de prendre connaissance d'une partie seulement du récit qui aborde le retour en vallée du Larboust de nos vaillants soldats.

Sans aucun doute surpris par autant de blessures ou maladies, vous désirez savoir quel fut le sort des autres « poilus » des villages de la vallée.

Je vous invite donc à vous plonger, sans tarder, dans la lecture de la deuxième partie de cette douloureuse et non moins passionnante histoire locale.

Vous l'aurez remarqué, dans un tel travail de « devoir de mémoire », cent ans après bien des familles ont quitté la vallée, emportant avec elles toutes traces du passé familial.

Pour autant les vaillants soldats de 14-18 ne sont pas oubliés, un hommage leur est rendu, même s'il manque ça et là quelques photos ou compléments de renseignements.

Certes tous les soldats ne sont pas ici mentionnés. Seuls le sont les plus sévèrement marqués dans leurs chairs, revenus après des blessures de toutes sortes, maladies, sinon cités à l'ordre de leurs régiments respectifs, distinctions et décorations militaires à l'appui.

Cela ne signifie pas pour autant que tous ceux qui sont revenues de l'Enfer sans blessures apparentes, n'ont pas été marqués psychologiquement. Ce fut souvent le cas, sans pour autant qu'il n'apparaisse dans leurs dossiers médicaux traces de stress post traumatiques.

Par ailleurs les dossiers militaires remplis de façon lapidaire ne font pas état de distinctions particulières pas plus que de médailles militaires pourtant décernées pour toutes blessures de guerre, qui entraînaient automatiquement et pour le moins une médaille. Les dossiers conservés par les familles le confirment.

Les détails des blessures dénombrées nous renseignent suffisamment sur les atrocités vécues et endurées par nos soldats, au point qu'il n'a pas été jugé nécessaire de s'étendre davantage...

Références et bibliographie :

- Conseil Départemental de la Haute-Garonne - Archives Départementales -
Fonds et documents numérisés – Archives numérisées :
 - État civil ;
 - Registres Matricules guerre 14-18.

Illustrations :

- Photos et arbres généalogiques de l'auteur.
- Photos aimablement fournies par les familles du Larboust concernées.

Table des matières :

| | page : |
|-----------------------|--------|
| - ST AVENTIN | 15 |
| - CASTILLON | 61 |
| - CAZEAUX-de-LARBOUST | 95 |
| - OÔ | 129 |
| - BILLIÈRE | 173 |

Achévé d'imprimer
Sur les presses de l'Imprimerie
MÉRICO
713, route de Rodez
12340 BOZOULS

Dépôt légal : 2^e trimestre 2018